

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°) LE NUMERO 0,50 F
1er oct. au 30 sept FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin-Juillet — Août-Septembre

La Musique a toujours
enrichi l'Homme.

(A. Khatchaturian)

N° 237 ORGANE MENSUEL DES 44 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

NOVEMBRE 1970

LA PROPHÉTIE MUSICALE DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ

(SUITE ET FIN)

Tout de suite après son introduction — qui montre exactement ce qu'est la Bible, ce livre unique inspiré par Dieu lui-même à ses prophètes, lesquels furent en réalité ses instruments chargés d'éclairer les hommes au cours des siècles à venir, en fonction des événements déjà accomplis depuis la création du monde — l'auteur nous présente quinze pages substantielles constituant en quelque sorte un plan très clair de tout ce qui va suivre, un aperçu synoptique très rapide des grandes éras de l'humanité qui se sont écoulées jusqu'à présent. Ce résumé est modestement appelé : **Préliminaires** et l'ensemble est brossé à grands traits. Nous avons là les grandes étapes de la vie globale des peuples. « Comment se présentent ces étapes au cours des âges ? » se demande Albert Roustit, et il répond aussitôt : « Les historiens les désignent sous le nom de périodes ou cotches de civilisations. L'histoire de l'humanité est donc l'histoire des différentes civilisations qui se sont succédées depuis que les hommes se sont organisés en sociétés. Par définition, une civilisation est constituée par l'ensemble des caractères propres à une société quelconque. Cet ensemble groupe des valeurs esthétiques, spirituelles, intellectuelles et morales, des institutions politiques, sociales et économiques, enfin des inventions et découvertes techniques. Il serait possible d'étudier l'évolution d'une civilisation à travers un seul de ces caractères. Parmi ceux-ci, il semble que les valeurs esthétiques soient les plus significatives à exprimer les tendances d'un peuple, car elles émanent des profondeurs de l'être humain, de ce qui touche sa sensibilité. De tout temps, l'art a été un reflet exact de la civilisation, et plus particulièrement la musique s'est révélée être l'élément le plus notoire, parce que le plus complet de tous les arts. Par la musique s'expriment toutes les tendances humaines, les sentiments les plus variés, avec plus de force et de manière plus affirmative que dans les autres arts. On a maintes fois constaté que la musique a toujours pris une part active aux manifestations des hommes, que ce soit dans la joie ou dans la douleur,

en période calme ou en période de crise, sur le plan religieux, profane, militaire ou politique. Elle agit sur le corps, exalte l'âme et élève l'esprit ».

Et l'auteur explique fort bien « d'où vient ce pouvoir mystérieux qu'exerce la musique sur les êtres humains. Tout simplement du fait qu'elle est une création naturelle obéissant aux mêmes lois qui régissent tous les organismes vivants. Essayons alors de savoir ce qu'est le phénomène musical, d'où il vient et comment il est constitué ». C'est précisément ce qui est magnifiquement expliqué dans ses **Préliminaires** qu'il ne faut pas se contenter de lire superficiellement, mais qu'il convient de méditer, car ils contiennent de grands enseignements, notamment en ce qui concerne ce qu'Albert Roustit appelle très justement et fort poétiquement « La respiration de la nature », tout ce que l'air, l'un des plus précieux éléments de notre vie terrestre, et qui enveloppe de toutes parts notre globe, nous fait entendre. « La nature — nous dit l'auteur — nous donne l'explication de l'origine de la musique dans les bruits et les sons qu'elle émet. De ses quatre éléments, l'air semble être le plus démonstratif. C'est, en effet, dans le sifflement du vent qu'on peut surtout distinguer des variations de « hauteur » musicale. Depuis des sons très graves jusqu'à des sons très aigus, l'air parcourt sans interruption, tout l'espace sonore possible, par une sorte de modulation continue. Or, les intonations du vent révèlent une analogie extrêmement subtile avec les modulations de la voix parlée qui ne s'arrête pas sur des intervalles définis, mais parcourt également l'espace sonore suivant des hauteurs variables. Mais alors, le jeu de cette « respiration de la nature » ne serait-il pas une préfiguration de la parole ? ». Je n'en dis pas plus, mais on lira avec le plus grand profit tout ce qu'Albert Roustit a développé en ces deux pages 62 et 63 de son livre, dans ses **Préliminaires**, à propos de l'Évangile de Saint Jean. On comprendra ce que sont, au sens biblique, non seulement la parole, mais le son et la lumière. « Nous

(Suite page 3)

Pentecôte 1971 Assemblée Générale et Concours International à Laon

Ayant sollicité le patronage du ministère des Affaires Culturelles et celui du secrétariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, je viens de recevoir l'accord de M. Comiti, qui accorde son patronage « avec plaisir » et en souhaitant plein succès à nos manifestations. M. Edmond Michelet, tout en accordant son haut-patronage en qualité de ministre, ajoute, dans la lettre qu'il m'est parvenue : « Je suis heureux de vous faire savoir que j'accepte cette requête en raison de l'importance de la Confédération, qui œuvre de manière très efficace en faveur de la promotion et de la diffusion de la musique dans les milieux les plus divers et souvent les plus défavorisés sur le plan musical ».

Après avoir remercié MM. les Ministres de leur acceptation, je crois devoir porter ces termes qui résument en peu de mots l'essentiel du rôle de la Confédération à la connaissance de tous les musiciens de France et leurs dirigeants.

Puisse cette reconnaissance des services rendus par la Confédération — donc par tous les musiciens de nos sociétés — leur apporter le réconfort moral dont ils ont tant besoin en attendant et en espérant que les moyens financiers qu'ils attendent depuis des lustres leur permettront d'ouvrir plus encore pour la culture de notre jeunesse et pour la musique.

Le Secrétaire général de la
Confédération Musicale de France
Roger THIRAULT.

dans les immenses enceintes du parc de la Pépinière à Nancy, ou du Palais des Sports de Mulhouse. Partout, l'amour de la musique vivante, partout aussi — pays oblige — l'amour de la musique militaire traditionnelle.

Les programmes choisis pour cette tournée, au nombre de trois, voulaient satisfaire tous les goûts, allant du plus pur classicisme à la musique de genre, et tenaient compte du cadre de chaque concert. Nous ne citerons que les titres les plus marquants : « A Festive Overture » d'Alfred Reed, œuvre écrite pour orchestre d'harmonie, par un compositeur américain, l'inusable ouverture de « Cavalerie Légère » de Suppé, celle, intense et profondément lyrique, du « Prince Igor » de Borodine, la monumentale ouverture de « Tannhauser » de Wagner, une des quelques œuvres à laquelle l'exécution en orchestre d'harmonie donne peut-être une dimension encore plus extraordinaire. Evouons encore les rythmes bondissants de « Gayaneh » de Khatchaturian, le charme un peu vieillot de « Sylvia » de Léo Delibes, le pittoresque et l'émotion que renferment les « Scènes Alsaciennes » de Massenet. Pour la musique de genre, citons seulement un étonnant arrangement inédit et exclusif, sur des musiques de film à caractère policier, intitulé « Krimi-Théâtre », confié par les musiciens de la Police Berlinoise à leurs collègues français.

Après sa tournée 1969, dans le Sud-Ouest et l'Ouest, après la série de concerts que son harmonie de chambre a donnés cet hiver pour les Jeunesses Musicales de France, après un début de saison particulièrement actif et riche, la Musique de la Police Nationale a, avec cette tournée, bien mérité de la musique, et de la musique populaire en particulier. Donnons-lui rendez-vous pour la tournée 1971, et souhaitons que son exemple soit suivi.

La Confédération Musicale de France en Deuil

Monsieur HUGONNET

Trésorier Général de la Confédération Musicale de France, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île de France,

SUCCOMBE EN PLEIN CONGRES

Monsieur Hugonnet, Trésorier de la C.M.F. depuis 18 ans, Conseiller financier sûr et compétent, a succombé samedi matin à une crise cardiaque alors qu'il s'appretait à entrer dans la Salle des délibérations de notre 63ème Assemblée Générale. La consternation fut générale.

Monsieur Hugonnet avait beaucoup travaillé les semaines précédentes pour l'établissement du bilan financier. Il s'était encore beaucoup dépensé le jeudi et le vendredi pour défendre ses projets concernant la « Maison du Musicien » et les « Concours Itinérants » avec formule championnat.

Les tracasseries, les soucis pour la défense de la Musique ne sont sûrement pas étrangers à cette fin dramatique. Monsieur Hugonnet est vraiment mort au champ d'honneur.

Aux obsèques qui ont eu lieu à Poissy le 29 octobre, le commandant Jules Semier-Collery, Président de la Confédération Musicale de France a prononcé le discours ci-dessous :

Madame HUGONNET,

Le Président de la Confédération Musicale de France tient à exprimer, à vous, à vos enfants, à votre famille, en son nom personnel et au nom de tous les Membres de la Confédération, l'expression de notre sympathie émue et de nos condoléances attristées.

Cher Monsieur HUGONNET,

Vous êtes mort, dans des circonstances dramatiques, nous a tellement bouleversés que nos congressistes en ont ressenti une peine immense. Vous savez combien était grande l'estime que nous avions pour vous. Vous avez rendu tant de services à la C.M.F. et à nos Sociétés Musicales Populaires, que nous garderons de vous un souvenir inoubliable.

Vous avez été Vice-Président de la C.M.F. et depuis 18 ans son Trésorier Général. Vos travaux, compte rendu financiers, bilans, ont toujours été très utiles et appréciés des Ministères.

Vous avez animé la « Lyre Amicale de Poissy » et grâce à votre appui personnel, cette Société a remporté de nombreux succès dans les Concours. Vous avez eu l'heureuse idée d'y adjoindre une Ecole de Musique, permettant ainsi à un grand nombre de jeunes de recevoir une éducation musicale donnée par des Professeurs de premier ordre.

Vous avez été à la Fédération de l'Île-de-France, aux destinées de laquelle vous présidiez depuis de nombreuses années, un être aussi très bénéfique et Monsieur Maurice BRUN a su dire quel immense travail vous y avez accompli.

Sur le plan international, vous avez organisé de nombreux Concours, et l'an dernier encore à Vichy, une très grande manifestation musicale, dont le succès a eu un retentissement au-delà de nos frontières.

Vos mérites ont été officiellement reconnus par les Pouvoirs Publics, vos nombreuses récompenses en sont le témoignage. Le Ministre de l'Éducation Nationale, vous a remis la Médaille d'Officier des Palmes Académiques. Tout cela couronné par l'Ordre du Mérite National et le grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Cher Monsieur HUGONNET, en reconnaissance de tant de mérites et pour tout ce que vous doit la Confédération Musicale de France, je m'incline respectueusement, et vous assure que votre mémoire restera gravée dans nos cœurs.

M. Henri MARTINET, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, n'est plus.

Nous apprenons avec tristesse, le décès de M. Henri Martinet, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre. Ses obsèques se sont déroulées le 6 octobre 1970, à 15 h. 45, à la cathédrale de Nevers, en présence d'une foule d'amis du disparu, de personnalités officielles et de nombreuses délégations des Sociétés Musicales de la Fédération, tout particulièrement du département de la Nièvre.

La Philharmonie municipale de Nevers, renforcée par des musiciens de Sociétés amies, sous la direction de M. Georges Bardin, interpréta, pendant l'office religieux, plusieurs morceaux particulièrement choisis, notamment la « Pièce Funèbre » de notre Président Confédéral Jules Semier Collery, dédiée aux morts pour la Patrie.

Au cimetière, l'éloge funèbre du Président Martinet a été prononcé par M. André Rehin, au nom de la Fédération Musicale du Centre et par M. Henri Hugonnet, au nom de la Confédération Musicale de France.

Des détails plus complets sur le déroulement des obsèques seront donnés dans le prochain Journal de la Confédération, à la rubrique « Centre ».

La Fédération des Sociétés Musicales du Centre perd, en M. Martinet, un président dévoué et estimé, qui a œuvré inlassablement pendant toute sa vie pour le bien de nos Sociétés Populaires de Musique. Il sera unanimement regretté.

En cette pénible circonstance, nous renouvelons à Mme Martinet, à son genre, à ses deux petites-filles et à tous les membres de sa famille, nos condoléances attristées et l'expression de notre vive sympathie.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

CENTENAIRE
DE FLORENT SCHMITT
(suite)

Nous trouvons en 1912, après des pièces de moindre importance, une œuvre qui fut d'abord écrite pour piano à 4 mains, **Le Petit Elle ferme l'œil**, instrumentée pour petit orchestre puis augmentée pour un ensemble complet. Dans cette forme, elle vit le jour, le 1^{er} décembre 1923, chez Colonne, puis se transforma en ballet sur la scène de l'Opéra-Comique, le 9 février 1924. Tirée d'une nouvelle d'Andersen la par-

titution, qui s'engage plus avant que les précédentes dans le chemin des audaces harmoniques, comprend les tableaux suivants : « Fête des souris », « Mariage de la Poupée », « Lettres boiteuses », « Bercuse », « Parapluies chinois ».

La Sonate libre en deux parties enchainées, pour violon et piano, date de 1918. Dédicée à Hélène Jourdan-Morhange — remarquable violoniste dont nous parlerons quand nous aborderons Maurice Ravel sur lequel elle écrivit un important ouvrage — cette sonate fut donnée à la S.M.I. (Société de Musique Indépendante) en 1920. Son titre révèle le penchant de l'auteur pour le calembour que nous aurons l'occasion de retrouver.

(Suite page 4)

De Dunkerque à l'Alsace

Non, il ne s'agit pas d'un mot historique, ni d'une nouvelle entité géographique, même si la région, ainsi sommairement définie, a bien des égards, délimité un périmètre encore relativement privilégié de la musique populaire en France. Il s'agit tout simplement de l'itinéraire suivi, pour sa deuxième tournée estivale, par la Musique de la Police Nationale.

Cette tournée a débuté le 12 juillet sur l'esplanade du casino de Dunkerque-Malo-les-Bains. Les musiciens, bien qu'inaugurant tout juste avec leur nouvelle tenue d'été, leur série de concerts, y ont trouvé un avant-goût des vacances : la plage ensoleillée, les senteurs marines, les cris des mouettes et la tentation, courageusement refusée, de ne rien faire.

Après Dunkerque, Roubaix et la salle Watremetz, qui avait rassemblé mélomanes et connaisseurs de toute la région (ils sont légion et n'ont pas regretté d'être venus nombreux), Puis Lille, où la mu-

sique, après avoir été invitée à participer aux cérémonies de la Fête Nationale, a donné un concert sous les frondaisons du parc Vauban, mais également sous une pluie dont l'obstination n'a pas eu raison de celle de l'auditoire. Courtoisement, l'harmonie municipale Lilloise avait cédé sa place à la Musique de la Police Nationale pour le traditionnel concert du 14 juillet. Heureusement, le lendemain, public et orchestre se retrouvaient à l'Opéra dans des conditions d'exécution et d'écoute parfaites.

Il serait trop long de suivre la Musique de Lille à Charleville, Sedan, Metz, Nancy, Strasbourg, où la pluie lui joue encore un mauvais tour, Colmar, Mulhouse, et enfin Troyes, sur le chemin du retour. Partout, le même chaleureux accueil, partout le même succès, que ce soit dans les cadres presque intimes, comme la salle des Catherinettes de Colmar, ou

— Le songe d'une nuit d'été. — Voici huit extraits de la célèbre musique de scène de Mendelssohn. Certains sont illustres : l'ouverture (quel chef-d'œuvre formel, doublé d'une parfaite réussite d'atmosphère !) le scherzo (empli d'ébats des esprits aériens) le Nocturne (si poétique !) la fameuse marche nuptiale. D'autres le sont moins : la légère Marche des fées ; l'Intermezzo passionné ; la faussement triste Marche des Clowns.

C. Schuricht dirige l'Orchestre de la Radio bavaroise. Ce petit homme, qui « galvanisait » les musiciens, était un chef extraordinaire. On peut ici admirer la minutie et le raffinement, la légèreté et la pureté de sa baguette (15). (A suivre).

- (1) Chant du Monte LDX 1603 (33/30).
- (2) Erato STU 70544 (33/30).
- (3) C.B.S. 61099 (33/30).
- (4) Classic 920 114 (33/30).
- (5) Voix de son Maître C 063-10464 (33/30).
- (6) D.G.G. (Archiv Produktion) 198 445 (33/30).
- (7) Erato STU 70566 (33/30).
- (8) Erato STU 70549 (33/30).
- (9) Philips 839 268 DSV (33/30).
- (10) Voix de son Maître C 063-90278 (33/30).
- (11) Voix de son Maître C. 063-01853 (33/30).
- (12) R.C.A. 644529 (33/30).
- (13) Harmonia Mundi 30767 (33/30).

- (14) Unidisc EX 45 358 LD (45/17).
- (15) Concert Hall (Guldo) SMS 15013 et 15019.

P.S. SOUSCRIPTIONS D'AUTOMNE

● Chez Decca — Offres à prix spéciaux : les 9 symphonies de Beethoven en 6 disques seulement. (L'album : 169 F.). Les 6 symphonies de Tchaïkovsky, dir. L. Maazel (5 disques seulement. L'album : 142 F.). L'œuvre pour piano, pour violon et piano, de Brahms par deux grands artistes, Sisk et Katchen (9 disques : 218 F.) (à suivre).

● Classic annonce la réédition (nouvelle gravure) d'anciens disques « Supraphon », dont « Oedipus Rex » de Cocteau et Strawinsky ; d'autre part, on accueillera avec intérêt le premier enregistrement de la « Symphonie Romane » de Ch.-M. Widor. (à suivre).

● Quelques éditions spéciales de C.B.S. : la musique chorale spirituelle de Schütz (1 coffret de 3 disques : 75 F.). Pelleas et Mélisande dirigé par Boulez (idem) puis 3 coffrets Beethoven : les trios (5 disques : 120 F.). Les symphonies (7 disques : 157,60 F.) et un coffret intitulé « L'essentiel de Beethoven » (6 disques : 100 F.). ● Au Chant du Monde : « Opéra de Guine », opéra de Tchaïkovsky (3 disques : 92 F.). Les trios et variations piano-violon-violoncelle de Beethoven (5 disques : 154 F.).

R. CHAILLON

WELTKLANG



REPRÉSENTANT EXCLUSIF

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 231.88.78.

LA PROPHÉTIE MUSICALE DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ

(Suite de la 1ère page)

connaissions les analogies frappantes, nous dit-il, entre ces deux phénomènes naturels que sont la lumière et le son. Tous deux sont des mouvements vibratoires se propageant par ondes. Or, la lumière, lorsqu'elle est décomposée, donne naissance au spectre des couleurs. De même, le son, quand on l'analyse, dévoile toute la série des harmoniques qui lui sont subordonnés. En conséquence, par application sur le plan artistique, la lumière contient toute la peinture et le son contient toute la musique.

Tout cela est la vérité même. L'air que nous respirons, absolument indispensable à notre vie terrestre, est un milieu élastique, tout aussi indispensable pour que ses molécules, en vibrant, puissent nous faire entendre les bruits et les sons, donc les harmoniques qui composent naturellement ces sons, et qui sont à la base de la musique. La terre, sans son atmosphère respirable, serait privée de toute vie humaine, animale et végétale, mais elle serait en même temps plongée dans le silence absolu, de même qu'elle serait condamnée aux ténèbres et au froid éternels si, dans le cosmos, les vibrations de l'éther ne venaient lui apporter la lumière et la chaleur du soleil, avec la féerie des couleurs. Et tout cela est l'œuvre de Dieu. En relisant ce début du récit de l'apôtre Jean, que cite notre auteur, nous nous souvenons de ce que nous avons tous appris, « qu'au commencement, la parole n'était pas seulement avec Dieu, mais qu'elle était Dieu, que toutes choses ont été faites par elle, qu'elle était la vie et la lumière, que la vie était la lumière des hommes ». Et la lecture de tout ce passage qu'Albert Roustit consacre à la naissance du monde dans ses *Préliminaires* fait merveilleusement sentir que la musique était déjà préfigurée dans la création de la nature, et c'est précisément ce qui est confirmé dans son livre en nous donnant la preuve, par la suite, que l'histoire de la musique s'est déroulée selon la révélation chronologique des secrets des harmoniques. Et je dois dire qu'en méditant tout ce qu'Albert Roustit écrit ainsi à propos de la nature, de la lumière et du son, je n'ai pu m'empêcher d'évoquer ce qu'on peut aussi bien appeler les « orgueilleux » que les « humbles » préceptes de Debussy quand il disait : « N'écoutez les conseils de personne, sinon du vent qui passe et vous raconte l'histoire du monde ; n'écoutez pas assez autour de soi les mille bruits de la nature, on ne guette pas assez cette musique, si variée qu'elle nous offre avec tant d'abondance ; elle nous enveloppe et nous avons vécu au milieu d'elle jusqu'à présent sans nous en apercevoir ». Et il disait aussi : « Voir se lever le soleil est plus utile pour un compositeur que d'entendre la Symphonie Pastorale de Beethoven ». Je crois qu'il faut moins voir dans ce dernier propos de Debussy une critique adressée à Beethoven qu'une humble mais fervente louange au Créateur, car il est incontestable que les plus

grands chefs-d'œuvre des hommes sont et seront toujours inférieurs aux merveilleux spectacles que nous offre Dieu lui-même dans sa nature. La création, de Haydn, le lever du jour dont Ravel nous enchante dans *Daphnis et Chloé*, de même d'ailleurs que les harmonies marines de Debussy lui-même sont assurément des splendeurs de l'art musical, mais oserait-on les placer sur le même plan d'admiration que les divins modèles qui les ont inspirés ?

En m'excusant de cette courte digression à propos des remarques que Debussy se plaisait à faire sur les harmonies de la nature, revenons au texte même des *Préliminaires* d'Albert Roustit. Après avoir insisté sur le sens de toutes premières phrases de l'Evangile de Saint Jean et sur l'évidente analogie existant entre la lumière et le son par le phénomène vibratoire, l'auteur donne toutes les explications nécessaires sur ce qui constitue le problème de la résonance, c'est-à-dire l'émission d'un son fondamental déterminant immédiatement et automatiquement la production de ses « harmoniques ». Et cette série d'harmoniques, on ne le dira jamais assez, est la base même de toute la musique. Mais Albert Roustit a ensuite grand soin de nous faire remarquer que « de même que le destin de l'humanité était prédit dans la Bible, le destin de la musique, en tant que langage esthétique, était prédit, mais cependant non écrit. Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour qu'Helmholtz explique le phénomène de la résonance et en déduise la loi des harmoniques sur laquelle est fondé tout l'historique de la musique qui s'est trouvé ainsi rétrospectivement confirmé et consolidé. La cause de toute l'évolution musicale venait d'être mise à jour. Ce fut l'une des plus grandes découvertes du siècle, et il appartenait à Helmholtz, à la fois physicien et musicien, de prouver que le phénomène de la résonance n'est pas une invention humaine ni un principe arbitraire, mais une réelle manifestation de la nature qui détermine à elle seule toute cette cause, ce qu'il affirme en ces termes : « C'est une loi remarquable, un phénomène naturel qui s'accomplit avec une aveugle nécessité ».

On objectera sans doute que, dès l'Antiquité, Pythagore avait déjà établi la théorie des harmoniques au moyen de ses calculs des longueurs de corde nécessaires pour la production de tels ou tels sons déterminés, sur son fameux monocorde. Cela est partiellement exact, et il est hors de doute que Pythagore fut un calculateur inspiré. Nul ne contestera ce qu'il a découvert avec des moyens très simples mais certains de ses calculs ont été parfois discutés par d'autres mathématiciens de l'Antiquité, tels qu'Aristoxène, Didyme, etc. Quoi qu'il en soit, et tout en admirant profondément le génie pythagoricien, la richesse de ses découvertes et la subtilité de ses calculs dans les valeurs acoustiques, nous devons reconnaître aujourd'hui que c'est grâce à la merveilleuse invention des « réso-

nateurs » de Helmholtz, au cours du XIX^e siècle de l'ère chrétienne, que le problème de la « résonance » a été intégralement résolu. Ses travaux ont permis d'établir rétrospectivement, et de façon absolument certaine ce qu'a été l'évolution de l'histoire de l'harmonie, scientifiquement et non pas empiriquement. Ce qui est tout à fait exact, c'est ce qu'écrit Albert Roustit, page 65 de son livre : « Il est merveilleux de constater qu'au cours des âges, les musiciens ont découvert les éléments de leur style d'une manière absolument inconsciente, guidés seulement par leur intuition, puisqu'ils ignoraient la cause physique de leur art ; c'est la preuve qu'une volonté supérieure les régissait en leur permettant de se servir de certaines formules mélodiques bien établies selon l'époque ».

On remarquera d'ailleurs que Pythagore, tout en faisant des calculs très poussés sur les harmoniques au point de fixer exactement ce que sont, par exemple, le « leïmma » (rapport 243/256 SI-DO équivalence sonore parfaite de DO-RE bémol) et « l'apotomé » (rapport 2.048/2.187 DO-DO dièse) qui, multipliés l'un par l'autre, donnent le produit 8/9 après réduction par leur plus grand commun diviseur 62.208 et aboutissant ainsi au rapport exact de la seconde majeure DO-RE, n'a jamais pressenti ce que serait finalement l'harmonie musicale au cours des siècles futurs. Du temps des Grecs de l'Antiquité, les accords à trois sons n'existaient pas, la musique était uniquement mélodique et modale, donc horizontale, elle se concevait seulement dans le temps. Elle n'a conquis l'espace, verticalement, c'est-à-dire par la découverte successive des différents accords échafaudés, que très lentement au cours des siècles, et c'est ce qui est remarquablement expliqué dans le livre d'Albert Roustit, et ces accords ne se sont constitués qu'au fur et à mesure que les différents harmoniques étaient découverts, « conquis », et mis en usage par des musiciens de génie. Qu'on veuille bien lire et relire très attentivement les pages 66 et 67 du livre de notre auteur, et l'on comprendra parfaitement ce que je veux dire, on comprendra que « les musiciens de génie qui ont vraiment marqué une époque par des innovations certaines, et par là, ont changé un style en apportant un langage nouveau, ces musiciens-là sont, à leur manière, de véritables prophètes ».

On verra, dans les *Préliminaires* du livre, la place qui a été réservée à Pythagore, et notamment à la « tétractys », les quatre premiers harmoniques DO, DO, SOL, DO nous donnant successivement les intervalles d'octave, de quinte et de quarte, et l'on comprendra comment, par le cycle des quintes, la gamme diatonique a été formée, et cette gamme diatonique a servi, chez les Grecs de l'Antiquité, à composer dans leurs huit modes principaux : dorien, phrygien, lydien, mixolydien, hypodorien, hypophrygien, hypolydien et hypomixolydien, toutes leurs mélodies.

Tous le reste de ces vastes *Préliminaires* est consacré aux grandes étapes de la vie de l'humanité dont il a été question précédem-

ment. L'auteur a établi un schéma graphique extrêmement clair (page 72), avec tous commentaires nécessaires constituant un saisissant parallèle entre la vie d'un homme : enfance (première enfance, seconde enfance, âge scolaire, adolescence) puis âge adulte et déclin (vieillesse progressive), d'une part et, d'autre part, la vie globale de l'humanité depuis le déluge jusqu'à nous. C'est ainsi que la vie de l'humanité a été divisée en préhistoire, haute antiquité et antiquité classique au milieu de laquelle se trouve la naissance du Christ, puis s'étend toute l'ère chrétienne avec ses débuts, le Moyen Age et enfin ce qu'on appelle les temps modernes. On sera frappé à la lecture de la justesse des observations et des comparaisons de l'auteur, de la courbe des progrès jusqu'à son apogée puis des déclin et de la chute de la musique qui se dégage ainsi de la vie de l'humanité.

Après ces *Préliminaires* qui projettent une vive lueur sur tout ce qui va suivre, nous attaquons la lecture d'un chapitre intitulé : « Le germe de l'accomplissement », et nous allons apprendre bien des choses sur ce qu'a pu être la musique tout à fait à ses débuts, chez les hommes primitifs, et aussi comment ont évolué les différentes races humaines après les prophéties de Noé, relatives aux descendants de ses trois fils Sem, Cham et Japhet. Dans ce chapitre, nous verrons combien les Sémites atteindront rapidement un haut degré de civilisation, par leur soumission aux lois et préceptes de l'Eternel, à tel point qu'ils furent bientôt considérés sur la terre comme le peuple élu de Dieu. Au contraire, si les Chamanites furent aussi longtemps retardés, au cours des siècles de l'évolution de l'humanité postdiluvienne dans le sens de la civilisation, ce ne fut pas comme on pourrait le croire uniquement la conséquence de la « malédiction » prononcée contre eux par le patriarche Noé, qui aurait ainsi châté arbitrairement un acte irrespectueux commis à son égard par leur progéniteur, son fils cadet, mais ce fut également, ou plutôt, surtout la séquelle du néfaste péché originel de nos tout premiers ancêtres. Malgré le déluge et les sept merveilleuses couleurs que Dieu avait fait luire dans son arc-en-ciel en signe de nouvelle alliance avec les hommes, il y avait au moins un homme qui ne s'était pas amendé, c'était Cham, qui fut le père de Canaan. Et tous les descendants chamanites devaient longtemps supporter dans leur vie, en punition, l'esclavage des héritiers de Sem et de Japhet, cruelle réparation de l'outrage qui avait été fait à Noé. C'est du moins ainsi que j'ai été amené à interpréter la remarque qu'a faite Albert Roustit dans son troisième renvoi de la page 78, et j'ai étendu jusqu'à Adam (ce qui peut-être excessif de ma part — tout le passage suivant, également page 78 : « En règle générale, les enfants héritent des dispositions et des tendances de leurs parents, et ils imitent leur exemple, de telle sorte que les fautes des parents sont pratiquées par les enfants, de génération en génération. C'est ainsi que la bassesse et l'irrévérence de Cham se sont reproduites dans sa postérité ». Si

je me suis trompé, j'en fais humblement mon « mea culpa ». Nous verrons par la suite, et nous n'oublierons pas que « tout peuple qui s'éloigne des préceptes de l'Evangile court à sa ruine, quelle que soit la couleur de sa peau ». C'est précisément la suprême leçon et le suprême secours qu'apportera plus tard le Christ à tous les hommes, sans exception, quand il viendra sur la terre pour leur rédemption, quelle que soit leur race.

Nous trouvons dans le même chapitre des remarques fort intéressantes sur les descendants de Japhet, le troisième fils de Noé. Si l'aîné, Sem, eut une progéniture rapidement prospère en dépit, et sans doute à cause des terribles épreuves que lui imposa l'Eternel, et qu'elle trouva la force de surmonter par sa fidélité à servir le Dieu unique, nous savons que Japhet et ses épigones accédèrent eux aussi bientôt, mais cependant après les Sémites d'Israël, les Hébreux, à un haut degré de civilisation. Mais nous lirons en outre avec le plus grand intérêt ce qu'écrit notre auteur dans le même chapitre, page 86 : « Parallèlement aux événements historiques concernant surtout les races sémitiques, deux civilisations anciennes se sont développées en Orient : la Chine et l'Inde. Selon certains auteurs, deux populations proviendraient de divers croisements avec les lointains descendants de Magog, lui-même issu de la lignée de Japhet. A l'époque de Confucius, la Chine atteignit l'apogée de sa civilisation et sa musique possédait des règles précises qui sont restées jusqu'à nos jours. C'est le pentatonisme qui domina l'art musical chinois pendant de longs siècles avant que la gamme heptaphonique fasse son apparition ». Et sur l'Inde, on notera également à quel point et avec quels raffinements l'art musical arriva à se développer. « L'Inde et la Chine — nous dit notre auteur — ont laissé le témoignage d'une musique savante que régissent des lois précises, ce qui suffit à attester un niveau élevé de civilisation dans leur histoire ancienne ». Il y a bien d'autres choses très instructives à lire dans ce même chapitre. Mais passons sans plus tarder au suivant qui est de la plus haute importance : « La réalisation prophétique ». C'est là que nous allons découvrir l'essentiel de l'esprit et du sens de ce livre.

« Bibliquement — nous dit Albert Roustit dès la première page de ce nouveau chapitre — l'Antiquité est l'époque de l'Ancien Testament. Après la mission du Christ sur la terre, le Nouveau Testament inaugure l'ère dite chrétienne qui sera celle de la Vérité, réservée aux hommes ». Mais il ajoute un peu plus loin : « Après la chute de l'Empire romain, les Etats de l'Europe allaient se constituer, étant issus eux-mêmes des vestiges de l'immense empire. Quelle est donc cette Europe nouvelle, et quelle est sa destinée ? La réponse à ces deux questions a été donnée plusieurs siècles avant notre ère. Daniel, l'un des plus illustres prophètes de la Bible, eut, sous l'inspiration de Dieu, la révélation de l'histoire de l'Europe, en interprétant un songe de Nabuchodonosor, roi de Babylone, au VI^e siècle avant Jésus-Christ. Je ne vais pas rapporter ici ledit songe. On en trouvera le texte biblique complet dans le livre de notre auteur, ainsi que son explication, laquelle est claire et certaine. Et Albert Roustit ajoute ceci : « L'histoire atteste que, selon le récit de Daniel, il y a eu succession des quatre Empires babylonien, médopersan, grec et romain, chacun correspondant exactement aux détails mentionnés par la prophétie ».

Mais ce qui est tout aussi certain, c'est qu'après la chute de l'Empire romain, au V^e siècle, « les différentes nations issues de ce morcellement allaient suivre chacune son histoire, sans jamais pouvoir reconstruire la cohésion de jadis. La sombre époque du Moyen Age s'oppose à toute unité, puis l'Europe moderne se heurte aux mêmes échecs, malgré plusieurs tentatives d'alliances plus ou moins adroites. La prophétie est formelle : « Ils ne seront point unis l'un à l'autre, de même que le fer ne s'allie point avec l'argile ». L'Empire européen ne fut donc jamais réalisé et, en l'an de grâce 1970, il semble bien devoir toujours rester dans le domaine de l'utopie. « Quant au cinquième Empire, il est bien précisé dans la prophétie, qu'il ne sera pas terrestre, et qu'il demeurera éternellement après la destruction totale et définitive des précédents. C'est l'évidence même que nous vivons actuellement dans cette période intermédiaire entre le quatrième Empire et le cinquième. L'ère chrétienne semble ainsi être limitée dans sa durée et mesurée dans le déroulement de ses phases ». Albert Roustit nous fait part également d'une autre prophétie bien

plus ancienne que celle de Daniel, puisqu'elle a été faite par Noé, et concerne les descendants de son dernier fils Japhet, père de la race blanche. Elle est donc du plus haut intérêt, on le voit, mais, faute de place, je ne peux la citer ici. « Aux prophéties de Noé et de Daniel, nous dit Albert Roustit, s'ajoute celle, plus près de nous, de Saint Jean, dont les révélations de l'Apocalypse sont les dernières précisions apportées à la tragédie humaine ». Je ne pourrai manquer d'y revenir un peu plus loin.

Il y a lieu de méditer tout particulièrement les cinq pages 96, 97, 98, 99 et 100 de ce même chapitre qui nous occupent en ce moment, non seulement les lire, mais les relire, car elles nous font admirablement comprendre ce que sont « les éléments fondamentaux de l'univers musical dont la structure repose sur le grand nombre TROIS, nombre que l'on retrouve non seulement dans la constitution de l'homme, mais encore dans son évolution à travers les différents stades de son existence — enfance, âge adulte et déclin — reflétant, à échelle restreinte, les étapes de la vie de l'homme sur la terre depuis le commencement de notre humanité. Page 98, la nature humaine est très schématiquement représentée par un triangle superposant le corps, l'âme et l'esprit, et nous verrons bientôt ce que cela signifie dans la chronologie de l'histoire universelle de la musique depuis ses grossiers balbutiements jusqu'à son apogée.

Parallèlement aux trois éléments qui constituent l'homme : le corps, l'âme et l'esprit, l'auteur distingue trois catégories d'individus formant la masse humaine, selon l'élément prédominant dans chaque être : les charnels, les psychiques et les spirituels. Il décrit soigneusement leurs caractéristiques, et il fait observer que dans les débuts de la toute première humanité, les hommes ont été avant tout charnels, esclaves de la chair et de ses appétits, étrangers à la vie supérieure. Les psychiques, moins nombreux que les précédents, se sont vus plus tard à la vie de l'âme. Enfin, les spirituels, qui ne constituent qu'une petite minorité dans la société, « sont des êtres vivant en communion avec Dieu, en mettant en pratique ses préceptes ». Dans son évolution à travers les âges, la musique s'est transformée en suivant cette progression. Au commencement était le rythme qui agissait exclusivement sur le corps, entraînant dans la danse et les gesticulations. « A l'état rythmique, nous dit Albert Roustit, la musique est d'aspect unidimensionnel. A l'état mélodique, ou bidimensionnel, elle touche l'âme de l'individu et engendre l'émotion et enfin, à l'état harmonique, ou tridimensionnel, seul l'esprit peut la pénétrer indiment et l'analyser en profondeur ». Je passe rapidement sur tout cela, mais il va sans dire qu'Albert Roustit donne tous les développements nécessaires et fait comprendre que, dans toute l'Antiquité, la musique n'a jamais utilisé que ses deux premiers éléments : le rythme et la mélodie. Pendant des siècles, même chez les peuples les plus cultivés comme les Hébreux puis les Grecs, la mélodie n'existait que comme monodie, se chantait à l'unisson ou en octave, quand les voix de femmes se joignaient aux voix masculines. On n'employait donc que les sons fondamentaux, et tout au plus leur harmonique 2. à l'octave. L'harmonie n'allait naître que bien plus tard, plusieurs siècles seulement après la naissance du Christ. L'Eglise primitive utilisait pour ses chants les modes grecs. « Si l'ère chrétienne débute historiquement à la naissance de Jésus-Christ, écrit Albert Roustit, elle plonge en réalité ses racines six siècles avant, chez les Grecs. La civilisation hellénique est le point de départ de tout le développement artistique de l'Europe. Ce que nous ne devons pas oublier, nous dit l'auteur dans le même chapitre, c'est que « les prophéties bibliques ont été écrites jusqu'à l'ère chrétienne. La prophétie musicale part de l'ère chrétienne et, en quelque sorte, prend leur succession ; elle confirmera sur le plan esthétique leur réalisation historique de façon frappante ».

Je ne crois pas me tromper en disant ici que trop nombreux sont encore les chrétiens qui n'ont jamais lu « In extenso » ou même partiellement l'Apocalypse de Saint Jean. Albert Roustit rappelle, en tout cas, et fort à propos, ce que sont les révélations faites par le Christ à son disciple préféré, et qui constituent une véritable prophétie de ce que sera tout au long des siècles à venir son Eglise, depuis sa fondation jusqu'à la fin des temps. Cette Eglise universelle sera représentée symboliquement par les sept églises d'Asie : l'église primitive d'Ephèse, puis, successivement, celles de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée. Bien des événements de l'histoire nous

laissent supposer que nous vivons actuellement la fin de l'époque de cette dernière Eglise, ce qui signifie que « les temps sont proches ». On sait ce que cela veut dire. Mais la lecture de ce bref résumé de l'Apocalypse dans le livre de notre auteur nous rappellera que si, à ses débuts comme souvent au cours de son existence, l'Eglise a été persécutée jusqu'à voir ses membres martyrisés, elle a été aussi parfois persécutrice et sujette à l'erreur comme à un oubli de charité. Cela n'est pas un jugement téméraire, ni une calomnie humaine, mais l'expression même des révélations prophétiques du Christ à son disciple Jean. Ce sont des hommes qui ont toujours conduit l'Eglise. Ils ont, le plus souvent, réalisé de très grandes choses, sublimes et saintes, car ils suivaient alors exactement ce que le fils de l'homme leur avait enseigné, mais n'oublions pas, d'autre part, la fatale sentence : « Errare humanum est ». L'homme se trompe souvent par la malice et les séductions de l'adversaire, celui qui se nomme Satan. La Vérité et le Bien sont uniquement en Dieu, qui remettra tout au point au jour du jugement final, lorsque la pernicieuse et impudique Babylone sera à jamais détruite, et lorsque sera instaurée pour l'éternité la nouvelle et céleste Jérusalem.

Je vais maintenant aller très vite pour analyser l'œuvre magnifique d'Albert Roustit, car il ne me reste que très peu de place. Je dirai seulement qu'après le chapitre dont je parle en ce moment, et qui nous apprendra comment s'est échafaudée peu à peu, dans l'espace, ce que nous appelons l'harmonie par la constitution des accords (notamment d'abord l'accord parfait, ce premier jet de la nature), et ce jusqu'à la fin du Moyen Age, autrement dit le début de la Renaissance, l'auteur a écrit les six chapitres suivants : « L'ascension vers la perfection », « L'annonce des derniers temps », « Dislocation des structures », « Agonie de notre civilisation », « Prise de conscience » et « Epilogue ». J'attire tout spécialement l'attention du lecteur sur ce qui suit.

Dans « L'ascension vers la perfection », le passage capital est l'extraordinaire prophétie de Daniel reproduite page 134. Cette prophétie fait allusion au quatrième empire, l'empire romain, dont il est question dans le rêve de Nabuchodonosor, interprété et expliqué au roi de Babylone par Daniel, et il s'agit d'actes de violence commis contre le Très-Haut et les saints du Très-Haut. Les saints furent opprimés pendant « un temps, des temps, et la moitié d'un temps ». Mais, ce qu'il y a de curieux, c'est que l'on retrouve cette même expression sybillique : un temps, des temps et la moitié d'un temps dans une autre prophétie qui a été faite cette fois-ci, non pas par Daniel, mais beaucoup plus près de nous, car elle émane de Saint-Jean, dans son Apocalypse. Toutefois, l'expression de durée n'est plus du tout énigmatique, car elle a une équivalence numérique. Il s'agit de quarante-deux mois, soit mille deux cent soixante jours. Mais il faut préciser qu'il s'agit là de jours prophétiques, tels que la Bible les désigne : un jour pour une année. Or, Albert Roustit nous montre que la solution du problème se trouvant dans la prophétie, et que je n'ai pas la place d'exposer ici, a pour point de départ, historiquement, l'an 538 de notre ère, où se situe le début de la suprématie papale. Donc, 538 + 1260 = 1798. Que s'est-il donc passé en 1798 ?

C'est le terme de cette suprématie papale. Cette même année, Rome et Le Vatican sont envahis par une armée française, la République est proclamée à la place du gouvernement pontifical. Tout cela est la suite de la révolution française. « Selon la prédiction biblique, la France est donc le pays qui annonce les derniers temps de l'Histoire. La révolution française est le point de départ d'une émancipation qui allait gagner d'abord l'Europe, puis au XX^e siècle, le monde entier. Mentionnons — ajoute notre auteur — que la période prophétique des 1260 années trouve un écho merveilleux dans l'évolution du langage musical à travers l'ère chrétienne. L'an 538 se situe au début du Moyen Age, où la musique ne connaît encore que la monodie chrétienne qui donnera naissance au chant grégorien ; cette monodie est l'embryon de toute notre tradition musicale. Partant de là, la musique s'oriente vers la polyphonie et l'harmonie pour atteindre la perfection à la fin du XVIII^e siècle (maturité de Haydn, première manière de Beethoven) ; la théorie classique, en effet, s'épanouit pleinement avec l'harmonique sept, lequel, par sa valeur symbolique, souligne ici un achèvement dans l'apogée de l'art musical ».

Précédemment, Albert Roustit nous a montré comment les premiers harmoniques ont été découverts. Dans toute l'Antiquité et le début de l'ère chrétienne, la monodie régnait partout où les peuples étaient profondément sensibles à la musique, mais un accompagnement harmonique ne put jamais se former. En ce qui concerne le phénomène physique de la résonance, seuls ne pouvaient être utilisés que le son fondamental 1 et le son harmonique 2, soit l'octave pour les voix de femmes. L'harmonique 3, c'est-à-dire la quinte, ne servit qu'à créer les notes de la gamme diatonique par développement cyclique, mais il ne put devenir le fondement de l'harmonie qu'au IX^e siècle de l'ère chrétienne. Nous voyons ensuite comment, à la fin du Moyen Age, à l'époque de la Renaissance, puis à l'époque classique qui marqua au XVIII^e siècle l'apogée de l'évolution du langage musical, furent successivement découverts et utilisés les harmoniques 5 (la tierce), 7 (la septième de dominante), et 9 (l'accord de neuvième). l'accord vraiment le plus riche, le plus complet. Nous avons là les 5 nombres impairs représentant l'essentiel de l'harmonie. Il faut remarquer que les nombres impairs sont masculins et procréateurs alors que les nombres pairs sont féminins et reproducteurs. Nous reviendrons plus tard sur cette question dans un article spécial, qui mériterait bien d'être intitulé selon Virgile : « Numerus Deus impari placet » (le nombre impair plaît à Dieu), comme on est en droit de le croire.

C'est précisément à l'accord de neuvième que s'achèvera le classicisme. Albert Roustit nous montre que Beethoven, après avoir couronné cette fin du style classique, va marquer un tournant décisif dans l'histoire musicale, en ouvrant résolument la voie au romantisme qui, à sa suite, aura une influence déterminante sur l'évolution, mais malheureusement aussi, il faut bien le dire, sur la rapide décadence de la musique, qui n'a cessé de s'aggraver jusqu'à maintenant. Il faut lire tout cela avec la plus grande attention, mais ce que je veux signaler spécialement, c'est la stupéfiante et redoutable prophétie qui a été

LA CELEBRE MARCHÉ AMERICAINE
POUR HARMONIE, FANFARE, TAMBOUR ET CLAIRON

PARADE A CHICAGO

Spécialement arrangée et conçue pour :
DEFILE AVEC MAJORETTES

Est éditée aux EDITIONS GEORGES BESSON
Route de Ferrières, CUSSET (Allier)

Directeurs d'Harmonies et de Fanfares, faites-vous connaître, signalez-nous votre adresse. Dès réception, nous vous enverrons un échantillon de nos nouveautés.
MUSIQUE FACILE A LA PORTEE DE TOUS !

prononcée en l'an 457 avant Jésus-Christ par le prophète Daniel et qui, contenant des éléments d'appréciation chronologique, nous permet de calculer facilement l'époque où commencera exactement le crépuscule du monde.

Selon cette prophétie biblique, que l'on trouvera très fidèlement reproduite page 148, et que je ne veux pas dévoiler ici pour en laisser vraisemblablement la surprise et la primeur au lecteur, les signes qui devront commencer à annoncer la fin des temps, plus que jamais très proches, se révéleront en l'an 1844 de l'ère chrétienne, ce qui revient à dire que cela est déjà passé pour nous et que cela marquera le temps où Berlioz composait sa partition de « La Damnation de Faust ». Qu'on veuille bien lire tout cela et qu'on veuille bien étudier de très près les grandes audaces harmoniques de Berlioz, surtout à son époque. On verra à quel point, selon Messiaen et Albert Roustit, Berlioz peut être vraiment considéré comme un grand prophète de la musique.

Mais je dois aussi signaler que la prophétie biblique de Daniel a trait à la purification du sanctuaire du temple de Jérusalem qui fut détruit en l'an 70 de notre ère. Considérons tout ce qui se passe actuellement en Israël et nous pouvons voir là, bien des signes de grands événements qui se préparent. Qu'on ne manque pas de lire à ce sujet la note de la page 149. D'autre part, il faut noter soigneusement les remarques de l'historien André Siegfried faites en 1954 à propos de l'explosion de la première bombe à hydrogène. Il y a vraiment de nombreuses choses à lire et à retenir dans ce livre d'Albert Roustit. C'est un très grand livre que je ne saurais jamais trop recommander. Cela, je le dis du fond de ma conscience, comme l'a fait de son côté, Olivier Messiaen.

Je crois en avoir assez dit pour bien montrer à quel point j'ai été saisi par la valeur, la sincérité et la portée de cet ouvrage unique en son genre. Avant de terminer, qu'il me soit permis de faire remarquer, en me reportant à mes observations sur les nombres triangulaires parus dans mon article « D'alpha à omega », que l'an 1770 qui vit naître Beethoven, le maître qui joua un si grand rôle dans l'orientation de l'histoire musicale, est un millésime triangulaire. Celui qui suit dans la série triangulaire est 1830, la grande date du romantisme, trois ans après la mort du génial musicien. Sont-ce là des signes prémoniteurs ? Ils confirment en tout cas ce que nous a dit Albert Roustit.

André PETIOT.

Le livre sera expédié directement sur demande par l'auteur M. Albert ROUSTIT, Marchais, 91 - Dourdan, France de port, au prix de Fr. 28. (Prière de joindre chèque, mandat ou virement C.C.P. 25.114-02 Paris).

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

ver sans toutefois détrôner Erik Satie !... Ecrite pendant la guerre, dans les Pyrénées, elle est imprégnée d'un sentiment d'horreur qui se transforme, pour conclure, en une péroration triomphale saluant la victoire. Les deux parties sont sous-titrées : « Lent sans exagération » et « Animé ».

A la même époque, s'inscrivent six épisodes symphoniques constituant la musique de scène pour *Antoine et Cléopâtre*, pièce de Shakespeare, traduite par André Gide. Après la création à l'Opéra, le 14 juin 1920, Florent Schmitt devait en tirer deux Suites que les Concerts Lamoureux donnèrent le 17 octobre 1920 pour la première fois.

La *Tragique Chevauchée*, d'après un texte de Byron, écrite aussitôt après, attendit le 29 mai 1924 pour que Serge Koussevitzky la présente au public dans les concerts qui portaient son nom.

Parmi les œuvres importantes, continuons à citer *Danse d'Abisag* pour orchestre, créée à l'Opéra-Comique le 27 juin 1925 et aux Concerts Lamoureux le 24 janvier 1926, une musique de film pour *Salambo*, projeté à l'Opéra, dont il fit deux Suites pour le concert.

Nommé directeur du Conservatoire de Lyon, en 1921, Florent Schmitt n'y resta que deux ans.

En dépit de la définition espiègle pour le piano au début du chapitre précédent, il y a une place pour cet instrument dans son abondant catalogue. Florent Schmitt écrit pour le clavier en pensant à l'orchestre et souvent il aboutit à celui-ci, après avoir désiré que ses interprètes « en aient plein les mains », ainsi que le souligne Alfred Cortot dans l'un de ses trois volumes auxquels je me réfère souvent. Cortot ajoute d'ailleurs « il arrive souvent qu'ils en aient plein le cœur ».

Le concerto commencé en 1928 démontre ces assertions par le titre qui lui fut donné : *Symphonie Concertante* pour piano et orchestre. Elle fut instrumentée en 1931 pour la première audition à Boston le 24 novembre 1932 sous la direction de Koussevitzky et celle qui suivit à l'Orchestre Symphonique de Paris, le 24 avril 1933.

Malgré celles qu'il écrit, le maître ne fut pas un spécialiste de la mélodie comme Faure, Debussy et tant d'autres mais il sut mettre en valeur l'instrument naturel que l'homme possède et qu'il néglige tant, surtout en notre pays où une pudeur incompréhensible le paralyse dès l'enfance... Les *Six chœurs pour voix de femmes et orchestre*, créés chez Colonne, le 19 février 1922 font regretter qu'on ne les entende jamais. Il est vrai que l'on peut dire cela pour bien d'autres titres ! Nous allons peut-être les voir surgir grâce à ce centenaire pour lequel (j'espère...) le silence de nombreuses années est un simple recueillement précédant l'éclat de manifestations grandioses et réparatrices... Souhaitons que cet espoir et celui de ceux qui pensent ainsi, ne soient pas déçus !

Oriane La Sans-Egale devait changer de titre pour devenir *Oriane et le Prince Amour*, ballet dramatique destiné à la Compagnie de la célèbre Ida Rubinstein. Cette partition qui date de 1933 ne fut créée qu'en 1938 à l'Opéra grâce à une chorégraphie de Serge Lifar, sur un arrangement tiré d'un poème de Claude Sèran. C'est en Avignon, au XIV^e siècle que se passe l'action. La musique en colore les passions exprimées avec un pouvoir très suggestif et très naturel à notre grand compositeur.

Une œuvre de musique de chambre suit ce ballet en 1934 : *La Suite en Rocaille* écrite pour le Quintette Instrumental de Paris, fondé par le célèbre flûtiste René Le Roy. Elle est dédiée à cet ensemble (flûte, trio à cordes, harpe) en souvenir de la première exécution à Triton (une société de musique moderne) le 24 mai 1935. Elle comprend quatre parties : « Sans hâte », « Animé » (à 5/8), « Sans lenteur », « Vif ». C'est une œuvre très attachante que l'on voudrait réentendre en raison de sa richesse d'inspiration, sa variété rythmique et harmonique qui mettent en valeur les timbres



si heureusement mariés de cette formation. Une fois de plus l'auteur n'a pas manqué d'exprimer (à sa manière) sa réaction contre les mondanités dont il savait l'insistance. Il qualifiait ainsi cette partition :

« Petite suite : moins de quatre sous : la preuve en est qu'elle est dédiée à quelqu'un qui ne doit naître que dans six mois ou un an ». Le succès de ces pages remarquables a démontré bien vite le contraire.

De la même veine est la Sonatine en Trio qui existe en deux versions : Flûte, clarinette, clavecin (ou piano) ; violon, violoncelle, piano. C'est dans la première version que je la connais pour avoir participé plusieurs fois à son interprétation. Quatre mouvements la composent : « Assez animé », très gai, « Assez vif » dont la souplesse du dialogue évoque une sicilienne. Le troisième mouvement « Très lent » est une méditation dont la beauté mélodique et l'élevation spirituelle font regretter qu'il soit si court. Quant au final « Animé » c'est une explosion de joie et d'esprit. Notons que cette sonatine avait été conçue pour deux pipeaux et vibraphone sur la demande de Miss Dyer mais l'auteur sentit qu'il devait dépasser les possibilités restreintes des charmants instruments à vent.

Gracieuse, aérée, la Suite Sans Esprit de Suite nous fera sourire par son titre mais retiendra notre attention si nous l'entendons dans sa forme primitive pour piano, autant que dans sa forme orchestrale donnée aux Concerts Colonne, le 29 janvier 1938.

En Bonnes voix groupe six chœurs que l'on peut chanter à 3 voix de femmes (ou d'enfants), à 3 voix d'hommes ou les deux réunis. En voici les titres : I. On dist que... (Froissart) ; II. Prince et Bergère (texte populaire anglais) ; III. Le Passant de Paris (Syllabes de Yks) ; IV. Tournez, s'il vous plaît (Syllabes de Yks) ; V. La mort du Rossignol (texte populaire anglais) ; VI. La mode commode (texte français du XVIII^e siècle). Je me rappelle une audition de ces pièces si attachantes dans une petite salle. Florent était assis au second rang des fauteuils portant son inséparable pince-nez. A un certain moment nous le vîmes se lever et s'écrier en battant la mesure « Allons, plus vite ! On s'endort... ». Bien d'autres anecdotes pourraient montrer des réactions semblables et le franc-parler de cet homme à l'aspect bourru qui masquait une tendresse et une sensibilité si souvent exprimée dans ses œuvres. Disons que ce jour-là il ne manqua de dire sa gratitude à ses interprètes qui avaient oublié cette réaction inattendue.

De 1929, une Suite Enfants, destinée à de « grands enfants » fut donnée aux Concerts Lamoureux le 9 mai 1943 dans sa version orchestrale, après avoir été primitivement conçue pour le « confortable mais décevant piano » afin d'évoquer : « L'enfant de Cœur », « de Troupe », « Gâté », « Turbulent », « L'enfant-do », « Moustique », « Moise sauvé par les eaux » et « L'enfant Terrible ».

Janina est une symphonie pour orchestre à cordes créée à Trybique, le 21 mai 1942.

Un souvenir de jeunesse reste pour moi, lié au Quatuor de Saxophones qui fut créé par Marcel Mule et son admirable ensemble, le 3 février 1943. A la fin d'un concert, donné à la salle de l'ancien Conservatoire (ainsi appelée à l'époque) auquel je participais, ainsi que le Quatuor Mule, Florent Schmitt était présent. A la fin de cette manifestation il vint remettre le manuscrit à ses interprètes. Ceux-ci s'emparèrent de quatre pupitres et, immédiatement, déchiffrèrent ce texte, pourtant difficile, devant l'auteur et les quelques atardés qui eurent droit à cette « avant-première ». Je sortis de la salle avec un sentiment d'admiration devant l'étonnante virtuosité de mes aînés, devant cette œuvre qui sonnait si bien et je compris très humblement que j'avais encore beaucoup à apprendre.

Il aurait manqué à ce catalogue un Trio et un Quatuor à cordes. Le premier fut réalisé en 1944 alors que le maître avait 74 ans (1^{re} audition à la Société Nationale - 6 février 1946), le second était soumis au public du festival de Strasbourg le 10 juin 1946 tandis que, trois mois plus tôt, Haybese pour violon et orchestre (ou piano) se faisait applaudir aux concerts Lamoureux.

Bien d'autres œuvres furent conçues durant cette longue vie si laborieuse et féconde. Les principales ne doivent pas faire oublier celles qui n'ont pas leur éclat et que nous retrouverons plus loin. Citons Introit, Récit et Congé (Colonne, 16 décembre 1951), Sextuor de clarinettes

(Colonne, 14 février 1953), puis, à la même époque, une Suite pour flûte et piano en trois parties dont les mouvements « Alerte » et « Assez Animé » entourent un « Lento » très chaleureux.

Cette carrière admirable se termine par une Symphonie pour grand orchestre qui fut créée au festival de Strasbourg, le 15 juin 1958. Elle est de forme classique avec un « Allegro » qui oppose l'agressivité d'un premier thème au caractère serein du second tandis que l'« Andante » épanche sa tendresse par la voix des cuivres et des cordes. Le « Final » très coloré interrompt son allégresse pour permettre au cor solo de rappeler le motif de l'« Andante ». Cette avant-dernière partition constitue un exemple pour l'école symphonique française.

Le 17 août 1958 (88 ans, Florent Schmitt, qui avait assisté à la création de cette symphonie et qui avait recueilli les acclamations du public avec son sourire mêlé de scepticisme, devait mourir à Neuilly-sur-Seine, alors qu'il travaillait encore sur une Messe pour voix et orgue, son ultime message.

Rappelons que le fauteuil resté vacant par suite du décès de Paul Dukas, fut offert à notre musicien, à l'âge de 66 ans, non par faveur ou par convenance (redisons combien il était en marge des intrigues !) mais après lui avoir donné le Prix de Rome avec tant d'hésitation ; on devait bien à sa puissante personnalité une réparation. Il reste maintenant à faire oublier tant d'indifférence à son endroit.

N'est-ce pas à Henry Barraud, son disciple, que je dois laisser la conclusion

« Je ne sais si l'abondance de la veine musicale de Schmitt et de la complexité de la matière dont il fait usage ne masquent dans une certaine mesure aux yeux du public la force en lui, consciente et volontaire de cette vertu de discipline. Elle en fait un sensible toujours maître de ses nerfs, un lyrique toujours maître de ses élans, un créateur toujours maître de sa création ».

(A suivre).
Pierre PAUBON.

Liste des œuvres non citées dans le texte :

- 1890 Deux chansons. Trois Préludes pour piano (Prélude triste, Obsession, Chant des Cygnes). Soirs et Musiques Intimes (2 recueils) pour piano.
- 1891 O Salutaris, chant et piano. Trois chansons, op. 21.
- 1892 Trois chansons op. 4. Deux pièces, op. 12 pour piano.
- 1894 Eté pour orchestre.
- 1895 Chant du soir pour violon. Deux chansons op. 18. Musiques foraines, piano à 4 mains Neuf pièces, op. 27 pour piano.
- 1896 Ballade de la Neige, pour piano. Trois chœurs à capella, op. 49.
- 1897 Les Barques, chant et orchestre. Tristesse au jardin, chant et orch. Musiques de plein air, pour orchestre.
- 1898 Musique sur l'eau, chant et orchestre. Soir sur le lac, chanson. Crépuscules, piano. Cinq pièces, op. 19, violon ou violoncelle et piano. Hymne à l'été, pour double quatuor vocal et double chœur à capella. Quatre pièces, op. 46 pour piano.
- 1900 Danse des Devadasis, solo chœur et orch. Sciamik, poème symphonique. Pièces Romantiques pour piano.
- 1901 Nuits romaines pour piano. Quatre pièces, op. 25 pour violon et piano. Trois valse nocturnes, Demande, chant et orch. Quatre lieds, op. 45.
- 1902 Trois petites pièces, op. 13, pour piano.
- 1903 Chansons à 4 voix, op. 39. Trois Rapsodies pour 2 pianos. Scherzo vif, violon et orch.
- 1906 Vocalise, op. 30. Petites musiques pour piano. Sur cinq notes pour piano à 4 mains. Andante et Scherzo, harpe et quatuor à cordes.
- 1907 Pupazzi pour piano (puis pour orch.). Quatre pièces créatives pour piano à 4 mains. Huit courtes pièces pour préparer l'élève à la musique moderne, pour piano.
- 1910 Lied et Scherzo pour double quintette à vent.
- 1911 Deux pièces pour harpe chromatique ou piano. Humoresques pour piano à 4 mains.
- 1913 Rêves pour orch. Dionysiaques pour musique militaire (poème symphonique). Ombres pour piano dont un extrait d'entendus dans le lointain, fut orchestré.
- 1914 Chant de guerre, solo, chœur et orchestre.
- 1916 Marche du CLXIII R. I. Cinq Motets, op. 60.

- 1918 Légende pour alto, violon ou saxophone et orch.
- 1920 Mirages pour piano.
- 1921 Trois chants en l'honneur d'Auguste Comte.
- 1922 In Memoriam qui comprend Cippus Feralis et Scherzo sur le nom de Gabriel Fauré.
- 1923 Fonctionnaire MCMXII (musique pour un film). Kermesse-Valse.
- 1926 Final pour violoncelle et orchestre.
- 1927 Cançunik, Ronde Burlesque, pour orchestre.
- 1935 Trois danses, op. 86 pour piano puis orchestrées.
- 1936 Chaîne brisée, pour piano. Fête de la Lumière (Exposition de 1937).
- 1938 Minorités, pour flûte et violoncelle.
- 1939 L'arbre entre tous, orch. et chœurs. Hasards, piano, violon, alto, violoncelle. A tour d'Anches (trio d'anches et piano ou trio à cordes et piano).
- 1940 Small gestures pour piano. Trois chants, op. 98 avec orchestre. Trois trios, op. 99 pour voix féminines avec piano et orch. Quatre poèmes de Ronsard pour chant et piano (ou orch.).
- 1943 Essai de locomotive (pour un film). A contre voix, chœur mixte à capella.
- 1944 Quatuor de flûtes.
- 1945 Le clavecin obtempéré.
- 1946 Marche nuptiale pour orgue. Quatuor pour trois trombones et tuba.
- 1948 Trois liturgies joyeuses, voix mixtes.
- 1949 La Fête de Kenwaro'h, chœur à capella. Quatre monocantes pour voix et quintette instrumental ou piano. Cinq chœurs en vingt minutes avec orchestre ou piano. Trois poèmes de R. Ganzó, chant et piano. Le chant de la nuit, chœurs et orch. ou piano.
- 1950 Conseil tenu par les rats pour voix. Scène de la vie moyenne pour orchestre (ou piano).
- 1951 Chants alizés, quintette à vent.
- 1952 Laudate Dominum Fieri. Oremus pro Pontifice. Sacramenti Salus, chœurs et orgue. Quatre refrains pour 3 voix égales et piano.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-au-Roi - 75-PARIS XI^e - TEL : 623 09 74



- 1955 Suite pour trompette et orchestre. De vives voix, 3 voix égales. Cinq refrains, voix égales et piano.
- 1956 Quatuor pour presque tous les temps, violon, violoncelle, flûte et piano. Domine Dominus Noster, quatre voix mixtes et orgue.
- 1957 Trois duos pour voix et piano.

POÉSIE DU SOLFÈGE

Deux irréconciliables se réconcilient « Poésie du Solfège » d'Edmund J. Pendleton (Ed. Choudens) par Pierre Augert

Depuis près d'un siècle, bien des pédagogues, troublés par la phrase célèbre de Maurice Emmanuel, « En France, le Solfège a tué la Musique », ont cherché à humaniser les débuts de l'enseignement musical.

Le ministère des Affaires Culturelles s'est penché sur les méthodes les plus ingénieuses que l'on ait proposées depuis 1920: Gedalge Martenot, Massis, Ward, Kodaly, etc., mais il semble que personne ne soit allé aussi loin que Carl Orff dans la connaissance de l'âme enfantine.

Les stages d'initiation musicale par la méthode active qu'organise Mme Aline Pendleton-Pelliot connaissant un succès de plus en plus affirmé, et le nombre de stagiaires que l'on ne peut admettre dépasse de loin le chiffre des acceptés.

Des instructeurs de tout premier plan : Jos Wuytack, Polyxena Mathy, Helmut Lips, Elisabeth Schoch, Michel Sanvoisin, sont les fidèles collaborateurs de cette animatrice.

Mais nos stagiaires de 20 ans ne disposent pas encore d'une grande expérience pédagogique, quels que soient leurs dons.

En publiant chez Choudens, cette « Poésie du Solfège », Edmund J. Pendleton va rendre aux jeunes professeurs de signalés services. Des compositions de très grande valeur, dans leur simplicité, embellissent les trente cours de musique que suivent les enfants dans leurs premières années scolaires.

Tout en étant charmés par ces rythmes, par ces mélodies de si bonne frappe, par cette richesse modale, l'élève apprendra — presque sans s'en rendre compte — tous les premiers éléments du solfège, ce solfège que tant de pédagogues rancés s'appliquent à présenter d'une manière si rebulante.

Satisfaisant aux vœux du grand Kodaly, qui a dit : « On ne chante juste qu'à deux voix », les trente-cinq pièces sont écrites à deux voix. L'audition et la lecture, aussi bien horizontale que verticale, se développent donc harmonieusement chez l'enfant dont la sensibilité musicale aura été éveillée dès le premier cours.

Car l'instrumentiste français est le meilleur lecteur du monde et ses qualités doivent être préservées à tout prix.

Affirmons-le sans crainte, en guise de conclusion : la musique qui est répandue dans ces quelques pages permettra aux enseignants de réussir sur tous les plans.

Pierre AUGERT,

Inspecteur principal de la Musique au ministère des Affaires Culturelles.

Stage de Marly-le-Roi

Démonstration de M. Robert
Présentation de l'enseignement musical dans le 1^{er} degré et dans les sociétés musicales.

M. Robert, en premier lieu, fait une démonstration dans un C.P. de l'enseignement primaire.

Par la présence de jeunes élèves, il fait exécuter à ceux-ci, les exercices nécessaires à la correction de la voix. Par des exercices entrecoupés par l'étude de chants scolaires il s'efforcera de montrer les trois phases principales de cet enseignement.

1^o En partant d'une note commune, il amènera une justesse collective relative, en développant l'étendue de la voix vers la note grave.

Puis, dans une deuxième phase, en partant de la note de base, il fera exécuter aux élèves, des exercices ascendants et descendants par intervalles progressifs avec gestes, puis ces mêmes exercices seront renouvelés avec graphiques, puis avec l'écriture normale.

En plus, il s'efforcera de développer la mémoire des sons en procédant par l'audition d'une syllabe répétée sans aide, pour arriver en fin d'année à la répétition totale d'une phrase.

Il terminera la leçon par la reconnaissance de la hauteur de deux sons.

Puis, dans la 3^e phase, en se servant des chants permettant l'écriture du signe musical, il fixe dans l'oreille de l'élève, la justesse et la connaissance des sons, et par des chants mesurés il apprend les mouvements des 3 mesures. Il montre le procédé employé pour le travail individuel dans le collectif et termine ce cours en s'assurant que toutes les voix défectueuses sont corrigées.

Pour le CE1, le procédé est identique : avec une progression constante, il amène l'élève à la connaissance des valeurs, toujours, soit en se servant de chants scolaires ou de chants.

Pour le CE2, toujours les mêmes procédés, l'élève pourra déchiffrer les valeurs étudiées, en écriture normale.

La démonstration des C.M. nous montre, tiré d'un chant, le travail d'un exercice de lecture, servant en même temps, d'exercice d'intonation, de rythme et de lecture, d'un travail vocal sur les intervalles, par un procédé visuel,

de la découverte de la possibilité de chanter seul, paroles et musique, de trouver à l'oreille les notes de l'accord et d'entendre à 2 et à 3 voix, de connaître le rythme de tous les signes utiles au déchiffrement d'un chant, en se servant d'un conte de Noël et d'images successives.

Puis, traitant des cours de société, il met en garde sur les termes erronés de notre enseignement du travail auditif des intervalles et des tonalités, et accompagne surtout les explications par l'audition de disques, permettant de concrétiser les définitions.

Souhaitant que les recherches permettent d'améliorer le recrutement des musiciens, il conseille de s'imprégner des éléments exposés dans les différentes démonstrations et d'en tirer une méthode personnelle s'adaptant au tempérament de chacun de nous.

Démonstration du « Visonote »

Démonstration qui prouve, par un appareil, la difficulté de contrôler la justesse de chaque son. Appareil d'une précision remarquable, mais qui semble demander une attention particulière dès l'étude de l'instrument.

Démonstration de M. Dodier

Cette démonstration a fait apparaître la recherche faite pour donner aux enfants handicapés la possibilité d'avoir les mêmes avantages musicaux que ceux donnés aux enfants normaux.

Il semble prouver que cet enseignement, pouvant être même utilisé médicalement, peut, en même temps être une sorte de rééducation, amenant ces enfants à un niveau normal.

Il peut former avec ces enfants, des ensembles instrumentaux égaux à ceux des enfants normaux.

Il se sert, par des exercices démontrés au tableau, du mouvement, de l'agitation, du calme du repos et de la jouissance auditive de la musique. Il semble également démontrer que le son est l'élément essentiel du développement mental de ces élèves.

Son exposé étant difficile à reproduire par écrit, semble prouver que l'on peut facilement donner à la vie de celle des enfants normaux.



Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

Rapport du 17^e concours de vocalistes

Le 17^e Concours international de Vocalistes a eu lieu du 28 août jusqu'au 5 septembre au Théâtre Casino à s-Hertogenbosch.

Les 105 concurrents, qui représentaient 30 nationalités, comptaient 45 sopranos, 21 contraltos-mezzosopranos, 11 ténors et 28 basses-barytons.

Les membres du jury étaient: Manus Willemsen, président (Pays-Bas); Anton Dermota (Autriche); Johannes den Hertog (Pays-Bas); Irma Kolassi (France); Pierre Mollet (Suisse); Allen Percival (Angleterre); Erna Eporenborg (Pays-Bas) et Maria Stader (Suisse).

Les candidats étaient accompagnés des pianistes Gérard Van Blerk et George van Renesse. 20 sopranos, 6 contraltos-mezzosopranos, 4 ténors et 14 basses-barytons ont été admis au demi-finale.

De ces 44 candidats, 21 entrèrent au finale, c'est-à-dire Patricia Barham (Etats-Unis), Sona Ghazarian (Liban), Christiane Issartel (France), Ingrid Kremling (Allemagne), Tidko Lazo (Hongrie), Lilleba Lund (Norvège), Hiroko Ochiai (Japon), Sally le Sage (Angleterre), Georgette Sezonov (Etats-Unis) et Regina Winkelmayr (Autriche); les contraltos-mezzosopranos Helen Attfield (Angleterre), Jacqueline Jacobs (Pays-Bas) et Janet Walker (Etats-Unis); les ténors Charles Corp (Angleterre) et Soto Papulka (Grèce); les basses-barytons Tom Haenen (Pays-Bas); Erich Knodt (Allemagne), Klaus-Jürgen Küper (Allemagne), Gerd Werner Nel (Afrique du Sud), Louis Edward Smart (Etats-Unis) et Schulchi Takahashi (Japon).

Le prix de la ville de s-Hertogenbosch a été décerné au basso japonais Schulchi Takahashi. Le basso allemand Erich Knodt gagnait un 2^e prix.

Parmi les sopranos, Sona Ghazarian gagnait un premier prix, tandis que Christiane Issartel de France et Georgette Sezonov des Etats-Unis obtenaient chaque un 2^e prix.

Parmi les contraltos-mezzosopranos et les ténors, il n'y avait pas de premiers prix.

Le contralto anglais Helen Attfield, de même que les ténors Charles Corp (Angleterre) et Soto Papulka (Grèce) gagnaient chacun un 2^e prix.

Des mentions honorables ont été attribuées aux sopranos Patricia Barham (Etats-Unis), Lilleba Lund (Norvège) et Hiroko Ochiai (Japon).

Le basso néerlandais Tom Haenen a été attribué le prix de la «Maatschappij tot Bevordering der Toonkunst».

Le mezzosoprano néerlandais Jacqueline Jacobs et le soprano allemand Ingrid Kremling ont partagé le prix de la «Stichting Nederlandse Muziekbalansen» pour leurs interprétations des mélodies contemporaines néerlandaises.

La bourse pour le Cours de Vacances pour Vocalistes 1971 a été décerné au baryton sud-africain Gerd Werner Nel.

Le concert des lauréats des 1^{er} et 2^e prix avec «Het Brabants Orkest» sous la direction de Hein Jordans a eu lieu le 9 septembre au Théâtre Casino à s-Hertogenbosch. Ce concert a été radiodiffusé par la société de radiodiffusion K.R.O.

Renseignements au secrétariat de l'école, de 14 h. à 19 h.; 269, rue Saint-Jacques, Paris (5^{ème}). Tél. Odéon 56.74 et 15.39

Communiqué de presse

M. Lajos Soltesz, directeur de la musique du théâtre «Graslin» de Nantes, recevra les aspirants à la direction d'orchestre, le lundi 9 novembre 1970 de 9 h. à 18 h., à la «Schola Cantorum», 269, rue St-Jacques, Paris (5^{ème}).

SCHOLA CANTORUM

La SCHOLA CANTORUM vient de créer des bourses d'études réservées aux étudiants admissibles au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Ces bourses, qui donneront accès aux classes supérieures de chant, d'instruments et d'écritures de la Schola Cantorum, seront attribuées à la suite d'un concours.

XVIII^{ème} ANNÉE Reprise des concerts de Midi

Vendredi 13 novembre 1970, à 12 h. 30 à l'amphithéâtre de l'Institut d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet, Paris-VI^e.

Le trio baroque de Paris, avec le concours de Robert Veylon-Lacroix Pierre Pierlot, Robert Gondre (clavier, hautbois et violon)

Vendredi 20 novembre à 12 h. 30. Danièle Galland, cantatrice et Gisèle Kuhn, pianiste.

Vendredi 27 novembre à 12 h. 30, le quatuor Loewenguth, avec le concours d'Alfred Loewenguth, Jean-

Pierre Sabouret, Roger Roche, Roger Loewenguth. Places: 5 F. — Etudiants: 4 F. Abonnements (5 concerts): 20 F. — Etudiants: 15 F. Carnets collectifs (5 places pour le même concert): 20 F. — Etudiants: 15 F.

Avant le concert: buffet (non compris) à partir de 11 h. 45

Renseignements: Mlle Francine Franz, 22 bis, rue Marbeau, Paris-XVI^e. Tél. 727-54-74 et permanence le vendredi de 10 h. à 12 h. 30 à l'Institut de Musicologie, 3, rue Michelet, Paris-VI^e.

UNE SEMAINE D'ACTION (3 AU 13 NOVEMBRE) POUR LE 1% AUX AFFAIRES CULTURELLES

Avant le vote de l'ASSEMBLEE NATIONALE sur le Budget 71 des Affaires Culturelles le Comité de Liaison et d'Organisation pour le 1% aux Affaires Culturelles a tenu une Conférence de PRESSE le jeudi 20 octobre, au Théâtre de Poche, à PARIS, pour annoncer les 10 jours pour le 1% et expliquer son initiative.

Le Comité a déclaré qu'il avait demandé à être entendu par les Commissions Culturelles de l'ASSEMBLEE NATIONALE et du SENAT. Pour tous renseignements, écrire à Mme Laurence MONTEIL, au siège du Comité, 10, rue Tholozé, PARIS-18^{ème}.

Examens Fédéraux 1971

DIVISIONS	TITRES DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
PIANO			
Préparatoire B (débutant)	A l'Aube	J. Barat	Mappemonde
Préparatoire A	Berceuse pour un Chaton	J. Barat	Mappemonde
Élémentaire B (facultatif)	Danse Bretonne	R. Salmon	Combres
Élémentaire A	Contours	R. Salmon	Combres
Moyen	Concertino Giocoso	L. Wurmser	Combres
Supérieur	Sonata en la avec variations (sans Marche Turque) 1 ^{re} invention à 2 ou 3 voix	Mozart Bach	Au Choix Au Choix
VIOLON			
Préparatoire B (débutant)	Colombette	Jean Meyer	Deirieu
Préparatoire A	Menuet rustique	P. Espejo	Lemoine
Élémentaire B (facultatif)	Promenade du Petit Ours	René Challan	Eschig
Élémentaire A	Les rêves de Janeline (n° 5 Le Manège des 7 Nains)	Gallois Montbrun	Leduc
Moyen	Concertino n° 3	Armand Heck	Combres
Supérieur	Prélude et allegro	F. Kreisler	Schott
VIOLON-ALTO			
Préparatoire B (débutant)	Réverie	Sizain	Deirieu
Préparatoire A	A Simple suite	John Wray	et Hawkes
Élémentaire B (facultatif)	Mélodie grégorienne	Guy de Lioncourt	Boosey
Élémentaire A	L'Automne	Albeniz Neuberth	S.A. d'Ed. de
Moyen	Aria	A. Roussel	Musique
Supérieur	Bourrée Auvergnate	Canteloube	Leduc Leduc
VIOLONCELLE			
Préparatoire B (débutant)	Ma Première Pièce	J. Strimer	Durand
Préparatoire A	Promenade matinale (n° 1) et Goguenard (n° 3) extraits de la suite: «Bon Matin»	Gretchaninoff	Schott
Élémentaire B (facultatif)	1 ^{er} mouvement de la sonate en si bémol majeur, op. 43, n° 1	Romberg	Gallet
Élémentaire A	1 ^{er} mouvement (allegro) du 1 ^{er} concertino en mi majeur, op. 38; révision Ruyssen	Romberg	Deirieu
Moyen	a) Allemande de la 1 ^{re} suite en sol majeur de b) Variations sur une chanson naïve, op. 125	J. S. Bach Paul Bazelaire	Au Choix Schott
Supérieur	a) Hommage à Vivaldi b) Hommage à Boccherini extraits de la «Suite Italienne», op. 122	Paul Bazelaire	Gallet
CONTREBASSE A CORDES			
Préparatoire B (débutant)	Etude au choix du professeur (extrait de la méthode de Nanny)	de Nanny)	Leduc
Préparatoire A	Sérénade	Gretry	Leduc
Élémentaire B (facultatif)	Etude au choix du professeur (extrait de la méthode de Sitt)	Sitt	Gras
Élémentaire A	Canzonetta	E. Gaudefroy	Leduc
Moyen	Parade	Ratez	Durand
Supérieur	Air Varié	Pascal	Durand
CHANT			
Préparatoire B (débutant)	Vocalise très facile	Concone	Billaudot
Préparatoire A	a) Vocalise facile b) Morceau au choix du professeur	Concone	Billaudot
Élémentaire B (facultatif)	a) Vocalise facile b) Le Tilleul	Concone Schubert	Au Choix Billaudot
Élémentaire A	a) Vocalise facile b) Vocalise de moyenne difficulté	Concone	Billaudot
Moyen	a) Venise b) Venise	Concone Gounod	Choudens Billaudot
Supérieur	a) Vocalise plus difficile b) Litanies Florales	Concone E. Damas et J. Selerson	Choudens
FLUTE			
Préparatoire B (débutant)	Dix Danses françaises du XVIII ^e (n° 6: la Cigogne)	A. Celler	Zurfluh
Préparatoire A	Berceuse	Albeniz Fleury	Leduc
Élémentaire B (facultatif)	Aubade	Brown	Combres
Élémentaire A	Barcarolle	P. Fraubon	Combres
Moyen	Concertino n° 11	J. Porret	Martin
Supérieur	Introduction et Saltarelle	J. Semler-Collery	Eschig
HAUTOIS			
Préparatoire B (débutant)	Romance	P. Villette	Leduc
Préparatoire A	Élégie	J. Albrespic	Leduc
Élémentaire B (facultatif)	Berceuse	De La Castillère	Leduc
Élémentaire A	Armor	Ch. Brown	Combres
Moyen	Concertino n° 14	J. Porret	Martin
Supérieur	Cantilène et petit divertissement	J. Semler-Collery	Eschig
CLARINETTE			
Préparatoire B (débutant)	Petite Romance	G. W. Leconte	Ed. Del Sol
Préparatoire A	Andantino	A. Ameller	Lemoine
Élémentaire B (facultatif)	Dimanche matin	A. Thiry	Molenaar
Élémentaire A	Musicolor	Willy Van Dorsse- laer	Billaudot
Moyen	Eveil et Primesaut	Gabriel le Vigulé	Combres
Supérieur	Récit et Danse	L. Legron	Margueritat
BASSON			
Préparatoire B (débutant)	Cantilène	P. Villette	Leduc
Préparatoire A	Arioso	M. Cariven	Combres
Élémentaire B (facultatif)	Chanson d'Antan	Desportes	Leduc
Élémentaire A	Scherzetto	L. Nivard	Gallet
Moyen	Petite Pièce en mi mineur	De Coriolis	Leduc
Supérieur	Concertino n° 18	J. Porret	Martin
COR			
Préparatoire B (débutant)	Pastorale	J. J. Werner	Billaudot
Préparatoire A	Prélude (extrait des 3 pièces faciles)	A. Ameller	Gacher
Élémentaire B (facultatif)	Chant populaire	J. Brahms	Molenaar
Élémentaire A	Nocturne	De Coriolis	Leduc
Moyen	Concertino n° 5	J. Porret	Martin
Supérieur	Pièce Romantique	J. Semler-Collery	SEMI
SAXOPHONE-ALTO			
Préparatoire B (débutant)	Sérénade	Anlot	Martin
Préparatoire A	Colorix	Willy Van Dorsse- laer	Billaudot
Élémentaire B (facultatif)	Célèbre Air	Stradella	Combres
Élémentaire A	Petite suite en saxo	J. Desvaux	Billaudot
Moyen	Première Sonatine	Boucard	Martin
Supérieur	Papillons	J. Porret	Martin
SAXOPHONE-TENOR ou SOPRANO			
Préparatoire B (débutant)	Au fil de l'eau — A travers la prairie ensoleillée	Delaunay	Billaudot
Préparatoire A	Petite pièce d'examen, série A	G. Lottier	Gras
Élémentaire B (facultatif)	Dimanche matin	A. Thiry	Molenaar
Élémentaire A	Un Soir	H. Hubert	Molenaar
Moyen	Petite Etude et Polonaise	Ch. Daniela	Martin
Supérieur	Virelai	G. Sporek	Zurfluh
TROMPETTE			
Préparatoire B (débutant)	Vers l'Avenir	P. Cavais	Billaudot
Préparatoire A	Comptine	P. Bigot	Billaudot
Élémentaire B (facultatif)	Concertino n° 21	J. Porret	Martin
Élémentaire A	Prélude et Final	Léo Reimès	Billaudot
Moyen	Romance et Allegro	J. Robert	Combres
Supérieur	2 ^e Solo	J. Porret	Molenaar

CORNET BUGLE			
Préparatoire B (débutant)	Parade des bâtonnets	J. Meyer	Zurfluh
Préparatoire A	Chant populaire	Brahms-Baudrier	Combre
Elémentaire B	Simplex	Dufour	Gras
Elémentaire A	Lied	Gallois Montbrun	Leduc
Moyen	Concertino n° 3	J. Portet	Martin
Supérieur	Première Etude de Concours	A. Petit	Martin
TROMBONE			
Préparatoire B (débutant)	Marche du Recueil	J. S. Bach	Leduc
Préparatoire A	Andante	Dhaene	Gras
Elémentaire B (facultatif)	Précité	R. Clérissé	Leduc
Elémentaire A	Air Noble	J. Robert	Billaudot
Moyen	Aria	J. Vallier	Rideau Rouge
Supérieur	Fantaisie Lyrique	J. Semler-Collery	Eschig
SAXHORN-BASSE TUBA			
Préparatoire B (débutant)	Autuma Evensong	H. Rimmer	Molenaar
Préparatoire A	To a Wild Rose	E. Macdowell	Molenaar
Elémentaire B (facultatif)	Chant mélancolique	L. Nivard	Martin
Elémentaire A	Romance Scherzeto	L. Nivard	Martin
Moyen	Incidence	L. Delbecq	Molenaar
Supérieur	Konzert n° 2	Haydn	Molenaar
MANDOLINE			
Préparatoire B (débutant)	Air Antique	Palestrina	Renato-
Préparatoire A	Hymne à la nature	E. Marteau	Deslaurier
Elémentaire B (facultatif)	Chanson Triste	L. V. Beethoven	Renato-
Elémentaire A	Etude mélodique	E. Marteau	Deslaurier
Moyen	La Kernorvannaise	Romain Worschech	B. G. Adofé
Supérieur	Sicilliana	Mario Macchioli	B. G. Adofé
		René Marteau	Chez l'auteur
		Fr. Menichetti	Le Médiateur
GUITARE			
Préparatoire B (débutant)	Valse en sol	Fortea	Au Choix
Préparatoire A	Sérénade à Marguerite (la première guitare)	A. Fayolle	Combre
Elémentaire B (facultatif)	Roses Fanées	Mendelssohn	B. G. Adofé
Elémentaire A	Chant n° 1	F. Guenet	Combre
Moyen	L'Eglise	Romain Worschech	Combre
Supérieur	Légende	Paul Delaunay	Combre
		Jacques Tesserech	Lemoine
ACCORDEON			
Elèves utilisant les Basses composées (système traditionnel)			
Préparatoire B (débutant)	Premiers Soucis	E. Lorin	Beuscher
Préparatoire A	Sérénade en fa	Tony Pallone	T. Pallone
Elémentaire B (facultatif)	Escale Provençale	Cellino Dratti	E. Basile
Elémentaire A	Sticillienne	André Astier	U.N.A.F.
Moyen	(version standard Basses)	J. Semler-Collery	Beuscher
Supérieur	Feux de joie	M. Azzola	La Comète
CATEGORIE A			
Elèves utilisant uniquement les bassettes (Basses chromatiques)			
Préparatoire B (débutant)	Au choix du professeur	H. Rawson	Camia
Préparatoire A	Minuetto Grazioso	T. Lundquist	Hohner
Elémentaire B (facultatif)	Neuf inventions à 2 voix : invention n° 2	T. Lundquist	Hohner
Elémentaire A	invention n° 6	J. Mendel	Camia
Moyen	Romantic Walk (version basses chromatiques)	J. Semler-Collery	Beuscher
Supérieur	Lorina (version basses chromatiques)		

clusement étudié la facture de l'instrument.

Au sujet de l'utilisation des Accords composés, je pense très utile de signaler ici l'opinion de Maître Hoeree, compositeur, professeur de musicologie en Sorbonne, grand ami de la Musique Populaire.

J'ai eu le très grand plaisir de participer avec lui, en juin dernier, pour France-Culture, à deux émissions des « Dossiers de la Musique » animées par l'éminent critique musical Georges Léon. Le « Dossier » étudié au cours de ces deux émissions était celui de l'Accordéon.

Ayant personnellement expliqué pourquoi j'étais partisan de continuer à utiliser les Accords composés, M. Georges Léon demanda à Maître Arthur Hoeree ce qu'il pensait de ce système. Voici intégralement sa réponse telle que les auditeurs ont pu l'entendre. « Je crois qu'aucune donnée, a priori, n'est mauvaise en musique et en matière de composition. On parle d'Accords préparés. Qu'y a-t-il comme Accords préparés ? A la main gauche sur un bouton, on obtient immédiatement un Accord parfait : do-mi-sol par exemple, ou bien l'Accord mineur : « do-mi-b-sol. On obtient aussi, avec un seul bouton un Accord que nous appelons Sol septième : sol-si-ré-fa. Bien sûr, vous me direz quel est le composé si tel ou tel va se limiter à l'usage de ces deux ou trois Accords : Accord parfait majeur, Accord parfait mineur et septième, bien sûr, mais ce qu'on oublie, c'est qu'avec deux doigts, on superpose deux Accords et du coup on introduit des harmonies extrêmement éloignées des Accords parfaits et on peut même faire mieux que cela, c'est en faisant une alternance entre deux doigts ou même entre deux doigts et un doigt, on obtient exactement un Accord de six sons et un Accord de trois sons, autrement dit

« des choses qui sont absolument injouables au piano, à aucun clavier pas même à l'orgue justement parce que la main ne peut embrasser des écarts aussi considérables, il y a peut-être la Harpe qui peut se permettre la 15^e parce que les cordes sont très rapprochées, mais au piano c'est impossible. Donc, avec ce qu'on appelle les Accords Composés, préparés à l'avance, en les superposant, en les alternant à toute vitesse, on obtient des effets qui sont vraiment remarquables et uniquement possibles à l'Accordéon. »

« Georges Léon : ...et qui à vous, compositeurs, proposent une possibilité d'expression nouvelle... »

« Arthur Hoeree : ...absolument nouvelle et irréalisable ailleurs, ce qui me paraît tout à fait intéressant ».

Etant tout à fait d'accord avec Maître Hoeree, je ne peux que recommander à mes Collègues professeurs d'enseigner à leurs élèves, l'Accordéon de Concert possédant un double système au clavier main gauche. Ceux-ci seront alors capables d'interpréter tous les genres de musique et pourront aborder facilement, les œuvres écrites spécialement pour notre instrument par les compositeurs contemporains.

Etienne LORIN,

Vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.

(1) ACCORDEON DE CONCERT. Instrument dont le clavier main gauche possède à la fois le système traditionnel (accords composés) et le système des notes seules (bassettes ou basses-dramatiques).

Il existe 2 modèles de cet instrument :
1. Modèle possédant en plus du système traditionnel, des rangées supplémentaires de boutons donnant les bassettes.
2. Modèle possédant le système traditionnel sans rangées supplémentaires. Les boutons utilisés pour jouer les accords permettent d'obtenir les bassettes en servant d'un registre de déclenchement.

EXAMENS FÉDÉRAUX BATTERIES FANFARES

SOLFÈGE et INSTRUMENTS BATTERIES - FANFARES REGLEMENT (Année 1971)

Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes âgés de moins de 25 ans.

Tout candidat totalisant en toute division dix-huit points obtient une mention ascendante ou un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.

Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de dix-huit points, pourront se présenter en excellence au concours de fin d'année organisé par la C.M.F. à Paris.

Les candidats devront obligatoirement fournir au jury trois parties séparées ou trois conducteurs du morceau imposé.

Les épreuves se dérouleront dans les fédérations régionales ; les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération régionale à laquelle il appartient.

PROGRAMME SOLFÈGE L'épreuve de solfège consiste à lire sur une méthode de clairon, tambour, trompette, cor, etc., un numéro choisi par le jury selon le classement des candidats.

L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats.

QUESTIONS THEORIQUES L'élève aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale selon le classement des candidats. (Voir, pour tous les instruments, à l'exception des tambours, la Méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon ») Editions Robert Martin.

L'ÉPREUVE INSTRUMENTALE COMPREND — Pour les clairons et trompettes : 1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury, et d'un morceau imposé ; 2) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.

— Pour les tambours : 1) L'exécution d'une marche choisie par le jury et d'un morceau imposé ; 2) L'exécution d'une lecture à vue.

— Pour les autres instruments : 1) L'exécution d'un morceau imposé ; 2) L'exécution d'une lecture à vue.

LA NOTATION EST LA SUIVANTE : Epreuve de solfège : solfège, de 0 à 10 ; théorie, de 0 à 10. Epreuve instrumentale : morceau imposé, de 0 à 10 ; lecture à vue, de 0 à 10.

ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR CHACUNE DES ÉPREUVES Division supérieure : 1er prix, 16 à 20 points ; 2ème prix, 13 à 15 points 1/2 ; 3ème prix, 10 à 12

points 1/2. Division préparatoire, élémentaire, moyenne : 1ère mention : 16 à 20 points ; 2ème mention, 13 à 15 points 1/2 ; 3ème mention : 10 à 12 points 1/2.

N.B. — Pour les clairons, trompettes et tambours qui ont à exécuter, en plus du morceau imposé et de la lecture à vue une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante : sonnerie ou marche, de 0 à 5 ; morceau imposé, de 0 à 10 ; lecture à vue, de 0 à 5.

EXAMENS FÉDÉRAUX (Batteries-Fanfarses) (Année 1971)

PREPARATOIRE (3ème division) CLAIRONS et CLAIRONS BASSES. — Solfège : travailler de la page 3 à la page 10 inclus. Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon » de A. Trémine.

Théorie : du début de la méthode NEP du clairon à la page 5. Examen instrumental. — 1-a) Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Rappel de pied ferme » ou « l'ouverture du ban », pages 56 et 57 NEP du clairon.

b) Morceau imposé : travailler l'exercice n° 12 page 13 de la méthode NEP du clairon.

2) Lecture à vue préparée : travailler les exercices numéros 8, 9, 10, page 4, méthode de NEP du clairon.

ELEMENTAIRE (2ème division) Solfège : de la page 3 à la page 15 (inclus) NEP du clairon. Théorie : du début de la méthode NEP à la page 15. Examen instrumental. — 1-a) Une sonnerie choisie par le jury, voir page 56 NEP du clairon.

b) Morceau imposé : travailler le début et le trio de « Honneur et Patrie » de A. Trémine, Editions Robert Martin.

2) Lecture à vue préparée : exercices 7, 8, 9 page 12 NEP.

MOYEN (1ère division) Solfège : de la page 3 à la page 35 (inclus) NEP du clairon. Théorie : du début à la page 29, NEP du clairon.

Examen instrumental. — 1-a) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57 NEP du clairon.

b) Morceau imposé : L'inoublable de G. Lacroix, Editions Marguerite. 2) Lecture à vue : SUPERIEUR (Division supérieure) Solfège : travailler toute la méthode NEP du clairon. Théorie : toute la théorie de la méthode NEP. Examen instrumental. — 1-a) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, 58 NEP du clairon.

Adresse des éditeurs

BASILE Enrico. — 61, avenue de Valenciennes, 59 - Cambrai.
BEUSCHER. — 27, boulevard Beaumarchais, 75 - Paris-4^e.
BILLAUDOT. — 14, rue de l'Ecliquier, 75 - Paris-10^e.
B. G. ADOFE. — 17, rue Saulnier, 75 - Paris-9^e.
BOOSEY - HAWKES. — 4, rue Drouot, 75 - Paris-9ème.
CAMIA Marcel. — 80, rue René Boulanger, 75 - Paris-10^e.
CHOUDENS. — 38, rue Jean-Mermoz, 75 - Paris-8^e.
COMBRE (Consortium Musical). — 24, boulevard Poissonnière, 75 - Paris-9^e.
COMETE (LA). — En dépôt aux Editions Marcel CAMIA.
DEJRIEU. — 45, avenue de la Victoire, 06 - Nice.
DURAND. — 4, place de la Madeleine, 75 - Paris-8^e.

Ed. DEL SOL. — 29, avenue Friedland, 75 - Paris-8^e.
ESCHIG. — 48, rue de Rome, 76 - Paris-8^e.
FALLONE Tony. — 117, rue d'Auxonne, 21 - Dijon.
GACHER. — 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75 - Paris-10^e.
GALLET. — Voir Consortium Musical et Combre.
GRAS. — 36, rue Pape-Carpentier, 72 - La Flèche.
HOHNER. — En dépôt Oscar DIEBOLT, 19, rue des Hallesbardes, 67 - Strasbourg.
LEBLANC. — 70, rue des Rigoles, 75 - Paris-20^e.
LEDUC. — 175, rue Saint-Honoré, 75 - Paris-9^e.
LEMOINE. — 17, rue Pigalle, 76 - Paris-9^e.
MAPPEMONDE. — Résidence Mozart, 5, allée Aubert, 91 - Athis-Mons

MARGUERITAT. — 24, rue René-Boulanger, 75 - Paris-10^e.
MARTEAU. — 16, rue Fantin-Latour, 75 - Paris-10^e.
MEDIATOR. — 118, avenue Joffre, 93 - Epinay-sur-Seine.
MOLENAAR. — En dépôt aux Editions Robert MARTIN.
RENATO-DESLAURIER. — 25, rue Michel-Le Comte, 75 - Paris-3^e.
RIDEAU ROUGE. — 24, rue de Longchamp, 75 - Paris-16^e.
Robert MARTIN. — 106, La Coupée, 71 - Charnay-les-Mâcon.
SA. Editions de Musique.
SCHOTT. — 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75 - Paris-10^e.
SEMI. — 5, rue Lincoln, 75 - Paris-8^e.
U.N.A.F. — 34, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75 - Paris-10^e.
ZURFLUH. — 73, boulevard Raspail, 75 - Paris-6^e.

Les Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon
fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans
Tous les examens de la C.M.F.

L'ACCORDÉON

Nouvelles divisions pour les examens fédéraux.

Parmi les vœux présentés au dernier Congrès de la C.M.F., un de ceux soumis à l'assemblée par la Fédération de l'Orléanais-Berry concernait les morceaux imposés aux élèves accordéonistes se présentant à nos examens fédéraux.

Il s'agissait particulièrement des instrumentistes utilisant un accordéon dont le clavier main gauche est uniquement constitué par des notes indépendantes à l'exclusion des accords composés utilisés dans les accordéons traditionnels.

Il est incontestable que les élèves jouant « L'Harmonéon » ou le « clavilame » (instruments utilisés en France, possédant uniquement

des notes indépendantes au clavier main gauche) ne peuvent étudier les œuvres habituellement imposées aux élèves accordéonistes, celles-ci écrites pour le système traditionnel du clavier main gauche.

Afin de donner satisfaction aux professeurs intéressés, nous avons prévu, pour les examens de 1970, en plus des morceaux concernant le système traditionnel, des œuvres écrites spécialement à l'intention des élèves étudiant ce modèle spécial.

Il est toutefois de notre devoir de faire remarquer que si l'étude des notes indépendantes au clavier main gauche présente un intérêt certain, ce modèle d'instrument

est loin de donner les mêmes possibilités d'exécution que l'« Accordéon de concert » (1) comportant au clavier main gauche le système traditionnel complété par les notes indépendantes dénommées : Bassettes ou Basses-chromatiques en France, Barytons-Basses en Allemagne et Frei-Basses dans les pays de langue anglaise.

Les dernières Coupes Mondiales de l'Accordéon qui se sont tenues à Salzbourg les 2 et 3 octobre derniers m'ont encore prouvé, une fois de plus, la richesse sonore, les possibilités de timbre variées, la puissance des Basses de ces instruments que j'ai pu apprécier dans de magnifiques interprétations d'œuvres très différentes allant de J.-S. Bach, Tchaïkovsky, Weber, Mendelssohn, aux compositeurs contemporains les plus modernes dans leurs conceptions musicales.

Le système traditionnel des accords composés fait l'objet de très nombreuses critiques parmi les musiciens. Cette critique n'a plus de valeur lorsque l'Accordéoniste peut utiliser les deux systèmes avec sa main gauche, en utilisant les notes indépendantes, des Arpèges sur 4 ou 5 Octaves, et de faire sonner les Accords dans les renversements tels qu'ils sont écrits. D'autre part, le système des Accords peut également être utilisé intelligemment par le compositeur si celui-ci a conscien-

Manifestations 1971

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique.	M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
28 et 29 août 1971	CHATEL-GUYON (F.-de-Dôme)	Congrès national des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	M. Salle, 6, avenue Mandallaz, Ancey (Haute-Savoie), Tél. (50) 43-11-25.
CONCOURS			
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Concours de Musique et Congrès d'été de la C.M.F.	M. Roger Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
29-30 mai 1971	CHATEAUBRIAND (Loire-Atlant)	Concours International de Musique.	M. Bassecau, chef de musique, rue du Maréchal-Foch à Chateaubriand (44).
Pentecôte 8 juin 1971	SAINT-AIGNAN-SUR-CHER (Loir-et-Cher)	Concours National de Musique	M. Paul Venaille, 9, rue Honoré-de-Balzac (41) Saint-Aignan-sur-Cher,
1 juillet 1971	SAINT-GIRONS (Ariège)	Concours International de Musique.	Secrétariat du concours de musique Hôtel de Ville, 09 - Saint-Girons
10 et 11 juillet 1971	LOURDES (Hautes-Pyrénées)	Concours National de Musique, organisé à l'occasion du centième anniversaire de l'Union Musicale de Lourdes.	M. Lacaze Hubert, Secrétaire de l'U.M.L. Maïre de Lourdes.
FESTIVALS			
23 mai 1971	PATAY (Loiret)	Festival de Musique	M. André Menisler, 12, rue Coquillotte (45) Patay
1 juillet 1971	STENAY (Meuse)	Festival International de Musique, sous le patronage de la Fédération Champagne et Meuse.	M. Alain Holdrincet, Secrétaire Général de la Lyce Stenaysienne, 15, rue Basse-du-Rempart, Stenay.

tion d'un morceau de musique n'est jamais identique à elle-même et le croit que les hommes ont beaucoup plus sensibles aux accords qu'ils captivent leur sens auditif qu'aux harmonies si belles soient-elles qui frappent leurs yeux. La musique a ce rare privilège que chacun peut faire revivre ces émotions en interprétant lui-même, en recréant pour lui, les notes, les sons mélodieux qu'il a aimés. Tous les hommes aiment la musique, tous les hommes aiment à chanter, à danser. Ce serait là, encore, en plus de sa valeur propre et inestimable, une raison de plus pour glorifier la musique puisqu'elle apporte un peu de bonheur au plus grand nombre.

M. Thirault, vous avez accueilli et honoré les Préfets successifs par les accents vigoureux et impérissables de notre hymne national. Permettez au/aujourd'hui ce soit, le Préfet, à son tour, avec joie et gratitude, qui vous félicite, vous remercie et vous rend les honneurs qui vous sont dus.

Par une chance insigne, Laon est une des rares villes de cette région du Nord, particulièrement éprouvée par la guerre à avoir échappé aux destructions lors des derniers conflits mondiaux. Son passé prestigieux et cette heureuse circonstance en ont fait une sorte de musée de l'architecture médiévale. La Municipalité a très heureusement su tirer parti de cet avantage. Les Heures Médiévales sont devenues une tradition. Puisse la juxtaposition de ce village reconstruit et la perspective de la ville moderne qui s'étend au-delà du parvis, faire mieux comprendre et apprécier le chemin parcouru au long des siècles et contribuer au rapprochement des hommes et à leur meilleure compréhension.

Après ce magnifique discours sur la musique et sur l'époque médiévale, le champagne coula à flots et l'ambiance générale était un bon présage pour le déroulement du festival.

Le public devait envahir littéralement le village dès l'ouverture des portes à 2 h. de l'après-midi.

Samedi 12 septembre, à 21 h. — Rencontre autour d'un clavecin, la claveciniste étant Huguette Grémny-Chauliac et Jacques Roussel animateur culturel de la région parisienne étant le présentateur.

L'église St-Martin, dans laquelle se déroulaient quatre concerts, avait reçu, spécialement pendant la période des Heures Médiévales, un très bon éclairage qui mettait en valeur ses voûtes ancestrales récemment restaurées par les Beaux-Arts.

Les éclairages intérieurs, l'éclairage aux chandeliers et l'illumination de la rosace firent du chœur de l'église, un cadre digne des plus belles manifestations artistiques. Huguette Grémny-Chauliac excella en première partie dans un programme de musique médiévale puis en seconde partie dans des œuvres plus récentes, voire contemporaines.

Dimanche 13 septembre. — C'était l'ensemble Antiqua Musica, sous la direction de Jacques Roussel qui donnait un merveilleux programme dans la nef de la cathédrale Notre-Dame.

L'orchestre de chambre dans lequel se trouvait de nombreux solistes fit preuve de tout son talent et le programme très varié : Manfredini, Riemann, Haydn, J. S. Bach, Legros et Coretti fut très applaudi par un public enthousiaste.

Lundi 14 septembre. — Suzanne Martinet, bibliothécaire municipale, présenta à l'important public qui remplissait la salle de l'hôtel de ville de splendides diapositives des « Livres d'Heures de la bibliothèque de Laon ».

L'érudition de Suzanne Martinet fit de cette soirée, qui aurait pu être « savante » une aimable découverte de l'école de Bourgogne et des ateliers du Duc de Berry.

Les feuillets de ces pièces manuscrites découvraient à chaque page, dans l'émerveillement, scènes à personnages, fleurs, fruits, oiseaux ou bêtes fantastiques.

L'étonnante bibliothèque de la ville de Laon, classée deuxième de France pour son fonds médiéval avait livré cette soirée-là une infime partie de ses merveilleux trésors.

Mercredi 16 septembre. — C'est de nouveau le merveilleux chœur gothique de l'église St-Martin qui accueillit le quatuor Parennin. Le programme comprenait les Sept

Paroles du Christ, de Joseph Haydn, du quatuor de Debussy et du troisième quatuor de Bartok. Jouant dans ce cadre et dans cette ambiance intime, ce fut un régal pour les mélomanes.

La pureté d'Haydn, le « fondu » de Debussy, le rythme et l'autorité de Bartok furent mis en valeur par cet ensemble excellent où la virtuosité et la poésie des premiers violons et la profondeur de la basse furent tout particulièrement remarquables.

Jeudi 17 septembre. — A l'occasion de la 700^e année de la mort de Saint-Louis, le Révérend-Père Riquet avait été convié à offrir au public laonnois une conférence intitulée « Saint-Louis, notre contemporain ».

Une fois encore, la salle des fêtes de l'hôtel de ville s'était trop petite. Le succès fut indiscutable.

Vendredi 18 septembre. — L'organiste de réputation mondiale, Luigi-Ferdinando Tagliavini, donnait un récital aux grandes orgues de la cathédrale.

M. Roger Thirault, qui avait entendu le maître Tagliavini lors d'un récital de celui-ci à Ravenna, avait sollicité un programme de musique italienne. Une grande part revint à Frescobaldi et à Respighi.

Le style de l'organiste, tout en recherche de couleurs et en finesse, n'abusant en aucun cas des grands jeux, fut tout particulièrement apprécié et sa pureté fut étonnante.

Ce soir-là, encore une fois, le public remplissait la nef de l'immense basilique Notre-Dame.

Samedi 19 septembre. — C'est un récital très différent qui avait lieu en la salle des fêtes de l'hôtel de ville, puisqu'il s'agissait de l'excellent baryton Jacques Herbillon et Michel Dintrich, guitariste. Ce récital au style d'intimité et de salon eut un programme extrêmement éclectique puisqu'il allait de Guillaume de Machault et des complaintes ou ballades médiévales, en passant par la Renaissance, pour aboutir aux chansons de Cosmas-Prévost et Léo Ferré.

Ainsi chantées, certaines de ces mélodies contemporaines prennent une autre dimension et l'accompagnement de Michel Dintrich avec sa guitare à dix cordes, discret mais précis, n'était pas sans apporter dans ce concert une couleur qui convenait particulièrement au programme interprété.

Dimanche 20 septembre, s'est situé en la cathédrale de Laon, un des points culminants du festival. En effet, le grand orchestre symphonique et les chœurs de Trèves jouèrent sous la direction de Nikola Bilznakow, la Neuvième Symphonie de Beethoven.

Auparavant, en première partie, l'orchestre avait interprété l'ouverture de Corleone et Léonore n° 3. Le public réserva aux chœurs et aux artistes une ovation méritée. Les solistes Emiko Iiyama (soprano), Claude Bouquin (alto), Frieder Seicker (ténor) et Karl-Otto Harder (basse) constituèrent une équipe de tout premier ordre. La puissance de la soprano japonaise et le timbre de la basse furent particulièrement remarquables.

De nombreux rappels saluèrent la fin du concert. Soulignons, fait unique dans les annales de la musique classique régionale, que 3.000 auditeurs avaient communauté à la musique du Maître de Bonn.

Lundi 21 septembre. — Conférence de Georges Dumas, archiviste départemental. Suivi également par le nombreux public habituel, Georges Dumas expliqua comment le collège de Laon disparut et

s'installa vers 1808 dans un ancien couvent des Minimes, qui existe toujours sur le plateau de Laon. Cette conférence apporta aux auditeurs un complément pour la connaissance de leur ville.

Mercredi 23 septembre. — Dans le chœur de l'église St-Martin, le quatuor vocal Stéphane Callat donna un programme d'une très haute tenue musicale où la pureté des voix dans les œuvres d'Haydn, Mozart et Schubert, fut extraordinaire.

Dans les 18 pièces des Liebeslieder (op. 52) de Johannes Brahms, la liberté contrôlée du style dont les pianistes Sylvaine Biller et Christian Ivaldi ont été les instigateurs, et l'intelligence de l'interprétation de Stéphane Callat allié à la technique de Gisèle Prévost (soprano), Gladys Félix (alto), Régis Oudot (ténor) et Mathias Hezel (basse) furent de cette soirée un régal pour les mélomanes.

Vendredi 25 septembre. — Pour cette soirée, laissons pour un moment la plume à Michel Georges qui fit la relation pour la grande presse de ce concert.

« Un trio éblouissant : Solange Chiapparin, Georges Jollis et Roger Thirault, au festival de musique de Laon ». La cathédrale Notre-Dame de Laon s'érige majestueuse et séculaire, au faite d'une colline ensermée par les vestiges de remparts désormais inexistants. Elle vient de vivre deux semaines glorieuses qui comptent indubitablement dans son histoire, le festival de musique s'achevant ce soir dans une apothéose, une sorte de jubilation à la fois mystique et un tantinet dantesque.

En effet, les dernières mesures du compositeur J.-J. Grunenwald, que l'éblouissante organiste Solange Chiapparin sut, si somptueusement traduire, résonneront encore longtemps dans le cœur de tous ceux qui aiment l'univers musical des grands maîtres que furent Jean-Sébastien Bach, Franz Liszt ou Mozart.

Ce festival a remporté tous les suffrages d'un public nombreux et réceptif, parvenant à polariser toute l'attention d'une foule régionale avide d'entendre de la musique et de renouer en même temps avec ce qui est un éloquent témoignage de notre civilisation.

Rien ne sert de jouer Mozart là où est perdu l'univers musical de l'essence même de l'illustre chanteur de Salzbourg, c'est-à-dire la liberté d'aimer, la franchise, la tendresse et la joie. Solange Chiapparin, l'a fort bien compris, qui interpréta la fantasia en fa mineur n° 1, morceau pour orgue, avec une pénétrante émotion. Musicienne complète, ayant obtenu huit premiers prix au conservatoire national de Paris, elle est arrivée à ce stade où l'artiste a vaincu sa technique pour donner à son interprétation une valeur hautement spirituelle, magnifiée par une puissante personnalité qui éclate à chaque instant. Solange Chiapparin prend rang parmi nos meilleurs organistes.

Georges Jollis est une basse à la voix généreuse, ample, qu'il sait plier aux exigences des diverses écritures musicales. Que ce soit cet air tout imprégné de religiosité de

Giacomo Carissimi ou le chant orné de vocalise de Sébastien de Brossard, contemporain de François Couperin, Georges Jollis manifeste les mêmes qualités de souplesse, de phrasé, de goût et un sens identique des nuances.

Roger Thirault, l'âme de ce festival, puisqu'il en est à la fois l'instigateur et le responsable, n'a pas choisi la facilité avec ce concert. Il le savait, mais n'a pas voulu pour autant se départir de sa ligne de conduite qui est de rendre hommage avant tout à l'Europe. Il sied de le féliciter pour son courage, son énergie, et aussi pour son inlassable prosélytisme musical.

Ayant eu la chance de travailler avec les plus célèbres violoncellistes de notre époque, Paul Bazelaine, Pierre Fournier, André Navarra et l'inégalable Pablo Casals, Roger Thirault est lui-même un instrumentiste très doué. Dès les premiers coups d'archet de la Sarabande de la 3^e Suite en Ut majeur de Bach, nous savions à quel nous en tenir sur la valeur de cet artiste. Son récital était composé de pièces de Jean-Sébastien Bach où, musicien raffiné, Roger Thirault nous fit communier avec la musique et sur-tout nous faire partager cet immense amour qu'il ressent pour elle.

Un public dense qui avait délaissé pour un soir son traditionnel poste de télévision a récompensé Roger Thirault, par sa présence d'abord, ensuite par son recueillement durant l'intégralité de ce récital, mais également par ses applaudissements chaleureux à l'issue du concert.

Village Médiéval. — La place du Parvis de la Cathédrale a vu cons-

truite en une dizaine de jours un village médiéval. A l'intérieur de celui-ci, 26 échoppes avaient été aménagées et abritaient un éventail très complet de tous les métiers de l'époque.

Le succès populaire de ce village fut immense et nous croyons savoir que le chiffre des entrées atteignit 8 millions d'anciens francs.

Ce festival a tenu la gageure de ne faire aucune concession dans le domaine artistique et a produit des manifestations de très bon goût. Nous n'en voulons pour témoin que le concours apporté dans le cadre du village médiéval par Jacques Herbillon et Michel Dintrich qui, habillés en costumes d'époque allèrent d'échoppe en échoppe pour chanter les complaintes de Guillaume de Machault. Ainsi que la musique de Rotwell (Württemberg) dont les costumes sont une copie exacte de ceux figurant sur une toile de Dürer. Ces costumes firent impression sur le public pendant les 48 heures que les musiciens allemands passèrent à Laon. Enfin, la musique principale des Troupes de Marine sous la brillante direction de son chef, le capitaine Rougeron se fit applaudir dans ces programmes fort éclectiques au hasard desquels nous avons relevé les compositeurs suivants : Gounod, Rougeron, Tchaikovsky, Beethoven, Borodine et Ravel.

Pour ces concerts de plein air, le public fut généralement fort nombreux, ce qui tend à prouver que Laon et toute sa région devient un centre musical et artistique et peut être considéré comme un exemple de décentralisation mettant à portée du public de province des manifestations classiques de la plus haute qualité.

LES MUSICIENS DU SOIR

+ LA MUSIQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX (4 juillet) — Pupitres très fournis, dont les chefs sont des professionnels, sous la direction énergique de M. Mora. Nous avons entendu notamment « Le Petit Poucet » de M. Landowski, spécialement transcrit pour harmonie.

+ LA FRATERNELLE DE CAEN (12 septembre) — Harmonie parfois accompagnée d'une très disciplinée batterie-fanfare. Conduite par M. A. Bellis, cette phalange de classe aurait peut-être pu nous servir un plat plus consistant. Nous entend-

mes cependant, et avec plaisir, deux extraits de la « Suite française » de Milhaud (dont « Normandie », bien entendu *).

+ L'HARMONIE MUNICIPALE DE COUTANCES (27 septembre) — Très ancienne formation, qui « tient bon la rampe ». Placée sous la baguette habile de son directeur, elle s'adjoint parfois de jeunes choristes. Là encore, répertoire assez léger. Une bourrée pour deux tubas (d'après Bach) a permis d'apprécier une délicatesse qu'on n'aurait pas soupçonnée chez ces « éléphants de l'orchestre » !

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois - cuivre).

— A percussion.

— Accessoires.

— Tenues de musiciens.

— Equipements complets pour majorettes.

— Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

VIENT DE PARAITRE

Aux Editions Pro Musica Sarl. 2.500 Bienne-Suisse, 29, rue Neuve ; Introduction à la Musicothérapie d'Edgar Willems.

Concours international d'ensembles de musique de chambre de Colmar

La ville de Colmar organisera les 24 et 25 avril 1971 son 4^{ème} Concours International d'ensembles de Musique de Chambre ouvert aux ensembles d'Europe sans distinction d'âge ou de profession des exécutants. De nombreux prix en espèces de 1.000 à 2.500 F seront attribués.

L'organisation participera aux frais de déplacement des musiciens ainsi qu'à leurs frais de séjour à Colmar.

Règlement et inscriptions auprès de l'Office du Tourisme (68) Colmar, Tél. (89) 41.02.29. Délai d'inscription : 15 janvier 1971.

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DEJA PARIES : 27.295 F 40.

M. Joseph Bréart, à Chavençon-Liancourt-Saint-Pierre (Oise) : 12 F.

TOTAL général à ce jour : 27.307 F 40.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A.

Toute lettre destinée à un correspondant portant un numéro devra, pour être acheminée, être obligatoirement accompagnée d'un TIMBRE-POSTE.

OFFRES D'EMPLOI

L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes saxos, trombones, basses. Un emploi dans le bâtiment l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de Jardinier est vacant à la ville.

Recherchons musiciens et chorons dans les professions suivantes : tourneurs, ajusteurs, outilleurs, soudeurs, perceurs, mécaniciens auto, maçons, charpentiers, couvreurs-zingueurs, agents de sécurité. Ecr. au journal sous numéro 795.

Harmonie Municipale de JOINVILLE, recherche musiciens tous pupitres, possibilités d'emplois et logement. Ecr. M. MILLOT - Prof. de Musique - rue Jules-Ferry. (52) JOINVILLE

L'Harmonie de PLAISANCE (Gers), recherche Chef de Musique, de préférence retraité. Se mettre en rapport pour conditions avec M. le Président de l'Harmonie - Mairie de PLAISANCE (32).

Offre emploi administratif, surveillance installations collectives à Musicien trompette ou trombone, retraité ou non, logement assuré. Ecr. ou Journ. sous n° 796.

Emploi régisseur service public offert à tout musicien ; retraité de préférence, pouvant également enseigner le Tambour et diriger la section Batterie. Ecr. au Journal sous le n° 797, qui transmettra.

Ville de ST-DIZIER (Hte-Marne) 40 000 H. crée emploi professeur violon à l'Ecole Municipale de Musique. Renseignements : M. le Directeur de l'Ecole de Musique. ST-DIZIER (52)

La Ville de MONTEREAU-FAULT-YONNE (77) recrute un Directeur pour la Société de Musique. Le titulaire de cet emploi sera rétribué par la Ville. Il pourra éventuellement être chargé de cours à l'Ecole Municipale de Musique (instruments bois ou cuivre). Les candidats intéressés par cette offre sont priés de se mettre en rapport avec M. le Maire, Hôtel-de-Ville de MONTEREAU-FAULT-YONNE (Seine-et-Marne), pour la mise au point des conditions, charges et avantages attachés à cette fonction.

Harmonie Municipale moyenne Vallée du Rhône recherche d'urgence bon musicien de préférence trompette, bugle, titulaire capacité, ou baccalauréat ou licence en droit. Situation d'avenir si sérieux et travailleur. Adresser présentations et curriculum vitae au journal sous le No 800, qui transmettra.

Recherche apprentis et ouvriers dégagés oblig. milit. av. ou ss conat. trav. cuivre et soudure argent, étain. Se présenter SELMER, 84, rue Myrha, Paris-18ème. 9-10 h : et 14-17 h.

Commune de SARCENAS (Isère) recherche 1°) gardien de police dent épouse assurerait conciergerie. 2°) Chauffeur poids lourds transports en commun. Emplois réservés en priorité à bons musiciens jouant basse, caisse-claire, timbales. Adresser candidatures à M. le Maire, avant le 20 novembre.

MUSIQUES MILITAIRES

La Musique des Equipages de la Flotte de TOULON, recherche de jeunes musiciens (âge minimum 17 ans) jouant des instruments suivants : Flûte, clarinette. Toute demande de renseignements ou d'audition devra être adressée à : M. Julien JANSSEN, Chef de Musique de 1ère Classe, Dépôt des Equipages de la Flotte, (83) TOULON.

SUD-RADIO

(367 mètres O.M. 818 Kcs)

LE KIOSQUE A MUSIQUE, tous les dimanches, 12 h. 45

- 1er novembre : Les Merlots de Cars et Blaye (Gironde)
8 novembre : Les Cardinales de Saint-Affrique (Aveyron)
15 novembre : La Concorde de la Vallée de l'Isle (Neuvic)
22 novembre : La Fanfare municipale de Quissac (Gard)
29 novembre : Les Cadets et Cadettes de Villérial (L.-et-G.)
6 décembre : La Jeanne d'Arc de Mende (Lozère)
13 décembre : Chorale Emma Calvé de Millau (Aveyron)
20 décembre : Société Musicale de Ribérac (Dordogne)

L'Allemand usuel et pratique et correspondance commerciale. Cours modernes par correspondance à la portée de tous. Stag. Université-Vienne (Autriche) - documentation contre 5 timbres Institut Franco-Viennois - 113, rue Lafayette - Paris 10ème.

CONCOURS

FLERS (Orne). Un concours sur titre et épreuves est ouvert pour le recrutement d'un Directeur à l'Ecole de musique, à l'Harmonie Municipale et à l'Orchestre Symphonique. Tous renseignements à Mairie de FLERS (61).

OUVERTURE DE NOUVEAUX COURS A LA SCHOLA-CANTORUM.

Jacques CHAILLEY, Directeur de la Schola-Cantorum, vient de créer dans la célèbre Institution, plusieurs nouvelles classes qui seront confiées à : Louis SOLTESZ, pour la direction d'Orchestre, Roger LOEWENGUTH pour le violoncelle, Lutys de LUZ pour la Danse Espagnole, Miguel CASTANOS pour la guitare Espagnole, Janine Suchet pour la Guitare d'Accompagnement, à Daniele DES-COURS, de FLEURIEU pour une classe de Piano et déchiffrage simultanément à Lily LASKINE et Odette LE DENTU pour une Classe de Harpe. (269, rue Saint-Jacques, Paris-5ème).

DEMANDES D'EMPLOIS

Musicien 33 ans, 2 1er prix du Conservatoire de Paris, instruments à vent, cherche dans la région parisienne et limitrophe direction ou cours d'Ecole de Musique. Ecr. au Journ. sous le n° 798.

Professeur de solfège, diplômé Schola-Cantorum et Conservatoire, recherche place dans Ecole de Musique, de préférence région parisienne. Ecr. au Journ. sous le n° 799.

OCCASIONS

A vendre saxo-ténor, marque « DOLNET », corps doré : ayant servi un an. Prix 800 F. Ecr. ou s'adr. à M. FLAMBARD Serge, 2, rue Péguy, (60) CHERBOURG.

Recherchons occasion bon état : Contrebasse à cordes, Timbales tournantes ou pédales, Jeu de cloche 5 1/2 ou 2 Oct. UNION MUSICALE - P.P. 2 - 92 - Villeneuve-la-Garenne.

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

TOULOUSE - PYRÉNÉES (318 m.) BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY (Tous les jours le dimanche, de 14 h. 20 à 14 h. 40) 29 NOVEMBRE 1970 : En devant, polka pour 2 cornets (solistes : Albert Calvayrac et Albert Philibert), Félix-Pierre Loup ; Sous les platanes, schottische, M. Carraane ; Une idylle, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous), Edmond Avon ; Madrilène, valse espagnole, Félix-Pierre Loup ; Vive la Joie, quadrille, Z Bajus.

Henri et Renée BENOIT METHODE ELEMENTAIRE D'ALTO d'après la célèbre Méthode de Violon de MAURICE HAUCHARD en 2 cahiers, chaque : 22,30 F ALPHONSE LEDUC, 175, rue Saint-Honoré - PARIS-1er - Tél. 073-27-03

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération. BRETAGNE ET ANJOU

Pendant deux jours, s'est tenu, le 45e congrès de la Fédération Musicale Bretagne-Anjou qui regroupe les sociétés musicales de six départements, le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique, le Finistère, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Sur 125 sociétés, 90 étaient représentées à ce congrès qui comprenait une partie travail et une partie musicale.

UN VŒU : LA MUSIQUE A L'ECOLE Samedi après-midi, le comité, sous la présidence de M. Bolvin, se réunit au théâtre municipal pour préparer l'assemblée générale qui se tint dans ce même théâtre dimanche matin. Au cours de cette assemblée, les grands problèmes furent abordés, en particulier celui des examens fédéraux qui, en mai et juin, permettent de juger environ 1.200 jeunes musiciens, celui des récompenses fédérales, etc. M. Bolvin, président de la Fédération, devait rendre compte d'un stage de la Confédération musicale de France qui s'est tenu à Marly-le-Roi sur le thème des « Méthodes actives du solfège ». Le rapport d'activités présenté par M. Bolvin, le financier par M. Proudeau, trésorier, furent également à l'ordre du jour, tandis que l'unanimité de l'assemblée se faisait pour demander que la musique soit réellement enseignée dans

fin, l'Orchestre Régional témoignant de la vie symphonique angevine. L'adjoit au maire devait ensuite déclarer que si la musique est ce qu'elle est à Angers, elle le doit, avant tout, aux hommes qui se dévouent pour elle. « Vous qui êtes ici, vous êtes justement ces hommes. Et je voudrais, à travers l'un d'entre vous, témoigner la reconnaissance de la ville à votre égard ». M. Rouillard remit alors à M. Bolvin la médaille de la ville d'Angers, « hommage à la courtoisie, à la bienveillance, à la justice et à l'équité dont vous avez toujours fait preuve en toutes circonstances ».

M. BOIVIN : « NOUS SOMMES DES MUSICIENS DU SOIR » M. Bolvin : « Nous sommes des musiciens du soir, des amateurs au sens du mot aimer et notre mérite

est grand à une époque où il suffit d'appuyer sur un bouton pour entendre une musique techniquement parfaite. Mais la grande qualité de notre musique, qui ne prétend pas concurrencer les grandes formations, c'est d'être « notre » musique et je pense que nous perpétons ainsi la vieille tradition campagnarde où l'on « faisait » sa musique. Je pense que, par l'exemple que nous donnons aux jeunes, nos sociétés font beaucoup pour la culture, cette culture dont on parle tant justement de nos jours. D'ailleurs, le nombre de jeunes qui viennent rejoindre nos rangs est la preuve que la prospérité de nos musiques populaires ne peut aller qu'en croissant ».

Cette réception à la mairie se terminait par le passage du fanion de la F.M.B.A. par la Musique de Cholet à la Musique du 4e arrondissement d'Angers qui en aura la garde pendant un an, jusqu'au 46e congrès.

ILE-DE-FRANCE

CORBEIL (Essonne) La musique se taille la « part au lion » à la 22e foire-exposition. Chaque année, la municipalité et les organisateurs de la foire-exposition de Corbeil-Essonnes, qui est la plus importante du département, se plaisent à faire figurer en bonne place la musique.

C'est ainsi que le samedi 5 septembre au matin, après une réception à l'hôtel de ville et un défilé jusqu'à l'entrée de la foire, l'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil prenait une part active à l'inauguration officielle de cette 22e manifestation commerciale de la région à laquelle assistaient, outre M. le Maire et son conseil municipal, tout ce que notre département compte de notabilités.

La visite des stands était conduite par le président du comité de la foire sous la présidence effective de M. Aurillac, préfet de l'Essonne, alors que la fanfare faisait retentir l'atmosphère de ses airs entraînants.

Le soir, ce fut le traditionnel concert d'ouverture au cours duquel les Tambours et Clairons et leurs majorettes, dirigés par M. N. Guiricou, se distinguèrent sur le podium dressé dans le Jardin d'été de la foire. Au programme des marches militaires uniquement, savoir : - L'Amicale défile (pas redoublé écrit pour la Société par Roland Romanelli).

Sans peur (Wattel). Marche de la Légion Etrangère (Doering-Guérin). Marche des Zouaves (Marin). Le défilé des Bataillons (Béjant). La Fille du Régiment (opérette de Donizetti par Allier). Marche des Tirailleurs (Ménichetti).

Le public, évalué à près de deux mille personnes, ne ménagea pas ses applaudissements.

Le dimanche de fermeture 13 septembre, l'Amicale de Corbeil donna l'aubade aux exposants, entre 11 h. et 12 h., créant ainsi une bonne ambiance en prélude de l'après-midi.

Dès 14 h. 30, le public se massait nombreux sur le parcours que devait emprunter la Musique de la Foire Nationale, conduite par son tambour-major, M. Louis Bellebon. Celle-ci fit une entrée très remarquée au son de « Cherbourg » dans les jardins du Musée Saint-Jean où était dressé un podium sur lequel prirent place les 130 exécutants de cette magnifique phalange.

A 16 h., sous la baguette avisée de son chef, le capitaine Pierre Bigot, l'orchestre d'harmonie exécuta le programme ci-après dans un silence religieux observé par un millier de mélomanes venus se détecter de bonne musique : - Marche d'Aida (G. Verdi). - A Festive Ouverture (A. Reed). Ballet de Sylvia (L. Delibes). - Danses Hongroises n° 5 et 6 (J. Brahms). - Kriml Thémén (A. Rinow). - Sans peur (Wattel). - Terre, Air, Mer (Fayeulle).

En intermède, le chef tambour Denis Quinchon présenta ses tambours dans les Batteries d'Empire ; successivement : - Le Réveil au Bivouac.

Au Champ d'Honneur. La Marche des Eclipsés (dite la boitteuse). Les Reprises Françaises (thème et variations progressives). Le Rigaudon d'Honneur. Le Rigaudon des Manchots. Une réelle ovation ponctua les derniers accents de ce beau concert et nombreux furent les Corbeillais, Essonnais qui, le podium évanoui, vinrent féliciter le chef capitaine Bigot pour la belle prestation et l'exécution parfaite du programme judicieusement élaboré et présenté au micro par le commentateur de la Musique de la Police Nationale. Remercions sans réserve les organisateurs de ces deux Journées musicales qui ont redonné à Corbeil cet air de fête créé par les accents martiaux des cuivres. J. MASSUCHETTI

COURBEVOIE SOIREE DU CERCLE MANDOLINISTE DU 30 SEPTEMBRE 1970

Le 30 septembre 1970, à 21 h., le Cercle Mandoliniste de Courbevoie organisait une soirée familiale destinée à servir de cadre à la remise des diplômes aux élèves ayant passé les examens fédéraux en mars et juin derniers. La presque totalité des invitations avait été honorée et plus de 90 personnes se pressaient à la salle des répétitions devenue soudain trop petite.

Le public, composé des parents d'élèves, des élèves et des amis membres honoraires du C.M., est de plus en plus fidèle et nombreux à ce genre de manifestation qui montre bien la volonté de progrès et la vitalité de cette Esudantina.

Parmi les invités, on pouvait noter la présence de MM. Rougeron et Castex, directeurs de l'Ecole Municipale de Musique de Courbevoie qui, pour la circonstance, prenaient contact pour la première fois avec le Cercle Mandoliniste. La reprise des répétitions n'ayant eu lieu que le 23 septembre 1970, soit 8 jours avant cette soirée, l'orchestre ne se fit entendre qu'une fois, en ouverture, avec l'interprétation de « A travers la Hongrie » de F. Menichetti.

Ensuite, un duo mandoline et guitare, composé de M. Bernard (à la mandoline) et M. Loussarar (à la guitare), surprit l'auditoire par l'exécution d'une mazurka de concert intitulée : « Sous les acacias ».

Puis le président du Cercle Mandoliniste, dans une courte allocution, rappela quelques points de l'histoire de ses relations avec l'Ecole de Musique et souligna sa satisfaction de pouvoir constater que les idées émises il y a déjà quelques années commencent à prendre forme.

Après cet exposé, le public eut l'occasion d'entendre un enregistrement, celui de l'émission « Aux quatre vents », programmée sur France-Musique le 1er août 1970, à 10 h. 30. Habilement présentée et commentée par M. Thévenot, cette émission faisait place au Cercle Mandoliniste. Au programme avaient été retenus :

Deux negroes spirituels interprétés par un septuor du C.M., composé de deux banjolines, un

Pour paraître prochainement : Jos Wuytack Professeur de Pédagogie Musicale "MUSICA VIVA" Pour une éducation musicale active I - « Sonnez !... Battez !... » Premier volume d'une série consacrée par Jos Wuytack à son interprétation créative et à la mise en pratique, dans les pays de langue française, des idées de CARL ORFF. Il porte plus spécialement sur la présentation et l'emploi des instruments à percussion de l'INSTRUMENTARIUM ORFF. 1 volume de 96 pages au format 220 x 170 comportant de nombreux textes, d'importants exemples musicaux et 41 photographies de J.-P. Lefloir. Lettre-préface de Carl Orff. A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré - PARIS 1er - 073-27-03

bandjo tenor, une guitare, un violon, un piano et une batterie.

— Deux œuvres pour deux guitares interprétées par MM. Loussarar et Astruc; Gavotte en ré et allegro de Haydn.

— Une fantaisie pianistique sur « Les yeux noirs » par M. Robert Parmentier, directeur du C.M.

— Enfin, l'orchestre complet qui interprète « L'étoile du bonheur » de Giuseppe Frendo.

Succédant à cet enregistrement et aussi paradoxal que cela puisse paraître, le programme prévoyait l'audition d'un disque: Concerto pour deux mandolines de Vivaldi.

Cette œuvre, interprétée par l'orchestre de musique de chambre de Toulouse et les solistes mandolinistes MM. Saint, Clivier et Schneider, fut une première occasion de mettre en valeur la mandoline qui a bien le soin d'être défendue contre de nombreux détracteurs... et ce n'est pas un problème nouveau!

Cette audition donna également à M. Bernard l'occasion heureuse de présenter au public l'un des deux solistes; en effet, M. Schneider était présent à cette soirée.

C'était son premier contact avec le Cercle Mandoliniste de Courbevoie et il y a lieu de penser que l'accueil chaleureux et justifié que lui a réservé le public et les musiciens, après sa brillante exécution du Concerto de Mummier, l'incitera à revenir souvent.

Par sa brillante démonstration de virtuosité et la sensibilité apportée à son exécution, M. Schneider, ancien élève de la grande soliste Maria Scivitaro, a su conquérir les jeunes, les parents, les amis venus nombreux et su montrer aux exécutants toutes les ressources de l'instrument qu'ils pratiquent et qu'ils aiment.

En cette soirée du 30 septembre 1970, la mandoline a été bien défendue à Courbevoie.

Préparant à son tour la parole, M. Gérard Astruc, secrétaire du C.M., annonce au public le prochain anniversaire de la société... et quel anniversaire: 50 ans!

Il annonce qu'en cette occasion paraîtra une plaquette rédigée par le président M. Bernard et il enchaîne par une interview de ce dernier qui dut répondre à une multitude de questions plus embarrassantes les unes que les autres sur l'histoire du C.M., sur l'histoire des instruments ou encore préciser certaines anecdotes. La sortie de cet ouvrage est prévue pour la fin de l'année 1970.

Puis, cette charmante et familiale soirée se termina par la remise des diplômes aux jeunes: 20 mandolinistes et 12 guitaristes avaient obtenu 26 premières mentions dont 19 ascendants. Ce n'est pas mal, mais beaucoup de travail reste à faire. A cet égard, il est heureux de constater que le Cercle Mandoliniste de Courbevoie s'est attaché les services de M. Schneider en qualité de professeur; c'est là une garantie de qualité pour l'avenir.

C'est sur la traditionnelle coupe de famille et une sauterie familiale dont le dynamisme ne se démentit point jusqu'à près de 2 heures du matin, que tous les participants se séparèrent bien à regret.

Souhaitons à cette belle société, dont nous avons remarqué l'unité de cœur et d'esprit, tous les succès désirables et tous les progrès qu'elle est en droit d'attendre du travail acharné qu'elle accomplit.

TREMOLO

MIDI

Compte-rendu du 48ème Congrès fédéral à Castelnaudary, les 23 et 24 mai 1970

Le samedi 23 mai 1970, les membres du bureau se sont réunis pour étudier les questions figurant à l'ordre du jour.

Le président fédéral remet à chaque membre du bureau le compte rendu du Congrès fédéral qui a eu lieu à Tarbes.

La commission de contrôle des finances, composée de MM. Jules Jean, Couture et Tessyre, se sont réunis pour prendre connaissance des pièces comptables et vérifier la gestion financière pour l'année 1969-1970 de M. L. Miehamp, trésorier général.

A 21 h., dans la salle des fêtes, les organisateurs du Congrès avaient convié la population à assister à un concert donné par l'Harmonie des « Sans Soucis », sous la direction de son chef M. J. Raluy, C. Collet, sous-chef.

A la fin de la première partie, le président fédéral remet à M. J. Raluy la médaille du chef pour 25 ans de direction.

Au cours de la deuxième partie, il nous a été agréable d'entendre le quatuor de saxophone de Toulouse.

Le dimanche 25 mai, à 9 h., les délégués des Sociétés fédérées se sont réunis à la salle des fêtes.

Maitre Adrien Gaujac, professeur honoraire du Conservatoire de Toulouse, honorait de sa présence le 48ème Congrès fédéral.

Le président fédéral était entouré de MM. Fabre, président adjoint; Maurel, vice-président de l'Ariège; Robin, vice-président de l'Aveyron; Jacquet, vice-président des Pyrénées-Orientales; Audran, vice-président de l'Hérault zone A; Dajejan, vice-président de l'Hérault zone B; Collet, vice-président de l'Aude; Mouret, vice-président du Gard; Miehamp, trésorier général; Moureaux, trésorier adjoint; Portes, secrétaire général; Tort, secrétaire adjoint.

Le président fédéral, dans son allocution, salue les congressistes. Il remercie Maître Adrien Gaujac de sa présence au Congrès dont les conseils seront précieux. Il félicite

M. Célestin Collet et ses collaborateurs pour l'organisation du Congrès et le magnifique concert qui s'est déroulé la veille dans la salle des fêtes.

Après avoir tracé les grandes lignes du déroulement du Congrès de Tarbes, le président fédéral félicite publiquement la Société « Le Réveil du Minervois de Peyriac-Minervois » pour le 1er prix remporté dans leur catégorie sous la direction de M. Dreuilhe, leur directeur.

Les félicitations sont adressées également à l'Harmonie des « Sans Soucis » pour le 1er prix obtenu dans leur catégorie, ce qui a entraîné la remise de la coupe de la Quinzaine Commerciale de la ville de Tarbes. En félicitant leur chef, M. Raluy, il associe à ce succès tous les musiciens de l'Harmonie.

Le président fédéral remercie tous les membres du bureau de la collaboration qu'ils lui apportent pour la bonne marche de la Fédération. Il adresse ses félicitations à notre trésorier, L. Miehamp, pour tout le soin qu'il apporte dans la tenue de la comptabilité de la Fédération.

Avant de déclarer ouvert le 48ème Congrès fédéral, le président signale qu'un concours de musique sera organisé dans le département de l'Ariège. C'est M. Maurel, vice-président de ce département, qui a été chargé de l'organisation par la municipalité de Saint-Girons. Ce concours aura lieu le 4 juillet 1971.

Après le contrôle des pouvoirs, 79 Sociétés sont représentées ou présentes.

Le président fédéral déclare ouvert le 48ème Congrès fédéral et donne la parole au secrétaire général pour le rapport moral.

Le secrétaire général signale que, malgré les difficultés de tout ordre, l'effectif de notre Fédération se maintient. Actuellement, nous avons 141 sociétés qui groupent 5.422 musiciens.

Grâce à nos concours de nombreux parlementaires dépendant de notre Fédération, les concerts « Musiciens du Soir » ont eu un grand succès dans l'ensemble des Sociétés Musicales de France. Il invite les présidents des Sociétés fédérées à écrire à la direction de l'O.R.T.F., Service de la Musique, 161, avenue Président-Kennedy, Paris-16e, afin que ces émissions soient maintenues.

Le secrétaire général demande qu'un effort encore plus grand soit envisagé au sein des Sociétés pour que davantage d'élèves soient présentés aux examens fédéraux. Il insiste pour que l'on s'attache moins à la prime que peut toucher la Société, mais davantage au bien musical que l'on peut faire à l'élève en l'initiant au solfège, à la lecture à vue et à la diction musicale. Le secrétaire général insiste, une fois encore, auprès des présidents des Sociétés pour que le Journal Confédéral et les diverses circulaires et, en particulier, le compte rendu du Congrès soit diffusés auprès des membres de la Société.

Le président fédéral félicite le secrétaire général pour son rapport qui est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le président fédéral invite M. Jules Jean, président de la Commission de contrôle, de lire le compte rendu financier de la Fédération qui donne, à la date du 24 mai 1970, un solde créditeur de: 12.685,81 F.

Le président fédéral remercie M. Jules Jean et les membres de la Commission et met le rapport financier aux voix qui est adopté.

Le président fédéral, au nom des congressistes, félicite le trésorier général pour tout le sérieux et la compétence qu'il apporte pour gérer les finances de la Fédération.

JOURNAL CONFEDERAL

Le président fédéral regrette que ce journal ne soit pas davantage diffusé au sein des Sociétés. Ce journal, qui est tiré en 12.000 exemplaires, rayonne sur plusieurs pays étrangers tels que la Suisse, la Belgique, le Luxembourg, etc.

Le président fédéral insiste auprès des présidents afin que, dans la mesure du possible, ce soit le directeur de la Société qui reçoive le Journal.

ASSURANCES

Le président fédéral donne la parole à M. Moureaux, responsable de ce service. Ce dernier insiste pour que chaque président comprenne la nécessité d'une assurance pour la Société.

Sur la demande d'un congressiste une lettre circulaire explicative sera adressée, en temps utile, à toutes les Sociétés pour attirer l'attention des présidents sur la valeur de l'assurance et les divers avantages.

Le président fédéral charge M. Moureaux de préparer cette circulaire.

CONCOURS ET FESTIVALS

Le président fédéral rappelle aux organisateurs de concours ou festivals que seules les Sociétés légalement fédérées et en règle avec la Fédération peuvent être admises dans une manifestation musicale.

Pour éviter toute erreur, un congressiste demande que l'on crée un timbre annuel qui serait collé sur le livret confédéral.

Le président fédéral retient la question et charge le secrétaire général d'étudier la question pour être soumise à la réunion du prochain bureau.

RECOMPENSES

Le président fédéral donne la parole au secrétaire général chargé de ce service.

Le secrétaire général signale qu'avec l'accord des membres du bureau, toute Société, qui n'aura pas adressé aux dates fixées les demandes de récompenses, verra ces demandes reportées.

La date limite est fixée: Sainte-Cécile, le 20 octobre dernier délai; 14 juillet, le 1er avril dernier délai.

Le secrétaire général attire l'at-

tention des présidents sur les demandes. Pour la Fédération du Midi, les demandes sont collectives. Pour la Confédération de France, les demandes sont individuelles.

LIVRET CONFEDERAL

Le président fédéral regrette qu'il y ait encore des Sociétés qui n'ont pas de livret confédéral. Ce dernier est nécessaire, il est, en quelque sorte, la carte d'identité de la Société. De plus, il doit être présenté chaque fois que la Société se déplace dans un concours ou toute manifestation musicale.

Les demandes doivent être adressées à M. J. Jacquet, vice-président des Pyrénées-Orientales à Espira-de-l'Agly 66.

Le prix du livret est de 9 F et le montant doit être versé au C.C.F. 5578, Fédération Musicale du Midi, Montpellier, 34, examens fédéraux.

Le président fédéral insiste à nouveau auprès des présidents et directeurs des Sociétés pour qu'ils présentent des élèves aux examens fédéraux. En 1969, 25 sociétés ont présenté des élèves, ce qui a totalisé 4.686 points. Le président fédéral indique que, dans l'ensemble de la France, en 1969, il y a eu 6.344 élèves de plus que l'année précédente.

Le président fédéral rappelle que les résultats des examens doivent lui parvenir le 5 juillet, dernier délai.

Le président fédéral demande aux présidents de Société qui présentent des élèves de se mettre assez tôt en rapport avec le vice-président du département pour fixer la date des examens qui doivent se dérouler sous sa responsabilité.

CONGRES

Le président fédéral demande à M. Mouret, vice-président du Gard, d'envisager l'organisation du Congrès 1970 dans son département.

M. Mouret accepte cette invitation. Le Congrès pourrait avoir lieu à Beaucaire en mai 1971.

Un congressiste demande que, dans la mesure des possibilités financières, un rassemblement musical puisse être organisé au cours du Congrès fédéral.

COTISATION

La cotisation pour l'année 1970-1971 est maintenue à 30 F.

Sur proposition du trésorier général et du secrétaire général, le président fédéral fait adopter par le Congrès les dispositions suivantes.

M. Mouret accepte cette invitation. Le Congrès pourrait avoir lieu à Beaucaire en mai 1971.

Un congressiste demande que, dans la mesure des possibilités financières, un rassemblement musical puisse être organisé au cours du Congrès fédéral.

La cotisation pour l'année 1970-1971 est maintenue à 30 F.

Sur proposition du trésorier général et du secrétaire général, le président fédéral fait adopter par le Congrès les dispositions suivantes.

M. Mouret accepte cette invitation. Le Congrès pourrait avoir lieu à Beaucaire en mai 1971.

Un congressiste demande que, dans la mesure des possibilités financières, un rassemblement musical puisse être organisé au cours du Congrès fédéral.

La cotisation pour l'année 1970-1971 est maintenue à 30 F.

Sur proposition du trésorier général et du secrétaire général, le président fédéral fait adopter par le Congrès les dispositions suivantes.

M. Mouret accepte cette invitation. Le Congrès pourrait avoir lieu à Beaucaire en mai 1971.

Un congressiste demande que, dans la mesure des possibilités financières, un rassemblement musical puisse être organisé au cours du Congrès fédéral.

La cotisation pour l'année 1970-1971 est maintenue à 30 F.

Sur proposition du trésorier général et du secrétaire général, le président fédéral fait adopter par le Congrès les dispositions suivantes.

M. Mouret accepte cette invitation. Le Congrès pourrait avoir lieu à Beaucaire en mai 1971.

Un congressiste demande que, dans la mesure des possibilités financières, un rassemblement musical puisse être organisé au cours du Congrès fédéral.

La cotisation pour l'année 1970-1971 est maintenue à 30 F.

Sur proposition du trésorier général et du secrétaire général, le président fédéral fait adopter par le Congrès les dispositions suivantes.

M. Mouret accepte cette invitation. Le Congrès pourrait avoir lieu à Beaucaire en mai 1971.

Un congressiste demande que, dans la mesure des possibilités financières, un rassemblement musical puisse être organisé au cours du Congrès fédéral.

La cotisation pour l'année 1970-1971 est maintenue à 30 F.

Sur proposition du trésorier général et du secrétaire général, le président fédéral fait adopter par le Congrès les dispositions suivantes.

M. Mouret accepte cette invitation. Le Congrès pourrait avoir lieu à Beaucaire en mai 1971.

Un congressiste demande que, dans la mesure des possibilités financières, un rassemblement musical puisse être organisé au cours du Congrès fédéral.

La cotisation pour l'année 1970-1971 est maintenue à 30 F.

Sur proposition du trésorier général et du secrétaire général, le président fédéral fait adopter par le Congrès les dispositions suivantes.

M. Mouret accepte cette invitation. Le Congrès pourrait avoir lieu à Beaucaire en mai 1971.

Un congressiste demande que, dans la mesure des possibilités financières, un rassemblement musical puisse être organisé au cours du Congrès fédéral.

La cotisation pour l'année 1970-1971 est maintenue à 30 F.

Sur proposition du trésorier général et du secrétaire général, le président fédéral fait adopter par le Congrès les dispositions suivantes.

M. Mouret accepte cette invitation. Le Congrès pourrait avoir lieu à Beaucaire en mai 1971.

Un congressiste demande que, dans la mesure des possibilités financières, un rassemblement musical puisse être organisé au cours du Congrès fédéral.



Vérification et 1er essai par un TECHNICIEN

La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifient bien la devise COUESNON: "En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON". 31 rue du Maroc Paris 19e Tél. 206-69-80

qu'il existe un carnet Besançon aux Editions Robert Martin, 71, Charrettes-Macon; ce carnet est un bon usage pour les jeunes musiciens.

ANNUAIRE ET GUIDE PRATIQUE

Malgré plusieurs rappels de la Confédération et une lettre sous pli recommandé avec accusé de réception de la Fédération (lettre restée sans réponse), le président fédéral conseille aux Sociétés, qui avaient versé la somme fixée pour l'achat de l'annuaire, d'en demander le remboursement. Pour cela écrire: Edition E.G.E.P., 48, rue de Berli, Paris-8e (75).

COMITE DE DIRECTION

En application des dispositions des nouveaux statuts qui ont été approuvés par le Congrès de Béziers en 1969, le président fédéral présente aux congressistes la liste du nouveau comité de Direction.

AUDE. — M. A. Sarzi, président fédéral Narbonne; M. A. Moureaux, trésorier adjoint (Narbonne); M. C. Collet, vice-président de l'Aude (Castelnaudary); M. Peloux, 24, allées des Marronniers (Limoux).

ARIEGE. — M. H. Maurel, vice-président de l'Ariège (St-Girons); M. R. Vincent, 2, rue de la Préfecture (Foix).

AVEYRON. — M. R. Robin, vice-président de l'Aveyron (Decazeville); M. R. Dejean, 23, avenue Jean-Jaures (Millau).

GARD. — M. J. Mouret, vice-président du Gard (Beaucaire); M. R. Brudieu, maire (Quissac).

HERAULT. — M. M. Fabre, président adjoint (Moussan); M. P. Audran, vice-président zone A (St-Pargoire); M. H. Dejean, vice-président zone B (Béziers); M. L. Miehamp, trésorier général (Béziers); M. E. Tort, secrétaire adjoint (Béziers); M. R. Portes, secrétaire général (Béziers); M. F. Soulie (Saint-André-de-Sangonis); M. M. Faure, clos de l'Orangerie, lotissement n° 2 (Béziers).

PYR.-ORIENTALES. — M. J. Jacquet, vice-président (Espira-de-l'Agly); M. M. Peus, 15, rue Oliva (Perpignan).

LOZERE. — Ce département est rattaché au Gard.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Sur proposition du président fédéral, le Congrès de Castelnaudary a réélu à l'unanimité les membres du bureau de la Fédération pour l'année 1970-1971.

MEMBRES DU BUREAU

M. A. Sarzi, président fédéral, 3, rue des Fosses, Narbonne (11); M. M. Fabre, président adjoint, rue Mareel-Pallat, Foix (31); M. H. Maurel, vice-président de l'Ariège, 2, rue de l'Hôpital, St-Girons (09); M. C. Collet, vice-président de l'Aude, 28, rue Président-Coty, Castelnaudary (11); M. R. Robin, vice-président de l'Aveyron, rue IV-Républicaine, Decazeville (12); M. J. Mouret, vice-président du Gard, Villa Kaliste, Chemin des Romains, Beaucaire (30); M. P. Audran, vice-président de l'Hérault zone A, St-Pargoire (34); M. H. Dejean, vice-président de l'Hérault zone B, rue de la Rotisserie, Béziers (34); M. J. Jacquet, vice-président des Pyr.-Orientales, Espira-de-l'Agly (66); M. L. Miehamp, trésorier général, 5, rue d'Albaret, Béziers (34); M. A. Moureaux, trésorier adjoint,

16, rue des Arts, Narbonne (11); M. R. Portes, secrétaire général, 16, place J.-Jaures, Béziers (34); M. F. Tort, secrétaire adjoint, rue de la Citadelle, Béziers (34).

REMISE DU FANION FEDERAL

Réunis dans la grande salle du conseil municipal, les congressistes furent accueillis par M. le Maire et les membres du conseil municipal.

M. le Maire, dans son allocution de bienvenue, remercia le président fédéral d'avoir choisi Castelnaudary pour le 48ème Congrès de la Confédération Musicale du Midi. Il formula le vœu que la musique se développe encore davantage et surtout parmi les jeunes.

Il appartenait à M. Léon Collet, président et directeur de la Lyre Biterroise de faire l'historique de l'Harmonie des « Sans Soucis ».

A son tour, M. Célestin Collet, vice-président de l'Aude et sous-chef de l'Harmonie, retraça l'histoire de la Lyre dont on a fêté le centenaire en 1969.

Selon le cérémonial prévu, le président remit à l'Harmonie des « Sans Soucis » le fanion fédéral qui en aura la garde pour un an.

Il appartenait au président fédéral de tirer les conclusions du Congrès et de la réception à Castelnaudary. Il remercia, tout d'abord, M. le Maire et le conseil municipal pour l'aide financière apportée aux organisateurs. Il félicita M. E. Rey, président de l'Harmonie, M. Collet et leurs collaborateurs pour l'organisation en tout point parfaite du Congrès. Il renouvela ses félicitations au directeur, M. Raluy, pour le magnifique concert du samedi soir. En terminant, le président fédéral invita les jeunes musiciens de l'Harmonie à persévérer et suivre la trace des anciens, afin que l'Harmonie puisse continuer à porter bien haut le flambeau de la cité.

Le secrétaire général.

R. PORTES

Les jeunes musiciens d'Heilbronn et la promotion musicale

Nos sociétés musicales rencontrent parfois des difficultés à assurer la continuité de leur formation. Il est donc indispensable que les jeunes prennent la relève. De ce fait, dans de nombreux départements, les promotions musicales se proposent de former des chanteurs aptes à intégrer les clubs existants, la musique et à leur succéder.

Enthousiasmés par la réussite obtenue par la musique de chambre présentée par les jeunes élèves de l'École de Musique d'Heilbronn en présence d'un très nombreux public dont la morgue d'âge atteignait à peine vingt ans, la Fédération Musicale du Midi décide la continuité de ces rencontres musicales.

ÉDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, av. Hoche — PARIS (8^e) — Tél. 924.01.46

MUSIQUE POUR HARMONIE OU FANFARE

Dernières nouveautés

Pierre AUCLERT

— DANSES SAVOISIENNES - Transcription pour Harmonie par Lucien MORA.

Jean AVIGNON

— LES HEURES SENEGALAISES - Rapsodie Africaine, Suite d'Orchestre pour Harmonie ou Fanfare.

Pierre DEGENNE

— FETE EN COTE-D'OR - Petite suite pour Orchestre d'Harmonie ou Fanfare.

P. LIESENFELT

— FLANDRE ET ARTOIS - Pièce pour Harmonie.

Jean MAILLOT

— FONTENOY Pas redoublé avec tambours et Clairons.
— MARCHÉ DES MATELOTS - Grande marche pour musique d'Harmonie.

Pierrette MARI

— MARCHÉ AU SOLEIL pour Orchestre d'Harmonie ou Fanfare. Transcription de Michel DELGIUDICE.

Lucien MORA

— CHANSONS DE FRANCE - Trois extraits du Ballet : 1) La Mère Michel ; 2) J'ai du bon tabac ; 3) Le Pont d'Avignon.

ROGER-ROGER

— MUSIQUE AUX QUATRE VENTS. Transcription par B. LEONARD et G. BORDNER.

Jules SEMLER-COLLERY

— CONCORDIA - Hymne de l'Amitié Internationale pour Harmonie ou Fanfare.

Œuvres classiques pour clarinette

DEVIIENNE

— PREMIERE SONATE.

LANCELOT J.

— QUINZE ETUDES d'après Berbiguier, Cramer et Kaiser.
— VINGT-CINQ ETUDES Faciles et Progressives d'après Grünwald, Kaiser et Hermann.
— VINGT-SIX ETUDES ELEMENTAIRES d'après Dancla, Wohlfahrt.

PRANZER J.

— TROIS DUOS CONCERTANTS pour deux Clarinettes, en 3 cahiers. Révision et annotation de J. LANCELOT.

Concerti célèbres pour trompette

avec accompagnement de Piano

HUMMEL J.N. — CONCERTO en Mib

STRADELLA — SONATE DE CONCERT

TELEMANN — SONATE DE CONCERT

TORELLI — CONCERTO en Ré majeur

Rien ne nous paraît plus souhaitable que de voir naître dans notre département des manifestations propres à élever le niveau de nos musiciens. Les travaux effectués au cours des stages de promotion nous paraissent tellement propres à atteindre ce but ! On sait que ces travaux assurent une formation excellente : des cours d'harmonie, d'orchestration, de direction sont, dans le cadre, donnés par des maîtres compétents. De plus, des tables rondes portant sur la pédagogie sont dirigées par les stagiaires eux-mêmes.

Signalons que les perspectives ouvertes dans notre département sont vivement soutenues par nos sociétés musicales. Tout ceci est au programme de plusieurs années d'efforts : le mérite de ces jeunes gens est de l'avoir compris.

L'effort louable des jeunes musiciens sera assuré de l'estime et du dévouement de tous les membres de la Fédération du Midi prêts à leur apporter une collaboration amicale et complète.

M. René PORTES

secrétaire général de la Fédération Musicale du Midi.

LANGOGNE

Harmonie municipale « Lyre Languanaise » : deux concerts particulièrement réussis : 25 juillet et 16 août

Samedi 26 juillet, la « Lyre Languanaise », au grand complet, se rendait en défilant à la vaste salle des Sapeurs-Pompiers où elle allait donner son premier concert d'été. La température éminente de cette soirée avait incliné les Languanais, estivants et touristes, à sortir, et c'est devant une salle bien remplie qu'allait débiter le concert.

L'Harmonie et la batterie-fanfare interprétaient pour commencer « Le Joyeux trompette », défilé d'Allier puis, l'Harmonie seule interprétait une fantaisie de C. Augé : « Etoile d'Or » et la célèbre marche d'A. Bosc : « La ronde des petits pierrots ». La batterie-fanfare revenait avec un défilé de G. Besson : « Ré-

tour d'Alsace ». Juste le temps pour l'Harmonie d'interpréter « Kasatchock » et les clairons revenaient avec « Sébastopol » de Chomel, défilé au cours duquel on put apprécier un joli tutti de basses et de trombones. Ensuite, ce fut : « Souvenir de Corbell », une ouverture de H. Charles, et « Roncevaux », de Leroy, défilé avec trompes de chasse qui clôturait la première partie.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

THONVILLE

REMISE DE MEDAILLES A DES MUSICIENS

1920-1970 : la musique des sapeurs-pompiers de Thionville fête, le dimanche 13 septembre, son cinquantenaire. Il coïncidait avec le départ à la retraite (dans le cadre des vétérans) du capitaine Emile Hutt, commandant du centre de secours principal de Thionville

Les « soldats du feu » avaient tenu à marquer cette importante journée d'un cycle de manifestations faisant honneur et à la musique et au chef de corps

Au cours d'une brève allocution, le capitaine E. Hutt souligna qu'il avait pris le commandement du corps un 13 et qu'il la quittait également un 13. « C'est la vie, le temps passe », dit-il en remerciant ses hommes et se tournant vers la musique, il déclara : « J'ai été souvent fier de marcher derrière vous ».

En prenant alors officiellement le commandement, le lieutenant Hartenstein exprima le souhait : « que la bonne entente et la camaraderie continuent à régner parmi le corps et la musique comme par le passé ».

POUR DEGAGER VOS RESPONSABILITES ASSUREZ LES MEMBRES DE VOS SOCIETES A LA C.M.F. OU RENOUVELEZ VOTRE CONTRAT

Quelques minutes d'entracte bien gagnées et les musiciens préparèrent déjà « Le Joyeux forgeron », une marche chantée de V. Peter. Un intermezzo de L. Billaut « Les ruines de Pompéi » vint ensuite et le « Défilé de la Garde Républicaine », de Wettge, où les clarinettes firent montre de toute leur virtuosité. L'avant-dernier morceau fut « Granada », pasodoble de Lara, et le concert se terminait par un défilé avec trompettes de cavalerie : « Sans peur », de Watelle.

Il était près de 23 h. lorsque les musiciens, fatigués mais contents, se séparèrent non sans avoir, auparavant, donné rendez-vous au public pour le 16 août, date du prochain concert.

Cette soirée-là, en effet, in Lyre la préparait depuis longtemps. L'idée d'un concert spirituel avait été lancée depuis près d'un an ; elle allait être réalisée par la Lyre Languanaise, les organisateurs et les musiciens locaux. Ainsi, dimanche 16 août, en soirée, dans le cadre unique de l'église paroissiale, un public nombreux et recueilli attendait ; il ne devait pas être déçu.

En ouverture, les vœux de l'église se mêlaient à vibrer aux accents de la « Marche Française » et de la « Marche des mousquetaires du Roy », de Lullu, par l'Harmonie et la batterie-fanfare. Puis, M. l'abbé Maurin, vicaire et chef de la chorale paroissiale, présentait les organes de Langogne récemment restaurés. Le programme reprenait avec le final de « Water-music », de Haendel, exécuté par l'Harmonie. Suivait une « Chaconne », du même auteur, exécutée à l'orgue par le chef de musique, M. Robert. Place était donnée ensuite au pupitre de saxophones et de l'« Ave Maria », de Schubert, avec accompagnement d'orgue. L'Harmonie se faisait à nouveau entendre dans « L'Hymne à la nuit », de J.-P. Rameau ; puis, une improvisation à l'orgue par M. l'abbé Pélissier, aumônier de l'hôpital, venait mettre en valeur toutes les possibilités de l'instrument. Avec une parfaite entente avec l'orgue, on put entendre M. Giroud, au violon, interpréter le magnifique « Adagio » d'Albinoni. Revenait alors l'Harmonie qui jouait « Marche religieuse », de Gounod, suivie d'un intermezzo caractéristique de Kételbey : « Dans le jardin d'un monastère » par les organes. César Franck était au programme, son « Panis angelicus » fut interprété par M. Chaudesaigues, chanteur, et M. Ranquet au bugle. « Judex », extrait de « Mors et vita » de Gounod, exécuté par l'Harmonie, fut particulièrement apprécié ainsi qu'un duo orgue-clarinette dans la « Réverie », de Schumann. Enfin, l'ensemble orgue-harmonie et batterie-fanfare exécutait l'hymne à notre vierge locale : « N.-D. de Tout Pouvoir ».

Le concert se terminait avec les remerciements de M. le Curé aux auditeurs, ravis de cette soirée, et aux musiciens, bien décidés, nous l'espérons, à renouveler l'expérience : en effet, les organisateurs, en tenant un coup d'essai, venaient de réussir un coup de maître.

par la municipalité au foyer du théâtre à 17 h. 15. Autour de Maître Georges Ditsch, maire de Thionville et vice-président du conseil général, on notait de nombreuses personnalités du département de la Moselle et de la ville de Thionville. M. Ditsch, mettant l'accent sur cette journée faste pour la ville, remonta au début de ce siècle et expliqua pourquoi une telle musique municipale n'avait pas pris naissance plus tôt, en raison de l'annexion de la Lorraine. Elle fut donc constituée en 1920, il y a 50 ans, et, en faisant son historique, le premier magistrat cita les fondateurs, les premiers succès de cette phalange, ses chefs de musique, dont les derniers en date étaient M. Jean Pauly et l'actuel dirigeant M. Charles Muller, secondé par M. Albin Sebasta, en activité depuis 48 ans et dont il souligna les mérites. La musique fut dissoute en 1939 et reconstituée après la seconde guerre mondiale. M. Ditsch rendit hommage à M. Charles Muller, dont les talents de musicien et de dirigeant se sont constamment affirmés. Et de conclure : « Vous avez bien servi la

ville, la musique, nous en sommes fiers. Mais il ne faut pas oublier les anciens et je souhaite que le flambeau qu'ils ont passé soit conservé pur et intact pour le transmettre à ceux qui vous suivront ». M. Lafont, président de la Fédération des Sociétés musicales de Moselle et Meurthe-et-Moselle, les félicitant vivement, devait remettre les diplômes et médailles suivants : — La médaille de 20 ans d'état des Sociétés musicales et chorales à MM. Michel Cordelier et Michel Jost. — La médaille de 25 ans de la Confédération musicale de France et de la Fédération de Meurthe-et-Moselle à MM. René Kling, Roger Mal et Marcel Meyer ; un autre récipiendaire étant absent, hospitalisé. — La plaquette-médaille du cinquantenaire fut ensuite remise pour l'ensemble de la musique, à son chef, M. Charles Muller, ce dernier se voyant encore épingler la médaille d'honneur départementale de la Jeunesse et des Sports. Un repas amical clôtura définitivement cette journée.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

A AUDRUICQ
Le grand cortège carnavalesque organisé par la musique municipale a remporté un vif succès

Le grand cortège carnavalesque organisé par la musique municipale, avec le concours de nombreuses sociétés et groupements d'Audruicq et des environs, a connu le succès le dimanche 12 avril 1970

Pourtant à aucun moment il ne cessa de pleuvoir ; mais nullement découragés par l'inclémence du temps, les organisateurs donnèrent le signal du départ à un imposant cortège dans lequel les réalisations de bon goût ne manquaient pas. Sous les confetti et aux accents de pots pourris exécutés par les Sociétés d'Oye-Plage, Lumbres, Tournehem et Audruicq, le défilé parcourut, dans la bonne humeur générale, les différentes artères de la ville, recueillant sur son passage des ovations particulièrement méritées.

A l'issue de la dislocation, qui eut lieu sur la place du Général-de-Gaulle, les groupes ayant participé au défilé se dirigèrent vers l'hôtel de ville, où une réception était organisée en leur honneur.

A la mairie en présence du maire, de la municipalité et des dirigeants de sociétés, M. Marc Fauvel, président de la Musique Municipale salua les participants du cortège, remerciant la mairie et la gendarmerie pour leur aide, exprimant ensuite sa gratitude aux Sociétés de musique de Lumbres, Tournehem, Oye-Plage.

M. André Villers, conseiller général, maire dit tout son plaisir de recevoir à la mairie les organisateurs et acteurs d'un spectacle qui, une fois de plus, a reçu l'adhésion unanime de la population d'Audruicq et des environs. Il s'associa aux remerciements exprimés par M. Marc Fauvel en souhaitant que, dans toutes les communes, les sociétés actives puissent obtenir l'appui le plus entier de leur municipalité. Et le maire souhaita aux associations et groupements présents longue vie et prospérité.

Rappelons que la musique municipale d'Audruicq, avec ses majorités, sous la direction de M. Emile Flament, actuel président de la délégation d'arrondissement de Saint-Omer a obtenu un vif succès avec la création d'un magnifique char représentant « l'Hovercraft », ainsi qu'un groupe de « grosses têtes ».

Comme tous les spectateurs présents à Audruicq ce dimanche-là, nous ne pouvons souhaiter que l'idée de ce grand après-midi de fête soit reprise à l'avenir pour la grande satisfaction de tous.

REQUESSUR-HEM

A Recques-sur-Hem, le mardi 21 avril 1970, en présence d'une nombreuse assistance, ont été célébrées les funérailles de M. Marcel Delannet, ancien combattant 14-18, ancien conseiller municipal, chef de musique honoraire, décédé à l'âge de 82 ans.

La musique de Recques, dirigée par M. Pierre Tanfin, a rendu un dernier hommage à son ancien chef en interprétant la marche funèbre de Chopin.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait une délégation des musiques d'Audruicq, Zutkerque, Eperlecques et Nortkerque.

Avant l'inhumation, tout à tour, M. Julien Sagot, pour la musique, M. Croin, pour les Anciens Combattants, M. Delattre, pour le conseil municipal, évoquèrent ce que fut la vie de M. Marcel Delannet : dévouement sans limite à la Société dont il fut le chef pendant 18 ans (ce qui lui valut entre autres, l'Etoile Fédérale avec agrafe pour 60 années de présence), courage et patriotisme du combattant, affabilité, justice et bon sens du conseiller.

M. Marcel Delannet était titulaire de toutes les médailles de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais et des Palmes Académiques attribuées pour l'instruction des jeunes.

ECQUES

A Ecques, le mercredi 6 mai 1970, en présence d'une foule nombreuse, eurent lieu les obsèques de M. Jules Masset, décédé à l'âge de 85 ans.

M. Masset, ancien chef de musi-

que de la fanfare d'Ecques durant plus de 43 ans, après avoir été membre actif durant 67 ans, avait recueilli l'estime de toute la population et des villages environnants où, avec ses musiciens, il donnait de nombreux concerts très appréciés.

Son dévouement inlassable pour la musique lui avait valu la médaille d'honneur pour trente années de directeur à la Société d'Ecques.

En 1949, il reçut l'Etoile Fédérale après cinquante années de service au sein de la société musicale.

En 1947, il était décoré de la médaille de Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques.

Au cours de la messe de requiem, la musique d'Ecques, sous la conduite de Fernand Dubois, successeur depuis le 31 octobre 1965 de M. Masset, avait tenu à rendre un dernier hommage à leur disparu.

M. Salome, vice-président de la délégation d'arrondissement représentant M. Emile Flament président, retenu par ses obligations professionnelles, fit l'éloge funèbre du défunt rappelant : « que sa vie fut consacrée à la musique. Qu'il fut un exemple de dévouement, d'abnégation et de persévérance ».

M. Buire, vice-président de la fanfare d'Ecques rendit également un dernier hommage, au nom de la musique locale à l'Homme qui consacra près de 70 années de sa vie à la musique, mentionnant ses nombreuses décorations musicales.

Les harmonies de Boulogne-sur-Mer et de Saint-Omer ont donné un concert de qualité

La ville de Saint-Omer célébrait le 19 au 21 juin 1970 son jumelage avec Ypres (Belgique) et Detmold (Allemagne) avec de nombreuses rencontres sportives durant les deux premiers jours, laissant place dimanche 21 juin à la grande cérémonie officielle avec allocutions de M. Raymond Senellart, maire de Saint-Omer, M. Walter Brocker, Bourgmestre de Detmold, M. Albert Dehem, Bourgmestre d'Ypres ; lecture des actes de jumelage et interprétation de l'hymne européen.

Mais pouvait-on trouver meilleure conclusion aux fêtes de jumelage que le concert donné ce dimanche soir dans le jardin public illuminé.

La soirée était magnifique. Les lumières du jardin mettaient en valeur tout l'art des jardiniers de la Ville qui, chaque année, se surpassent dans leur travail pour que cette belle promenade demeure digne de sa réputation.

Voilà bien longtemps qu'on n'avait pas vu un public aussi nombreux autour du kiosque. Les organisateurs ne croyaient sans doute pas à une telle affluence car les chaises, pourtant nombreuses, furent insuffisantes. Mais c'est très volontiers que, sous le charme de la musique, beaucoup restèrent debout pour écouter le concert.

Les musiciens des harmonies de Boulogne-sur-Mer et de Saint-Omer unis en une seule phalange très homogène de 70 exécutants donnèrent en effet, sous la direction de M. Jacques Largère, directeur de l'Ecole Nationale de Musique et chef de l'harmonie municipale de Saint-Omer, un concert d'une très bonne qualité.

Parmi les œuvres interprétées, citons « l'Ouverture d'Egmont » de Beethoven ; « Pavane pour une Infante défunte » de Maurice Ravel ; « Marche de Chapiteau » de Devogel ; « Porgy and Bess » de Gershwin et aussi une sélection de valses de Strauss, les airs célèbres du Café Concert ; « A travers nos provinces » fantaisie folklorique, ainsi que « Goutte d'eau » fantaisie-polkka, pour cornet à pistons, de Petit. La fanfare participa également au concert et M. Letellier, sous-chef eut à diriger plusieurs interprétations.

Le dimanche 23 juin, l'harmonie municipale de Boulogne-sur-Mer accueillait dans sa ville celle de Saint-Omer pour donner le même concert dans les jardins du Casino, devant un public nombreux, mais cette fois sous la direction de son chef, M. André François, professeur au Conservatoire, avec la participation de leur fanfare.

Souhaitons que ces deux phalanges musicales se réunissent encore afin de donner à nouveau des

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage Argenture Vernis
FABRICATION — OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS 9 —
Fournisseur de la Garde Républicaine

concerts d'une telle qualité pour satisfaire un public nombreux, amateur de bonne musique.

Le départ en retraite de M. Humbert, chef de la musique municipale d'Arques

Le vendredi 27 juin 1970, la municipalité d'Arques donnait une réception en l'honneur de M. Ulrich Humbert, chef de la musique municipale d'Arques, directeur de l'école municipale de musique et professeur dans les écoles, à l'occasion de son départ en retraite.

Entouré de ses élèves et de la Société de musique au grand complet, M. Humbert était reçu ainsi que son épouse et ses enfants par M. Catry, député-maire.

M. Thorel, premier adjoint, président de la musique, prenant la parole et s'adressant à M. Humbert lui dit combien il était honoré de l'accueillir ce jour et en cette occasion et ses regrets de voir la musique d'Arques perdre son chef aimé et respecté.

Après avoir présenté les excuses de MM. Maréchal, président d'honneur de la musique; Larquize, directeur de l'École Nationale de Musique de Saint-Omer; Flament, président de la délégation d'arrondissement, chef de la musique d'Audruicq et salué les personnalités présentes M. Thorel, offrit à M. et Mme Humbert, deux fauteuils et une table de salon, cadeaux de la société de musique et de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Il termina en souhaitant à M. Humbert et à son épouse une longue et heureuse retraite bien méritée.

Prenant à son tour la parole, M. Catry, député-maire, souligna le caractère exceptionnel de cette cérémonie qui permettait de récompenser les élèves et les maîtres de l'École de Musique, à l'occasion de la distribution des prix et à la fois de rendre hommage au nom de toute la population à son directeur, chef de la musique, M. Ulrich Humbert.

Parlant du nom de Humbert, il fit remarquer que ce nom depuis plus d'un demi-siècle signifie musique d'Arques, car M. Humbert, père était déjà, en 1900, chef de la musique municipale d'Arques et que dans ses rangs il y avait 5 de ses fils.

M. Ulrich Humbert dont nous fêtons ce jour le départ en retraite est entré dans notre belle société en 1919 pour succéder à son père et en prendre la direction en 1930.

Retrouvant sa longue carrière, il souligna ses nombreuses qualités et particulièrement sa simplicité, sa bonté et son civisme qui lui valurent la sympathie de la population Arquoise toute entière.

Après lui avoir remis la médaille de la ville en signe de reconnaissance, il lui offrit un magnifique témoignage au nom de la municipalité et lui souhaita ainsi qu'à son épouse une retraite heureuse et sereine.

En quelques mots, M. Humbert, très ému remercia l'assemblée et en particulier M. Catry, député-maire et M. Thorel, pour leurs aimables paroles et les magnifiques cadeaux qu'ils lui avaient offerts.

M. Perdriel, le nouveau chef de la musique, d'ailleurs choisi par M. Humbert lui-même, dirigea un concert donné par l'harmonie municipale avant de procéder à la distribution des prix aux élèves de l'École de Musique.

Le champagne fut ensuite servi, chacun levant son verre à la santé du nouveau retraité.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Catry, député-maire; Thorel et Baudel, adjoints; Trouart J., Leblond P., Hollander A., Obein R., Fardoux J., conseillers municipaux; Bultez, secrétaire général de la mairie et Verroust, rédacteur; Chambon, receveur-percepteur; Souffrin, receveur des P. et T.; Minart, secrétaire général de la mairie de Saint-Martin-au-Laert; Dupin, lieutenant de la Cie des sapeurs-pompiers d'Arques; les présidents et chefs de musique des localités voisines; les directeurs et directrices des écoles publiques et privées, etc.

Rappelons qu'à l'occasion de la Sainte-Cécile 1969, M. Ulrich Humbert avait reçu l'Étoile Fédérale pour 50 années de présence et qu'il est titulaire de la médaille des Sociétés Musicales et Chorales et des Médailles d'Honneur bronze, argentée et dorée de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

A TOURNEHEM-SUR-LA-HEM, SEIZE SOCIÉTÉS ONT FAIT DU FESTIVAL DE MUSIQUE, UNE REUSSITE ÉCLATANTE

La petite ville de Tournehem, endormie dans son passé, nichée dans la vallée de la Hém, vivant des jours paisibles dans son site admirable, accueillait le dimanche 5 juillet 1970 seize sociétés musicales ayant répondu « présent » pour le festival de l'arrondissement de Saint-Omer.

Le soleil était absent mais le temps doux: depuis le matin, les visiteurs vinrent nombreux remplir les parkings créés à la périphérie de l'agglomération.

Placée toute entière sous le signe d'Orphée, cette manifestation éclatante permit à tous d'apprécier la richesse musicale de notre arrondissement.

À 11 heures, l'Harmonie Municipale de Saint-Omer donnait le feu vert des concerts, puis ce fut l'Harmonie d'Alre-sur-La-Lys, puis celle de Blondécques.

À midi, le monument aux morts était fleuri.

Mais dès 15 heures, éclatèrent aux quatre coins de Tournehem, les airs les plus entraînants joués par seize formations différentes venues d'Alre-sur-La-Lys, Audruicq, Blondécques, Dohem, Ecques, Eperlecques, Esquerdes, Fauquembergues, Lumbres, Nortkerque, Oyo-Plage, Reques-sur-Hem, Roquetteiro, Saint-Omer et Zutkerque.

Tout à tour, des musiques de marche, tantôt martiales, tantôt délicates, vinrent solliciter les auditeurs. Léo Delibes, François Lopez, Grieg, Rossini, Strauss, voisinèrent avec Vincent Scotto et John Daring dans des accents des plus agréables.

Puis les sociétés se rassemblèrent pour un défilé à travers la ville ayant comme point final la grand-place où M. René Saison faisait la présentation de chaque formation devant de nombreuses personnalités ayant tenu à s'associer à cette journée et notamment:

M. Henri Colette, député-maire de Licques, conseiller général; MM. Stoelin, conseiller général, maire de Louches; Gilbert Bal, maire de Tournehem; André Lysenssoone, adjoint au maire de Tournehem; Abel Bailly, maire de Journy; Lucien Bouffart, maire d'Audrehem; Abel Beaurain, maire de Nordausques; Paul Tétard, maire d'Esquerdes; Jules Noël, maire de Nortleulinghem; Raymond Lavoisier, maire de Clerques; Bouquillon, président de la musique de Tournehem; Guesnon, adjoint au maire d'Alre-sur-La-Lys, président de la musique; etc.

Les sociétés musicales massées autour du podium furent alors invitées par M. Emile Flament, président de la Délégation d'Arrondissement, à exécuter sous sa direction le premier morceau d'ensemble « La Marche des Enfants de Troupe », avant qu'il ne procède à la remise des décorations.

Musique Municipale de Tournehem

Médaille d'honneur de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais: 40 ans de présence: — Doyer Marius.

Médaille d'honneur de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais: 20 ans de présence: — Doyer Michel, — Lay Marcel, — Fouble Charles, — Loy Maurice, — Doyer Gérard, — Pouilly Roger, — Boyaval Hermant.

Musique municipale d'Audruicq

Médaille d'honneur de la Confédération des Musiques de France: 40 ans de présence: — Revel Albert, — Vasseur René.

Musique municipale d'Anerlecques

Médaille d'honneur de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais: 20 ans de présence: — Carroule Henri, — Duquesnoy Emile.

Diplôme d'honneur de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais: 20 ans de présence: — Guilbert Louis.

Etoile fédérale de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais: 50 ans de présence: — Tahon Jules.

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

Table listing instruments and prices: TROMPETTE, ut et si b 269; CORNET, si b 323; BUGLE, si b 369; ALTO, mi b 513; BARYTON, si b 566; BASSE, si b à 4 pistons 938; SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable 2.605; TROMBONE à coulisse 450; TROMBONE à pistons 597.



Table listing instruments and prices: SAXO SOPRANO, si b 750; SAXO ALTO, mi b 825; SAXO TENOR, si b 985; SAXO BARYTON, mi b 1.645; CLARINETTE, si b, super ébène 410.

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

— Roger Henri, — Dubols Clément. Etoile fédérale avec agrafe de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais: 60 ans de présence: — Roger Alexis.

Puis deux allocutions furent prononcées: M. Lysenssoone, maire-adjoint de Tournehem, vice-président de la Musique, prenait le premier la parole:

« Mesdames, Messieurs, Au nom de la Musique Municipale de Tournehem, mes remerciements s'adressent d'abord à M. le Maire et au conseil municipal pour avoir bien voulu accepter que ce festival de musique, groupant toutes les Sociétés de l'Arrondissement, se déroule dans cette commune.

Je me fais un devoir de saluer et de remercier Maître Colette, député-maire de Licques, M. Stoelin, conseiller général, MM. les Maires des communes environnantes; MM. les Présidents de musique, les Chefs de musique et tous les musiciens participants à ce joyeux festival, car leur contribution unanime montre qu'ils ont tous à cœur que leur Société prospère dans l'Art Musical.

Je ne saurais oublier M. Flament, Président d'Arrondissement et chef de la musique d'Audruicq, qui, d'un dévouement toujours inlassable, s'est dépensé sans compter afin que cette journée soit une réussite parfaite.

Mes remerciements s'adressent aussi à la gendarmerie, aux Ponts et Chaussées ainsi qu'à toutes les personnes de Tournehem qui ont répondu avec bonne humeur aux services que nous leur avons demandés.

J'ajouterais une mention spéciale aux décorés, qui est une juste récompense de leur dévouement de la Musique Populaire.

M. Flament, Président de la Délégation d'Arrondissement déclarait à son tour:

« Au nom de la Délégation d'Arrondissement de Saint-Omer, je remercie M. le Maire, la municipalité, la Musique Municipale de Tournehem et tous nos amis qui nous ont permis d'organiser ce festival.

J'ai été très sensible aux paroles élogieuses que M. Lysenssoone a eu à mon égard, je l'en remercie.

Merci à toutes les Sociétés de l'Arrondissement d'avoir bien voulu prêter leur concours à cette belle manifestation, je vous adresse à tous, chers amis musiciens, mes sincères félicitations pour les beaux concerts que vous avez donnés.

M'adresserai maintenant aux décorés, en les félicitant en votre nom à tous et en mon nom personnel. Ces distinctions que j'ai eu l'honneur de leur remettre représentent 20, 30 et 40 ans de présence et de dévouement à l'art musical. Combien de sacrifices familiaux cela représente, aussi permettez-moi d'associer vos familles à cette récompense, que nos décorés soient tous un exemple pour nos jeunes musiciens.

Enfin, un deuxième morceau d'ensemble « Saint-Cyr », toujours sous la direction de M. Emile Flament, était exécuté par les 800 musiciens dont l'interprétation fut parfaitement coordonnée.

Une vibrante marseillaise termina cette journée dont on peut affirmer qu'elle fut un véritable succès.

Les majorettes d'Audruicq, veste bleue à brandebourgs, shakos étoilés impeccables, jupes plissées et bottillons blancs ont enchanté les spectateurs, l'espace d'un après-midi. Elles rivalisèrent d'élégance et de beauté avec leurs danseurs d'Oyo-Plage, joliment vêtues de rouge.

Tenues parfaites, uniformes rutilants, sonorités magnifiques restèrent les beaux souvenirs de ce Festival.

Tournehem, qui peut se flatter d'avoir eu la participation la plus importante jusqu'à maintenant, constatée aux différents festivals d'Arrondissement, a retrouvé son caractère paisible et les eaux de la Hém font entendre à nouveau leur doux bruissement au détour des ruelles.

Nous adressons un grand merci et nos félicitations à la municipalité et à la Musique de Tournehem toute entière, cheville ouvrière de cette belle journée et en particulier MM. Gilbert Bal, maire; A. Bouquillon, président de la Musique; A. Lysenssoone, vice-président; M. Doyer, chef; R. Saison, M. Herent, P. Leroy de la Commission des Fêtes ainsi qu'à M. Emile Flament, Président d'Arrondissement qui apporta son dévouement à la préparation et l'organisation de ce festival.

Une mention toute particulière ira à M. Michel Doyer, chef de la musique de Tournehem qui en accord avec la municipalité et les responsables de la société, a sollicité M. Emile Flament pour diriger les morceaux d'ensemble, en honneur de sa première année à la Présidence de la Délégation d'Arrondissement. Nous ne pouvons que féliciter et remercier de sa décision le chef de la Musique de Tournehem.

Rappelons également que l'achat d'un programme donnait droit à une tombola gratuite qui permit au n° 2435 de gagner un frigidaire et au n° 1227 un électrophone UN MUSICIEN DE WIZERNES A L'HONNEUR

Le mardi 14 juillet a eu lieu à Wizernes une importante remise de décorations par MM. Piani, sous-

préfet de l'Arrondissement et Chochoy, président du conseil général du Pas-de-Calais et maire de Lumbres.

La cérémonie prévue sur la Grand-Place se déroula à la salle des fêtes en raison de la pluie.

Une assistance particulièrement nombreuse suivit cette manifestation et on remarquait également une délégation des sapeurs-pompiers tandis que la musique municipale sous la direction de M. Opart exécutait les sonneries d'usage et la Marseillaise.

MM Chochoy et Piani, successivement, prirent la parole pour féliciter les récipiendaires, rendre hommage à leur dévouement et à leur esprit civique, avant de procéder à la remise des décorations, parmi lesquelles nous relevons la Médaille des Sociétés Musicales et Chorales décernée à M. René Clipet, membre de la musique municipale de Wizernes.

Un vin d'honneur fut ensuite servi avant de se rendre au monument aux morts pour un dépôt de gerbes.

LES MUSICIENS DE ZUTKERQUE A L'HONNEUR

A l'occasion du 14 juillet 1970, M. Emile Flament, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Arrondissement de Saint-Omer, devait procéder à une importante remise de décorations notamment la Médaille d'honneur de la Confédération musicale de France à M. Michel Ruffin qui assume les fonctions de vice-président de la Société depuis trente ans, au chef M. André Delmotte et à de nombreux musiciens de la Musique Municipale de Zutkerque.

Cette cérémonie était présidée par M. Raoul Minebois, maire de la commune et président de la musique, entouré de son conseil municipal et des présidents des Sociétés locales en présence d'une nombreuse assistance.

Médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France: 40 ans de présence:

— M. Ruffin Michel, vice-président; M. Garenaux Alfred, M. Fabre Marcel, M. Marquant Paul, M. Flandrin Paul, M. Olivier Georges, M. Boulanger Raymond.

Médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France: 30 ans de présence:

— M. Ruffin Michel, vice-président; M. Demotte André, chef; M. Tétard Pierre; M. Paquentin André, M. Marquant Paul, M. Garenaux Alfred; M. Fabre Marcel; M. Olivier Georges, M. Boulanger Raymond, M. Flandrin Victor; M. Delmotte René, M. Flandrin Michel, M. Noël Jean.



GAGNEZ DE L'ARGENT, devenez votre propre ÉDITEUR DE DISQUES

Nous mettons à votre disposition:

- 1) Nos Studios d'Enregistrements de 10 à 200 Exécutants, nos équipes extérieures qui enregistrent vos concerts sur place;
2) Notre Service Gravure Disques souples et notre Usine de Pressage;
3) Notre imprimerie spécialisée pour la fabrication des pochettes. Très nombreuses références, consultez-nous.

A votre entière disposition pour tout ce qui concerne le son.

C.N.A.I. 19, rue Coysevox - PARIS-18° — 228-05-90 et 229-24-61

« Recherchons groupes Folkloriques pour Producteurs de Disques »

CONSORTIUM MUSICAL - ÉDITIONS PHILIPPO

24, BOULEVARD POISSONNIERE - PARIS - 9ème

Société Anonyme au Capital de 415.000 Francs

C. C. P. PARIS 286-25

R. C. Seine 57 B 115

Tél. : 824-89-24

Extraits de notre Catalogue Général

SOLFÈGES - DICTÉES - TRAITÉS

AUBANEL : Solfège rythmé 1er livre.
BOURNONVILLE : 100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées.
CLASSENS : Solfège des débutants en clé de fa.
Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers.
DOUEL J. : Précis d'harmonie expérimentale. Traité pratique de réalisation harmonique. Traité élémentaire de contrepoint. Essai de pédagogie musicale.
DUMONT M. : 200 dictées musicales faciles et progressives.
EHRMANN : Abrégé de la théorie, 4 cahiers.
EXCOFFIER : Solfège manuscrit. Abrégé rationnel de mécanisme.
FOURNIER : Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers.
L'emploi du métronome.
NOEL GALLON : 95 dictées très faciles et faciles.
GARAUDE : Solfège des enfants.
GOUARNE : Petit traité d'harmonie.
GROVLEZ : Initiation à l'orchestration.
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER : Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix.
LANTIER et P. MAURICE : Complément du traité d'harmonie de Reber. Réalisations des devoirs contenus dans le complément.
LEMARIE : Théorie élémentaire. Solfège élémentaire.
MAYEUR : Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7). Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. Théorie.
MINARD : Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers.
NERINI Emmanuel : Notions préparatoires de théorie musicale. Année scolaire de musique.
NERINI Emile : Précis de théorie musicale. Questionnaire correspondant au précis.
OULLIE : Mon premier solfège. Théorie simple et pratique.
PANSEON : ABC du solfège. Suite de l'A.B.C.
PETITJEAN : Traité d'harmonie élémentaire.
RAWSON : Traité d'orchestration jazz.
REBER : Traité d'harmonie.
REUCHSEL : Solfège en 17 volumes. Avec accompagnement de piano n° 1 et 2. Abrégé de la théorie. Grande théorie. Questionnaire.
RODOLPHE : Solfège par Chapellier. Solfège à 2 voix.
SCHWARTZ : Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume. Traité théorique et pratique de lecture musicale 2ème volume. Année préparatoire de solfège.
THOMAS : Solfège progressif, cahiers 1 et 2.
VIGNOLO : Solfège élémentaire. 50 leçons de solfège. La mesure, en 2 volumes.

PIANO

Méthodes Etudes et Gammes

CLASSENS : Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants).
Le piano classique en 7 vol. ABCDEFG.
DUMONT : Méthode.
ESPERON LAMY : Le Clavier.
FOURNIER : Technique du pianiste. Complément à toutes les méthodes. Complément à toutes les méthodes.
GRATIA : Moyens de travail.
MARTIN : Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers.

NERINI Emmanuel : Petites études sur des airs connus. Etudes mélodiques. Gammes et arpèges.
PIANO CLASSIQUE : par H. Classens, 7 vol. de A à G.
par G. de Lausnay, 3 vol. hors-série.
par L. Descaves, 3 vol.
RAWSON : Tous les rythmes au piano.
REUCHSEL : Une heure d'exercices.
ROUGNON : Traité complet des gammes. Les cinq doigts. Le mécanisme. Le perfectionnement.
ROUSSEAU : Gammes majeures et mineures.
SCHMOLL : Méthode en 5 vol. 100 petites études en 5 cahiers. 80 études moyennes en 4 cahiers. 50 grandes études en 3 cahiers.
STAUB : Cours de piano 3 vol. Gammes majeures et mineures (en feuilles).
SURLOPPE : Traité de gammes pour les jeunes.
WURMSER : Gammes en tierces. 10 courtes études. 15 petites études. Etudes de concert.
ZIMMERMANN : Célèbres gammes.

VIOLON

BACH : 6 sonates pour violon seul.
CAMPAGNOLI : Divertissements.
CLASSENS : Le nouveau violon classique en 7 cahiers ABCDEFG.
DANCLA : Méthode violon 1er vol. Ecole des 5 positions 4 vol. Op. 84, 36 études mélodiques.
DANIEL R. : Le travail journalier des gammes et des arpèges (en recueil). Gammes et arpèges (en feuilles). Ecole complète des positions - 6 vol. - chaque. L'art du démanché. Technique violonistique de la main gauche - 3 vol.
FIORILLO : 36 caprices.
GAVINIES : 24 matinées.
KAYSER : 36 études op. 20 - 3 volumes.
KREUTZER : 40 études.
MALEZIEUX E. : Méthode élémentaire.
MASSAU A. : Méthode de violon en 5 volumes, chaque.
MAZAS-FOURNIER : Méthode violon - EG. 176.
MAZAS-PESTEL : Méthode violon.
MAZAS-DANIEL : Méthode violon en 4 parties.
MAZAS-CANDELA : Méthode violon.
MAZAS : Op. 36 Etudes spéciales. Etudes brillantes. Etudes d'artistes.
NERINI : Les 10 premières leçons.
NERINI E. et P. : Gammes et arpèges en 3 cahiers. Célèbres exercices techniques. Petites études sur des airs connus. 20 morceaux études 1ère et 3ème positions.
NERINI P. : Une heure de technique journalière.
PAGANINI : 24 caprices (avec accompagnement d'un 2ème violon).
PARENT : Méthode de violon en 5 volumes. Gymnastique du violon.
PESTEL E. : Etudes d'agilité. 36 études de mécanisme, 2 volumes. Ecole de la double corde. Ecole des positions. Gammes et arpèges.
RODE : 24 caprices.
THIBAUX : Méthode d'après Mazas, en 2 vol. Etudes élémentaires en 3 vol. Etudes progressives en 3 vol.

ALTO

CLASSENS : Méthode élémentaire et progressive.
CLASSENS : L'alto classique en 2 volumes.

VIOLONCELLE

BRIZARD : Le violoncelle classique en 5 volumes de A à E.

GUITARE

WORSCHER : Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers, chaque. Enseignement pratique de la guitare (français-anglais) 1er vol. (2ème volume en préparation). Grilles d'accords.
WORSCHER : Etudes et petits morceaux mélodiques.
CARCASSI : Méthode 1er volume. Méthode 2ème partie (études), révision Worscher.
ZINCONNE-MEGALOS : La guitare de jazz.
ZINCONNE : Tableau d'accords de guitare jazz.
RAWSON : Méthode classique jazz, flamenco et accompagnement.
MEISONNIER : Méthode élémentaire.
ACCORDEON (Catalogue Spécial)
CAMIA et RAWSON : Méthode d'accordéon (édition de luxe).
BULLIER : Méthode accordéon.

BATTERIE

RAWSON : Méthode complète de batterie et timbales.

CLARINETTE

F. BEER-BERGER : Méthode complète en 2 volumes, chaque.
LOCKWOOD : Guide journalier de travail (gammes, etc.).
STEVENARD : Etudes pratiques des gammes.
CALMEL : Le Clarinetiste (méthode).
LANCLOT : La Clarinette classique en 4 volumes.

COR

GALLAY : op. 13, 30 Etudes précédées d'une gamme en harmonique. Op. 27, 40 Etudes mesurées et non mesurées.

FLUTE

LE ROY : La flûte classique en 4 volumes.
PIPEAU ET FLUTE DOUCE
REMY-DOMIREY : 12 marches et rondes françaises pour 1 ou 2 pipeaux.
MIOT-SCHLOSSER : Notions élémentaires de pipeau, flageolet ou flûte douce.
CLOWEZ : Méthode pour flûte douce « lot » sans clé et à 6 clés.

SAXOPHONE

MAYEUR-CHAUVET : Grande méthode 1ère partie. Grande méthode saxo jazz 2ème partie.
CHAUVET : Etudes de perfectionnement. 15 grandes études.
Le saxo classique en 2 volumes, chaque.
MERIOT : Le Saxophoniste - Méthode pratique et progressive.
Le saxophone classique en 4 volumes.

TROMBONE

M. DAMANT : Méthode moderne de trombone à coulisse en 4 parties.

TROMPETTE

POLLIN : La trompette classique en 3 volumes.

Demandez nos catalogues complets

uen réunion annuelle aura lieu à la diligence du vice-président départemental et avec la présence du président. Un tour d'horizon y sera effectué. Au siège social, se tiendra une réunion de tous les membres du Bureau fédéral, de la Commission aux Comptes : là, il sera statué notamment sur le compte de gestion de l'année écoulée et examiné des doléances éventuelles émanant des six départements. Si les résultats de cette modalité s'avèrent fructueux, les statuts seront en conséquence modifiés.
La séance est levée à 11 h. 45.

CABOURG

La fanfare de Cabourg « Les Enfants de la Plage » que préside M. Jacques Champeaux, maire-adjoint de Cabourg, s'est rendue en Allemagne fédérale, à Bad-Homburg, le 23 août dernier. Invitée à un concours de fanfares organisé par le « Fanfaren Corps » de Bad-Homburg, ville jumelée avec Cabourg, la fanfare cabourgeoise participa aux épreuves allemandes du concours et aux festivités organisées dans le cadre de la fête locale et traditionnelle des « lanternes ».

Dirigée par M. André Mabire, assisté du jeune sous-chef Gérard Daufresne, la fanfare de Cabourg fit une excellente impression sur le jury et le public allemand en interprétant avec brio la célèbre marche « Vieux Camarades » de Teike et « Tyrol-Marche » de Bourbon. La bonne exécution de ces deux morceaux valut un 2e prix qui la classa seconde derrière l'excellente fanfare suisse de Coire.

Les musiciens cabourgeois qui étaient renforcés par quelques éléments de la « Fraternelle » de Caen et des sociétés de Dives, Luc-sur-Mer, St-Pierre-sur-Dives et Vieux, participèrent l'après-midi à un grand défilé international groupant plus de 30 sociétés dont la musique militaire américaine de Francfort. A l'issue d'un brillant concert de cette formation dans le magnifique parc de Bad-Homburg, ce fut la distribution des récompenses par M. le Dr Armin Klein, burgmeister de la ville. MM. Champeaux et Mabire se virent remettre deux magnifiques coupes et plusieurs diplômes souvenirs avec des félicitations cordiales.

La fanfare de Cabourg, qui a reçu un accueil chaleureux, retourna joyeusement en France en passant par le Luxembourg, et Helms où elle arrosa son succès au champagne comme il se doit.

OISE

Cinquantenaire de l'Union musicale d'Auneuil

Le bourg d'Auneuil a connu dernièrement une très grande animation à l'occasion du cinquantenaire de sa société musicale.

Une journée très ensoleillée permit à un nombreux public de participer à cette belle fête.

C'est en 1920 que fut fondée l'Union Musicale d'Auneuil, regroupant les musiciens de la fanfare municipale et de l'harmonie du Patronage.

M. Vulliborgne en a été le premier président.

Quant à la direction, elle fut assurée pendant quatre ans par trois chefs :

MM. Valentin Delarue, Richez, alors instituteur à Rainvillier, petite commune des environs ; Thévet.

En 1924, M. Marcel Bonneau, qui leur succéda, dirigea la société jusqu'en 1969 pour le passer peu à peu la place à M. Barbier.

Le dévouement à l'art musical et en particulier pour l'Union Musicale durant 45 années de M. Bonneau est un bel exemple.

Les musiciens de cette brillante société étaient devenus pour lui, comme des membres de sa famille et à l'occasion de ce cinquantenaire, non seulement les membres de l'Union Musicale lui ont témoigné leur reconnaissance, mais également toute la population d'Auneuil avec Mme Roche, maire du chef-lieu.

Après un défilé dans les rues de la ville par les « Cadets de Bury » et la société des « Fiches et tambours » de Beauvais, l'Union Musicale d'Auneuil, placée sous la direction de M. Barbier, donna sous tente, un brillant concert qui fut chaleureusement applaudi.

Au cours de ce concert eut lieu la remise de récompenses en présence de M. Jean Neumann, président de la Fédération Musicale de l'Oise, qui avait honoré de sa présence cette manifestation.

L'Union Musicale se vit remettre le diplôme et la plaque d'honneur de la Confédération Musicale de France pour ses 50 ans d'existence. M. Bonneau retraça avec quelque émotion la vie de la société depuis ses débuts.

Après quoi, la parole fut donnée à M. Neumann, président de la F.M.O., qui ne cacha pas sa satisfaction de se trouver au milieu de cette sympathique société.

Il adressa au nom de la F.M.O. des félicitations à tous les membres de cette belle phalange musicale et à son chef, M. Bonneau.

Il encouragea tous les musiciens de la société à poursuivre l'œuvre accomplie : il incita la jeunesse à apprendre la musique afin de prendre rang au sein de l'Union Musicale d'Auneuil et il adressa ses félicitations à tous ceux qui avaient participé à la réalisation de cette belle fête.

Outre les personnalités déjà citées, on remarquait MM. Raymond Lecat, président de l'Union Musicale ; Pierre Decaux, adjoint au maire ; Lucien Pinchot, Pierre Beugnet, membres du comité de la F.M.O.

Médaille de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais : 20 ans de présence : — M. Marie Roger, M. Barras Paul

M. Minebois remercia M. Flament de sa visite et félicita les médaillés, émettant le souhait qu'ils restent de nombreuses années encore des membres actifs dévoués et de bons exemples pour les jeunes afin que la Société demeure toujours vivante et prospère.

M. Emile Flament, Président de la Délégation Fédérale de Saint-Omer, et qui est, par ailleurs, le directeur dynamique de la musique d'Audruicq, félicita à son tour les décorés et en particulier le chef, M. André Delmotte.

Il adressa encore des compliments aux musiciens pour leur dévouement et, au nom de la Fédération, remercia la municipalité des efforts qu'elle consent chaque année en faveur du développement de l'art musical.

Un vin d'honneur clôtura cette manifestation.

NORMANDIE

Congrès d'Chateaudun

Dans un précédent numéro, nous avons donné un compte rendu des manifestations qui ont entouré notre congrès annuel. Veuillez trouver ci-après le compte rendu proprement dit de nos assises. Selon l'usage, les membres du Bureau se sont

réunis le samedi soir pour examiner les diverses questions portées à l'ordre du jour. Le lendemain dimanche, au théâtre municipal, sous la présidence de M. Anne, c'est devant une cinquantaine de présents (77 pouvoirs et excusés étaient en outre parvenus) que le colloque s'est déroulé. Membres du Bureau excusés : Caens, Doussé, Jean, Remblinsky, Lepuissant, Poilin, Pouyer, Villion. Avant d'aborder le programme de travail, fut rendu hommage aux disparus en particulier à M. Bellis, père de notre secrétaire adjoint qui lui a succédé comme directeur à l'harmonie « La Fraternelle de Caen » (que l'on a eu le plaisir d'entendre, tout dernièrement, à l'émission télévisée « Les Musiciens du soir »). Dans ce souvenir, fut associé le père de notre trésorier, M. Petit. M. Anne retraça l'action ténante qui n'est que lutte de concert avec la C.M.F. pour faire aboutir nos légitimes revendications. Il donna connaissance de correspondances avec le député Stirn et la réponse du ministre Guichard à ce dernier : prose pleine de belles promesses que nous souhaitons voir termes et réalisées. Il insista sur des présents (trop peu nombreux : les sociétés de l'Eure-et-Loir n'étaient même pas toutes représentées !) d'intervenir près de leurs parlementaires en leur communiquant le compte rendu du Congrès de la C.M.F. avec les divers vœux présentés.

L'effectif de la Fédération s'amoindrit chaque année : 400 Sociétés il y a 20 ans, aujourd'hui 295 ! Il faut secouer une certaine indifférence manifeste et « travailler » les jeunes.

Droits d'auteurs. — Il est rappelé qu'il ne s'agit pas d'une taxe mais du salaire des auteurs, signalé l'avantage obtenu quant au bénéfice appréciable en cas d'organisation de concerts pour l'achat d'instruments ou de matériel.

Récompenses. — M. Angot insiste à nouveau pour que les commandes lui parviennent bien pour le 1er mai de chaque année et que l'on tienne bien compte de la circulaire spéciale portant tarif et conditions d'attribution.

Situation financière. — M. Petit présente les résultats détaillés de l'exercice 1969. En recettes pour un total de 52.368,94 ; en dépenses 52.631,59 ; soit un déficit de 262,65. Le solde créditeur de l'exercice 1968 était de 4.349,11 — le solde créditeur net de l'ex. 1969 est 4.086,46. Après contrôle par la commission aux comptes, toutes les opérations sont approuvées à l'unanimité et de chaleureuses félicitations sont adressées à M. Petit.

Assurances. — M. Anne exposa les graves conséquences d'un accident ou autre sinistre si non assuré, pas spécialement « chez nous ». En rappelant les conditions avantageuses dont nous bénéficions, il va sans dire qu'il hésite à souscrire : il va sans dire que le versement de la prime d'assurance doit être assortie simultanément du versement de la cotisation fédérale et dans les délais impartis. La question d'assurance des instruments contre le vol sera mise à l'étude près de la C.M.F.

Journal. — Envoyez les comptes rendus de vos manifestations mais surtout les titres des morceaux exécutés. Un effort à faire pour obtenir davantage d'abonnements en

plus des deux compris dans la cotisation fédérale.

Epreuves. — C'est là que doit porter l'effort. 60 Sociétés sur l'effectif total (près de 300), c'est insuffisant ! Toutes indications sont données dans la circulaire de janvier pour souscrire à notre désir pour le salut de vos groupements. Des observations justifiées sur le choix de morceaux imposés par la C.M.F. sont formulées — dans la mesure du possible, il y sera fait droit —. En rappelant que les subdivisions des chefs, on ne peut présenter une liste pour 7 ou 8 divisions. A vous de situer, selon leurs connaissances, vos élèves dans telle ou telle division. Si l'épreuve de lecture rythmique, nouvellement instaurée, apporte l'allongement des examens, elle est cependant très valable et doit être maintenue. Sur ce chapitre des épreuves, une judicieuse intervention de M. Baudot de Bayeux sur l'utilisation rapide de la flûte à bec a été convaincante et mérite l'attention des instructeurs pour l'éducation des « tout jeunes ».

Elections. — Aucune candidature nouvelle n'ayant été présentée, M. Anne, président depuis 21 ans, a été réélu pour 5 ans. MM. Angot, Bellis, Pouyer ont été reconduits dans leurs fonctions. Restent à pourvoir sièges dans l'Eure et la Seine-Maritime.

Questions diverses. — Devant l'élargissement respectif des départements composant la Fédération, la présence au congrès est difficile. Afin de maintenir un lien plus étroit entre la Fédération et les groupements adhérents, il est décidé que, dans chaque département,

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e Laborde 34-00.

ORLÉANAIS-BERRY

Festival fédéral de Saint-Satur

Les dévoués organisateurs du festival ont connu le dimanche 28 juin, des alternatives d'espérance et de désespoir. Finalement, le festival s'est déroulé dans les meilleures conditions et sous un soleil éclatant.

Sans doute faudrait-il citer les noms pour rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré à ce succès et nous donnerons celui de M. Léon Ronet, commissaire général, associé à ses collaborateurs pour les félicitations.

La population et l'ensemble des commerçants apportèrent leur aide efficace aux dirigeants de l'Union Musicale. Ce n'était qu'une débâche aérienne de guirlandes et d'oriflammes multicolores. A Fontenay, deux arcs de triomphe avaient été érigés, l'un constitué, noblesse oblige, de grappes de raisin géantes, l'autre de verdure. A Saint-Thibault on y trouvait des panneaux évoquant les origines de la musique, des portraits de J.-S. Bach, Debussy, St-Saëns, Beethoven, etc., des gravures d'instruments de musique. La rue Combes avait été transformée en rue « Robert-Planquette » avec sur toute sa longueur des motifs évoquant la célèbre opérette « Les Cloches de Corneville ».

Le festival débuta le matin par un défilé et des arabesques à travers la cité par les musiques participantes.

A 12 h. 30 avait lieu, à la mairie, la réception de M. Rudler, préfet du Cher, ainsi que les personnalités départementales.

Autour de M. René Laporte, maire de St-Satur, on notait la présence de MM. Thibaudat et Berniguet, adjoints, des conseillers municipaux, MM. Boinvilliers, député maire de Brion-sur-Sauldre, Charles Durand, sénateur, président de la chambre d'Agriculture du Cher, Fleuriet, conseiller général, le capitaine Lesatre, commandant la compagnie de gendarmerie de Bourges, Cornichon et Millet, président et vice-président de la F.M.O.B.

En quelques mots, le préfet du Cher, répondant au maire de Saint-Satur, dit tout le plaisir qu'il éprouvait d'être pour la première fois l'hôte de la ville de St-Satur à l'occasion de cette grande manifestation musicale du Festival fédéral de la F.M.O.B.

Après-midi, les treize sociétés participantes représentant plus de 600 musiciens défilèrent par les artères de St-Thibault, les quais de la Loire, pour aboutir au stade du Canal.

Tous les musiciens, réunis en une grande société exécutèrent, sous la direction de Jean Robert, directeur de l'Harmonie Cosne-St-Satur, un pas redoublé de Watelle « Sans Peur » et ensuite « La Marseillaise » dirigée par M. Cornichon, président de la Fédération Musicale Orléanaise-Berriote.

La fanfare de La Guerche débuta le programme accompagné par sa section majorettes. La musique de Beaulieu-sur-Loire, directeur R. Gagner, exécuta « Le Retour du Conquérant » de F. Mourque; la fanfare d'Artenay, directeur J. Imbault, « Les Echos de Bassens » de Turine; l'harmonie de Nogent-sur-Verneisson, directeur Riglet, « Florilèges » de R. Martin et « Echos de Rosemont » de G. Pittet; l'harmonie de Cour-Cheverny, directeur J. Chadeau, « Moskova » de F. Menichetti; la fanfare de Boulirot, directeur Albert Vatan, « Les Cadets de Revermont » de L. Rez; l'harmonie de Dun-sur-Auron, directeur H. Antoine, « Biquitia » de Beuch; la fanfare municipale de Vierzon, directeur F. Blerret; l'harmonie de Chezal-Benoît, directeur C. Tailliez, « Cortège et Carillon » de J.-E. Barat; la fanfare l'Avenir de Bourges, directeur R. Robin, « Keepsake »; la fanfare des vrais amis de Levoux, directeur R. Charluet, « Violinettes Impériales », arrangement de L. Delbecq.

L'Union Musicale de Romorantin, directeur M. Courtat, interpréta « Un tour de bandits », ouverture de F. Von Suppé et « Slovena », pièce symphonique de Walbery, arrangement de Semler-Collely; enfin, la musique municipale d'Orléans termina cette fête de la musique par un programme particulièrement sélect avec « Défilé de la Garde Républicaine » de Weetge, « 1812 », ouverture historique de Tschaiikovski, « L'Arlesienne » de Bizet, « Musique aux 4 vents » de Roger Roger, enfin l'Hymne officiel de la C.M.F. de R. Boutry et le « Joyeux trompette » d'Allier.

Impeccable organisation à laquelle il faut associer et féliciter l'Union Musicale de St-Satur et ses dirigeants avec une mention particulière au plus actif d'entre eux, M. Léon Ronet.

parfaitement, ce que fut, depuis 1964 notre totale et parfaite collaboration au service de la Fédération, et combien fut facile, pour moi, le travail que vous m'avez confié, animé par ce guide exemplaire et hautement autorisé.

J'en reviens à 1964, au congrès de Poitiers où nous fumes appelés l'un et l'autre, à prendre la succession combien difficile, du Président Grouanne d'une part, de l'équipe de secrétariat-trésorerie de Fontenay-le-Comte, MM. Cousin et Caquincieu d'autre part.

Et j'en reviens aussi aux propos de ce cher M. Leray au moment où il fut appelé à nous guider, ces propos n'ayant que deux corollaires : Union et Travail. Mieux que quiconque dans cette assemblée, il m'est donné de vous dire que toutes les fonctions d'animateur de la Fédération assumées avec autorité, compétence, et aussi une éternelle bonne humeur n'ont cessé d'être sa ligne de conduite.

Et vous savez bien, vous qui avez suivi nos Congrès et nos réunions du Bureau et du Comité Directeur qu'il ne s'agissait point de reconduire ou de « routiner » (si vous voulez bien accepter ce terme), mais au contraire d'évoluer, de com-

prendre, de transformer à bon escient en observant scrupuleusement, l'évolution culturelle de nos sociétés de base.

Monsieur Leray, vous avez toujours été fidèle à votre maxime d'Union et Travail. Vous avez accompli votre mandat avec beaucoup de courage à un moment bien pénible de votre vie familiale, mais avec le respect des engagements contractés, pour servir la cause de la musique populaire pour laquelle vous avez toujours œuvré, conciliant avec une haute conscience le devoir familial et le souci de bien servir les sociétés musicales.

Votre départ volontaire, mais que nous n'aurions pas voulu irrévocable, va causer dans nos rangs, avec une grande amertume, une absence profondément regrettée.

Le Congrès est unanime, j'en suis convaincu pour vous souhaiter une grande quiétude et une parfaite santé (certains toutefois que vous resterez toujours près de nous), avec le respect que nous vous témoignons et toute l'affection que nous vous portons.

Je propose à l'Assemblée de nommer M. Leray Président d'honneur de la Fédération.

Y. ALLARD

SARTHE ET MAYENNE

MUSIQUE MUNICIPALE DE FRESNAY-SUR-SARTHE

L'Harmonie de Fresnay a offert à ses membres honoraires son traditionnel concert de Printemps sous la direction de son chef Thérou Claude et la présidence de M. le Docteur Riaux, maire; M. le Doyen et quelques édiles.

Le concert a débuté par un défilé du chef intitulé La Fresnoise, défilé qui mit en évidence la batterie dirigée par Maurice Souchères. Pâte militaire permet d'apprécier les talents de trompettiste du chef qui pour la circonstance avait confié la baguette au sous-chef, M. Moreau. Le ballet de Faust mit en évidence un pupitre de clarinettes dont la sonorité et la technique s'affirment à chaque concert. Cette œuvre difficile fut chaleureusement applaudie. D'un caractère plus mélancolique, la Romance en Fa pour Cor et Orchestre de St-Saëns, nous permit d'apprécier la délicatesse de Claude Hunaut accompagné par une formation d'anches à qui M. Thérou avait confié la délicate mission de remplacer les cordes. Les cadets de Brabant et l'American Petrol encadrèrent l'entracte au cours duquel on vendit des disques enregistrés par l'Harmonie.

La Romance en Fa de Beethoven transcrite adroitement à la flûte par Colmant mit en valeur la tech-

nique et la sensibilité de Mme Marzoratti, professeur à l'école municipale de musique. Cette exécution longue et délicate fut un jeu fort agréable pour Mme Marzoratti et les auditeurs qui lui réservèrent un véritable triomphe. White Star, valse de Popy, termina le programme confié à l'Harmonie seule et la Victoire ou la Mort achevèrent cet excellent concert et ce dernier morceau fut bissé.

L'harmonie a encore une fois prouvé qu'elle demeurait à un niveau élevé et figurait parmi les meilleures sociétés du département.

MUSIQUE MUNICIPALE DE LAVAL
CONCERT DU 26 MAI 1970

De-ci, de-là, les sociétés de musique, l'une après l'autre s'effritent, puis disparaissent. Quelques survivantes s'obstinent en dépit des difficultés, on les admire; on les montre à la télé; vous avez vu l'harmonie d'Ivry et surtout la remarquable formation de Bradignan il y a quelque temps.

On pourrait souhaiter que la télévision promène ses caméras sur la musique municipale de Laval: Cette société est maintenant parmi les meilleures de France. Elle étonnerait le grand nombre de Lavallois qui ne soupçonnent pas sa valeur, si même ils n'ignorent pas son existence. C'est à la fois son cou-

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année, à vos membres honoraires à vos amis

UN CALENDRIER

Personnalisé à votre Société

Demandez catalogue et échantillons à l'imprimerie SIMATIS

42 - SAINT-ETIENNE

OUËST

CONGRES ANNUEL DE LA F.S.M.O.
DU 20 SEPTEMBRE 1970
A FONTENAY-LE-COMTE

Mes chers collègues,

La clôture de ce congrès ne serait pas, si la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest n'évoquait solemnellement, mais avec beaucoup d'émotion, par la voix de son secrétaire général, tout ce qu'elle doit à celui qui, aujourd'hui, a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, notre très cher et vénéré ami, le Président Charles Leray.

Et vous voudrez bien m'excuser, mes chers collègues, d'avoir sollicité la parole pour vous dire, bien im-



BUFFET



GRAMPHON

G. Pêtré

Saxophones

Clarinettes

Hautbois

Cors Anglais

Bassons

Flûtes

18-20 Passage du Grand-Cerf / Paris 2^e / Tél. : 231.88.78

SUD-OUEST

NECROLOGIE

C'est avec une profonde consternation qu'a été apprise la disparition soudaine du dévoué et sympathique vice-président de la batterie fanfare « L'Avenir Bordelais ». M. Roland Villet, enlevé à l'affection des siens et de tous les membres de sa société. Aux obsèques en l'église Saint-Rémy-de-Bordeaux, un grand nombre de musiciens de l'Avenir Bordelais ainsi que de groupements amis rendirent un dernier hommage au camarade disparu. La Fédération et l'Union des B. et B-F étaient représentées par M. Guillaume, membre du Bureau Fédéral et Président de l'Union et M. Lefay, vice-président de l'Union.

Le défunt était membre du conseil d'administration de l'Union.

Nous exprimons à Mme Villet nos plus vives condoléances.

BASSENS

LES MAJORETTES ET LES MUSICIENS APPLAUDIS AU FESTIVAL DE BATTERIES-FANFARES

Le grand festival-concours organisé par l'Entente Bassens-Lormont a connu un grand succès dans le stade de Le-calle, à Lormont.

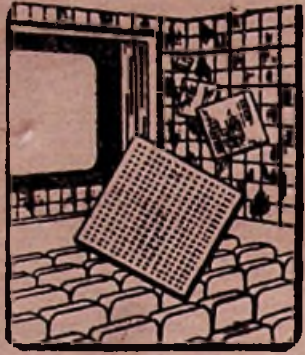
Sous un ciel d'azur, douze sociétés ont évolué avec légèreté, aux sons de tambours, clairons et trompettes et avec leurs majorettes qui ont séduit la foule nombreuse.

Dès 8 h. 30, les sociétés se rassemblaient devant l'hôtel de ville de Lormont, reçues par le président de l'Entente et participèrent aux défilés dans les divers quartiers de Lormont et de Bassens. A partir de 9 h. 30, les batteries, précédées de leurs majorettes, firent leur entrée au stade et se présentèrent devant le jury composé de MM. Lefay, Elle, Clément, pour exécuter le morceau au choix réservé au concours d'exécution.

Les personnalités présentes au festival : MM. Belleaud, maire de Lormont; Degelle, maire-adjoint; Fourtou, maire-adjoint de Bassens; quelques conseillers municipaux de Lormont; MM. Gran et Bousquet, président et trésorier de la Fédération; Mme Laporte-Trilles, présidente d'honneur de l'Union et quelques représentants des sociétés de Lormont, etc.

A 11 h. 30 un apéritif d'honneur, dans la salle des fêtes de Le-calle, réunissait les personnalités ainsi que les présidents et directeurs des sociétés. A tour de rôle, le président Guillaume, MM. Fourtou, Gran et Belleaud prirent la parole et dirent les bienfaits que peut procurer la musique populaire; s'adressant particulièrement aux jeunes, ils formulèrent les avantages que peuvent avoir ceux qui viennent grossir les rangs des sociétés musicales.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
"GLASAL-PERFORE"
PHONELO



FIBROCIMENT
TRIEL (78-Yvelines)
Téléphone : 965.78-80
PARIS (17)
3, rue Villaret-de-Joyeuse
Téléphone : 755.60.50
380.35.94

rent ensemble un concert de choix où chaque morceau fut très applaudi par l'assistance.

Ce festival se termina par le morceau d'ensemble « Béarn et Bigorre », qui fut exécuté magnifiquement par toutes les batteries réunies, sous la baguette du directeur de l'Entente : Claude Marbouty.

Puis vint la remise des récompenses ; toutes les sociétés reçurent coupes et diplômes, les majorettes ne furent pas oubliées. Parmi les coupes de la municipalité de Lormont fut réunie par M. Belleaud à l'Avenir Saint-Fortais et celle de la municipalité de Bassens par M. Fourtoul à la batterie sapeurs-pompier de Mézin (47).

Alors se termina ce grand festival de Lormont, organisé comme chacun sait, par l'Entente Bassens-Lormont qui cette année s'est couverte de gloire au concours international de Tarbes, par un prix qui lui permet désormais de concourir à l'avenir en division supérieure première section ; plus qu'un pas pour être en excellence, et aussi au concours fédéral de Gradignan, dont elle bénéficie d'un autre prix ascendant, en rappel, puisque le règlement confédéral interdit l'ascension de deux places en classement, au cours d'une même année.

Nous osons espérer que de nombreux musiciens et aussi des jeunes viendront grossir les rangs de cette belle formation, remplie de promesses pour l'avenir.

MONT-DE-MARSAN CENTENAIRE DE L'HARMONIE

Etalé sur quatre grandes soirées musicales, à la manière d'un festival, initiative due au président Depruniaux, qu'il faut féliciter, ce centenaire des « Amis de Sainte-Cécile » a ainsi connu une distinction inoubliable et une réussite éclatante.

Le 26 juin, une assistance choisie se pressait dans les salons de l'hôtel Planté pour écouter le concert de musique ancienne donné par l'ensemble d'Alre-sur-l'Adour, que dirige le professeur Albert Abadie.

Il s'agissait de la première manifestation marquant l'ouverture du centenaire.

Le préfet des Landes et Mme Marc Buchet, le maire et Mme Lamarque-Cando, MM. Ciran, président des sociétés musicales du Sud-Ouest ; Despujols, président de l'Union des sociétés musicales des Landes ; Roumat, président de l'école de musique de Mont-de-Marsan, étaient au premier rang de cette brillante assemblée d'amateurs d'émotions artistiques.

Le président de l'harmonie, M. Pierre Depruniaux, après avoir salué les invités, évoqua l'histoire de la société et remercia le maire et la municipalité de l'aide précieuse qui lui était apportée.

Il présenta en quelques mots délicats, la jeune cohorte de musiciens qui allait interpréter des œuvres choisies, et tint à souligner tout particulièrement que ce concert était donné « dans les salons mêmes où retentirent les notes prestigieuses et enchanteuses du maître Francis Planté, un des plus grands pianistes de notre temps ».

Vêtus avec une remarquable élégance (longue jupe de velour noir et corsage blanc pour les filles, pantalon noir et chemise blanche à jabot pour les garçons), les jeunes virtuoses entamèrent alors le programme.

Et ce fut un enchantement. Les notes délicates des flûtes à bec,

soutenues par le bourdon sonore du basson, de la bombarde ou du cromorne, rythmées par les choeurs éclatants ou sourds du tambour de basque ou par les éclats plus aigus du xylophone et du triangle, s'élevaient sous les lambris dorés. Elles faisaient surgir miraculeusement les grâces compassées du temps jadis, les révérences cérémonieuses des dames de cour dans les pavanés et les menuets, ou la joie plus débridée du peuple en liesse dans les danses telles que les branles, les galliades ou les torsions.

Les noms des compositeurs tirés de l'oubli par le professeur Abadie étaient, on s'en doute, inconnus du public, sauf Monteverdi. Heureusement les organisateurs avaient fait appel à un érudit, M. l'abbé Amesland, maître de chapelle au petit séminaire, qui, en quelques mots, présenta chaque œuvre et chaque auteur, révélant des détails pittoresques et imprévus qui ajoutèrent encore au plaisir de cette agréable soirée.

M. l'abbé Amesland en profita pour rappeler dans quelles conditions fut créé l'ensemble d'Alre-sur-l'Adour, grâce à la persévérante ténacité, à la foi assidue du professeur Abadie, qui a su insuffler à des garçons et à des filles, dont l'âge moyen est de douze à treize ans, la passion raisonnée de la musique.

Le 5 juillet, les formations de Morcenx, Soustons, Parentis, Pomarez Biscarrosse, ont eu le privilège d'inaugurer le vieux kiosque à musique du parc entièrement remis à neuf.

M. Lamarque - Cando, maire et Mme ; MM. Commenay, député ; Ciran, président de la Fédération ; Despujols, président des Landes ; Roumat, président de l'école montoise de musique, étaient aux premiers rangs de l'assistance, aux côtés du président de l'harmonie, M. Pierre Depruniaux.

Le concert s'est déroulé dans une ambiance très amicale et les quatre harmonies ont soulevé les bravos et les acclamations du public.

Les auditeurs ont particulièrement applaudi les jeunes solistes de l'harmonie de Parentis, Mlle Monique Oyarzun (saxophone), M. Claude Servant et Mlle Joëlle Desquerre (flûtiste), qui, malgré leur jeune âge, ont montré, dans les « Aïrs bohémien » de Sarasate, une sûreté d'exécution et une maîtrise remarquables.

Notre gratitude va aux 220 musiciens de ces sociétés de grande valeur et à leurs chefs, MM. Saussède (Cigale de Morcenx) ; Blanc (harmonie de Soustons) ; Dupouy (harmonie de Pomarez) ; Visquet (Union Musicale de Parentis et harmonie des Lacs de Biscarrosse).

Le 10 juillet, une nouvelle fois, le temps s'était mis de la partie, il faisait une température idéale pour une audition musicale au parc Jean-Rameau. Et les auditeurs étaient venus nombreux pour assister au gala que leur offrait l'harmonie municipale, les Amis de Sainte-Cécile.

Disons tout de suite qu'ils furent gâtés.

Réunis autour du chef Henri-Fombuena dans ce kiosque rénové, où la musique du 34^e régiment d'infanterie donna tant de concerts dominicaux avant la guerre de 1914. Les membres de l'harmonie municipale exécutèrent avec un incomparable brio la « Petite Musique de nuit », de Mozart puis, le « Concerto pour clarinette », de G. Wetge, au cours duquel se firent tout particulièrement remarquer les bois et les flûtes.

On écroula ensuite une fantaisie sur « Tannhäuser », de Richard Wagner, où les cuivres se déchainèrent, rythmant notamment la célèbre marche avec une force et une sûreté dignes d'éloges.

La valse « l'Or et l'Argent », de Franz Lehár, fit ruisseler sous les feuillages les notes de la fameuse danse romantique.

La « Marche du Sacre », tirée du « Prophète », de Meyerbeer, clôtura magnifiquement le programme musical.

Après avoir été longuement applaudis par les auditeurs, les musiciens et leur chef furent vivement félicités par le maire, M. Lamarque-Cando qu'accompagnait le président de l'Harmonie, M. Pierre Depruniaux, complimé aussi par le Président de la Fédération du Sud-Ouest, M. Ciran, et le président des sociétés musicales des Landes, M. Despujols.

M. Ciran remit alors la médaille du centenaire à la formation montoise et M. Depruniaux épingla, lui-même la plaquette sur la bannière de la valeureuse société, aux applaudissements de l'assistance.

Le président procéda ensuite à la remise des médailles et des diplômes de la Confédération Musicale de France aux membres de l'harmonie, récemment honorés de ces distinctions.

Furent donc appelés sur le podium, MM. Barabino, Cabannes, Capdeville, Dubos, Ducos, Dussang, A. Laffargue, G. Laffargue, Lamarque-Lamothe, Papatusso.

Rappelons, en outre, les noms de ceux qui furent décorés dans les dernières années et qui eux aussi, étaient à l'honneur dans cette inoubliable soirée :

Médaille de bronze. — MM. Guy Lamothe (30 ans d'activité musicale), Raymond Duffau, René Brana, Jean Lesclaux, Marc Latallade et André Joutang (35 ans d'activité musicale).

Médaille d'argent. — MM. Georges Lacomère, André Lasserre et André Daubas (40 ans d'activité musicale), Pascal Gil (45 ans d'activité musicale).

Médaille d'or des vétérans. — M. Julien Doucet (65 ans d'activité). Après avoir, presque discrètement, exécuté deux fanfares près de la fontaine dans la semi-obscurité des fondaisons, les sonneurs du Ralyle Montois gagnèrent le kiosque et là, ils firent étalage de leur grande classe.

Sous la direction de leur chef, M. Lensalade, ils sonnèrent tout d'abord les « honneurs », puis ils exécutèrent une série de fanfares et d'airs de chasse, dont les échos se prolongèrent longuement sous les arbres du parc.

Enfin, pour terminer le spectacle, la capitaine des majorettes montaises et ses deux lieutenants montèrent à leur tour sur le podium, Mlle Chantal Cardonnet et Mlles Chantal Zadra et Martine Eloi, donnèrent une éblouissante démonstration de leur virtuosité.

Le dimanche 19 juillet, sous les hautes voûtes de l'église de la Madeleine, l'harmonie Sainte-Cécile et la Schola donnèrent un concert spirituel de haute tenue où tous les instrumentistes démontrèrent la sûreté de leur interprétation.

Avant la messe que devait dire M. l'abbé Lacoste, Mgr Puzo, archevêque de la Madeleine, félicitait le chef de l'harmonie et ses musiciens à l'occasion du centenaire de leur société, et présentait le programme de leur concert.

Par la suite, au cours de l'office religieux, Mgr Puzo, après avoir salué le préfet et le maire, rendait hommage à Sainte-Marie-Madeleine, patronne de la cité, et faisait l'histoire des trois églises dédiées au cours des âges par les Montois à leur sainte patronne.

A l'issue de la messe, l'harmonie municipale donnait, place de l'Hôtel-de-Ville, un nouveau concert consacré cette fois à la musique espagnole. Elle fut présentée ensuite à la grande cavalcade et à la cour de l'hôpital-hospice, offrant un grand concert aux pensionnaires ; charitable tradition des fêtes de la Madeleine. Ajoutons la participation de l'harmonie aux 3 Corridos Formelles et les aubades du samedi 18 juillet aux notabilités de la cité. — Un grand bravo pour « Les Amis de Sainte-Cécile ».

Ce fut sympathique en tout point. Tambours et clairons à l'unisson, jouèrent quelques airs mariaux et ce fut ensuite la remise des cadeaux et bouquet de fleurs par la délégation des Indians Major de Cavillon et les majorettes l'Isloises de l'Avenir.

SARRIANS

TRES APPLAUDI, LE BRILLANT CONCERT EXECUTE PAR L'UNION MUSICALE SARRIENNAISE A L'OCCASION DES FETES DE CAVAILLON

Cours Gambetta, sur le podium étoilé devant la société générale, une soixantaine d'exécutants placés sous l'expertise baguette du chef Blanchini avant et après le passage de la formidable retraite aux flambeaux, ont soulevé après chaque morceau d'un répertoire varié, des applaudissements répétés.

Le directeur et chef de cette phalange musicale, notre excellent ami M. Blanchini et tous les solistes et exécutants sont à complimenter par les hauts honneurs à leur localité Vauclusienne et à l'Art Musical populaire.

PERTUIS

UNE TOURNEE DE CONCERTS POUR L'HARMONIE DURANCE-LUBERON

Les musiciens de l'harmonie Durance-Luberon constituent une des meilleures phalanges de notre Fédération. Un ensemble musical de grande classe, il faut le dire, qui s'emploie à porter le nom de la région de Pertuis à travers la France entière.

A la fin du programme d'été et d'une saison particulièrement chargée, nous sommes heureux d'adresser à son président M. Baude et à son chef distingué M. Gervais Fin, les remerciements de nombreux amis de la Fédération.

AVIGNON

QUAND LA MUSIQUE ENVAHIT LA CITE DES PAPES... L'HARMONIE MUNICIPALE D'AVIGNON A CELEBRE SES DIX ANS D'EXISTENCE

RENDEZ-VOUS DES MEILLEURES MUSIQUES FRANCAISES ET ETRANGERES AVEC 23 HARMONIES ET FANFARES ET 1.200 MUSICIENS

Ils ont joué, et l'on peut dire qu'ils ont gagné, votre même triomphe. L'enjeu était de taille. On ne réunit pas 1.200 musiciens sans se demander si tout marchera bien. Et, finalement, tout a bien marché à l'occasion de ce premier festival international de musique organisé par le comité de coordination des activités Avignonnaises.

La raison de ce rassemblement était donnée par un bel anniversaire, celui célébré par l'harmonie municipale, créée voilà maintenant dix ans.

Il ne s'agissait pas de tomber banalement dans un rassemblement de kermesse, mais bien d'organiser une manifestation qui ait de la tenue, quitte à sélectionner les participants.

La Fédération des sociétés musicales et chorales de Vaucluse prêtait son concours et son président honorifique de la Confédération Musicale de France et président de la Confédération Internationale des Sociétés de Musiques d'Amateurs, avait eu la gentillesse de répondre présent à l'invitation que lui avait adressée le Comité d'Organisation.

20 sociétés étaient présentes. A l'issue d'une journée qui fera date, alors que de nombreux défilés et concerts avaient marqué le déroulement parfait d'un programme observé à la minute près. Le chef de l'harmonie municipale, M. Emile Dal Bello, avait à diriger le plus formidable ensemble qui ait jamais été entendu à Avignon.

Il y avait, en effet, sur le vaste terre-plein de la Balance, ces 1.200 musiciens qui sous une conduite magistrale ont interprété de façon remarquable, le pas redoublé des « Allobroges » et « La Marseillaise ».

C'était là une conclusion magnifique à une journée en tous points réussie, qui est appelée à avoir d'heureux prolongements et sur laquelle il n'est pas superflu de dire que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à sa réalisation, ont le droit à notre reconnaissance.

Dont : M. Raoul Colombe, adjoint au maire et président du Comité de Coordination ; son dévoué collaborateur M. Jean-Denis Longuet ; M. Testenière, secrétaire administratif de l'harmonie ; M. Ripert et tous les membres de l'harmonie municipale.

Nous n'oublierons pas M. le Maire et Conseiller Général et Maître Gabriel Bout, président de l'harmonie municipale, adjoint au maire, délégué aux Affaires culturelles et aux Beaux-Arts.

Dimanche soir, à 21 h. 30, dans la cour d'honneur du palais des Papes, la musique des équipages de la flotte de Toulon, a offert un concert de qualité.

Nous terminerons ce petit tour d'horizon d'une très belle journée au service de la musique en disant au chef prestigieux de l'harmonie municipale, M. Emile Dal Bello, un grand merci.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY

N'attendez pas décembre pour nous commander les instruments dont vous pourriez avoir besoin pour vos cadeaux de fin d'année.

Demandez nos catalogues en précisant les instruments dont vous envisagez l'achat.

Nous vous rappelons également que notre firme, LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE SPECIALISEE DANS L'EDITION ET LES FOURNITURES GENERALES POUR HARMONIES, FANFARES, BATTERIES-FANFARES et GROUPEMENTS DE MAJORETTES, est à votre disposition pour vous fournir les morceaux imposés dans les Conservatoires et Ecoles de Musique.

Nous fournissons notamment par retour du courrier les morceaux destinés aux examens fédéraux dont vous trouverez la liste dans le présent journal.

Et n'oubliez pas que DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

VAUCLUSE

L'ISLE-SUR-SORQUE AUBADE DE L'AVENIR-L'ISLOIS EN L'HONNEUR DE SON PRESIDENT

Les musiciens du président Reboul ont offert une aubade « pour les 3 fois 20 ans » de celui qui depuis plus de 40 ans est toujours à la tête de la société et qui, en ce samedi 1^{er} août, eut l'agréable surprise de voir les 70 exécutants venir à lui en son domaine du quartier du Bosquet, lui offrir de nombreux cadeaux et le bouquet traditionnel.

Cette surprise fut doublement agréable, puisque venu d'Avignon, MM. Trinquier, président de la Fédération et Genevet, son trésorier, se trouvaient également parmi les musiciens pour venir rendre hommage au président de l'Avenir-l'Islois, tandis que M. Roux, député-maire ; M. Bultin, premier adjoint, avaient tenu d'être présents à ce merveilleux geste de courtoisie envers celui qui porte depuis de très nombreuses années le flambeau musical de la Vente Comtadine, à travers toutes les villes et villages du Vaucluse et même au-delà du département.